



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dument convoqués le jeudi vingt-sept février deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle du Foyer Municipal, sous la présidence de Monsieur René BOUCHARD, Maire en exercice

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 5

Votants : 23

PRESENTS :

BOUCHARD René, GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, PELISSIER Sylvie, CAUVY Brigitte, FLEURY Michel, PETITBOIS Pascale, DRAU Alain, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, REBOUL Régis, CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis,

MEMBRES REPRESENTES : GUERIN Carole à Yolande MEISSEL; CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas; VAROQUI-ROLLAND Vincent à PELISSIER Sylvie; DUYPAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis à AVINENS Marie-Christine

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : GALL Marie-Paule

Année 2025 - Délibération n°13

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 30 JANVIER 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-11;
Vu l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'ordonnance n° 2021-1310 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales ;
Vu le conseil municipal du 30 janvier 2025, dont le procès-verbal de séance est annexé à la présente délibération ;

Considérant que depuis le 1er juillet 2022, et en vertu de la réforme des règles de publicité des actes,

« le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le maire et le ou les secrétaires »

Où l'exposé qui précède, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 30 janvier 2025;
- d'autoriser Monsieur Le Maire à prendre toute disposition, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision

Le Maire, René BOUCHARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE JEUDI 30 JANVIER

Le Conseil Municipal de BAGNOLS-EN-FORET, dûment convoqué, en date du 24 Janvier 2025, s'est réuni à 18h30, en session ordinaire au Foyer Municipal, sous la présidence de M. René BOUCHARD.

Nombre de conseillers municipaux : En exercice : 17 – Représentés : 6 – Votants : 23

ETAIENT PRESENTS :

BOUCHARD René, GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, VAROQUI-ROLLAND Vincent, PELISSIER Sylvie, PETITBOIS Pascale, CAUVY Brigitte, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, COUTIN Denis, CHOISELAT Jean-Pierre.

M. Regis REBOUL qui a prévenu de son retard est représenté (procuration) par M. Jérôme SAILLET en début de séance. Son arrivée est signalée à 18h 49.

EXCUSES, ONT DONNE POUVOIRS :

DRAU Alain GUERIN à PELISSIER Sylvie, FLEURY Michel à GRAFF Pascal, GIUSTI Jacques à MEISSEL Yolande, GUERIN Carole à BOUCHARD René, CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas, REBOULE Regis à SAILLET Jérôme (jusqu'à son arrivée), DUYRAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre,

La séance est ouverte à 18h30.

Désignation du secrétaire de séance

Mme Pascale PETITBOIS, conseillère municipale, est nommée secrétaire de séance.

M. le Maire procède à l'appel des élus. Il constate que le quorum est atteint.

DELIBERATIONS

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Depuis le 1er juillet 2022, le code général des collectivités territoriales impose que le procès-verbal de séance du conseil municipal soit approuvé en début de séance suivante, et signé par le maire et le ou les secrétaires de séance.

Aucun des conseillers n'ayant d'observation, il est procédé au vote.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- D'approuver le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2024 ;
- D'autoriser Monsieur Le Maire à prendre toute disposition, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

2. DECISIONS DU MAIRE PRISES SUR DELEGATION PERMANENTE présentées par M. le Maire

Par délibération du 27 juillet 2020, M. le Maire a reçu délégation du conseil municipal afin de prendre des décisions permettant d'assurer une gestion quotidienne et simplifiée des affaires de la commune. Ces décisions étant soumises aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations du conseil municipal, il est demandé à l'assemblée d'en prendre acte.

Aucun des conseillers n'a d'observation.

Le Conseil Municipal DECIDE :

- De prendre acte des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation permanente accordée par le conseil municipal lors de la séance du 27 juillet 2020.

3. ADHESION A L'ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE, rapport présenté par M. le Maire

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

Depuis sa création, l'APVF défend la vision d'un aménagement concerté et équilibré des territoires, en agissant à toutes les échelles : auprès du Gouvernement, du Parlement, de la presse et des instances clés du monde local.

Sa force de proposition, d'action et d'accompagnement ont fait de l'APVF une association d'élus pleinement reconnue au sein du monde politique, capable de faire la différence pour les élus de petites villes.

Parmi ses ambitions l'association Petite Ville de France entend :

- Créer un véritable statut de l' élu local
- Renforcer la sécurité des élus locaux
- Redonner de la stabilité et de la prévisibilité budgétaire aux petites villes.
- Valoriser le rôle du maire employeur et renforcer l'attractivité de la fonction publique territoriale.
- Réguler l'installation des professionnels de santé dans les territoires et défendre les hôpitaux de proximité. - Donner aux collectivités les moyens nécessaires pour accélérer la transition écologique.
- Soutenir l'attractivité des centres-villes et des commerces de proximité.
- Sauvegarder la présence des services publics dans les petites villes.
- Garantir la cohésion sociale dans les petites villes rurales et périurbaines.
- Faciliter l'accès aux fonds européens pour les petites villes

La commune de Bagnols-en-Forêt souhaite donc adhérer à l'association des petites villes de France

Commentaires :

M. COUTIN demande comment fonctionne cette association. Est-ce uniquement informatif ou est-ce qu'il y a des interventions sur le terrain pour faire un bilan éventuel de la Commune. Que peut-elle proposer ?

M. le Maire répond qu'elle fonctionne exactement comme l'AMF (Association des Maires de France). Il y a un accompagnement et éventuellement un déplacement sur le territoire pour répondre à une demande particulière. Il y a actuellement 1200 adhérents - ce qui est assez représentatif sur les 36 000 communes - qui sont présents dans tous les départements de France métropolitains et d'outre-mer. Cela peut donner lieu à des interventions d'élus sur le terrain.

M. COUTIN demande s'il y a des permanents qui assument le rôle de conseil.

M. le Maire répond qu'il y a, comme dans l'AMF, un conseil d'administration, des délégués qui sont des relais. Ils peuvent surtout nous aider à sortir de l'isolement et entrer dans un dispositif où nous serons un peu plus pris en compte.

Aucun des conseillers n'ayant d'autres observations, il est procédé au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- D'accepter l'adhésion de la Commune à l'association des Petites Villes de France ;
- De dire que le montant de l'adhésion est fixé pour l'année 2025 à 371,04 € et que cette dépense sera imputée sur le budget principal.

4. APPROBATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ASSOCIATION ABI » ASSOCIATION BAGNO LAISE D'INFORMATION » – APPROBATION DE LA GRATUITE DE L'OCCUPATION, rapport présenté par Mme PELISSIER

La loi n° 2024-344 du 15 avril 2024 visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative a créé un nouvel article L. 2125-1-2 au sein du code général de la propriété des personnes publiques.

Cet article permet aux communes d'exonérer les associations de la redevance d'occupation du domaine public. Il s'agit de sécuriser juridiquement des pratiques anciennes et répandues de gratuité accordée par les communes.

Sur cette base, a été introduit dans le CG3P un nouvel article L.2125-1-2 ainsi rédigé : « par dérogation aux articles L. 2125-1 et L. 2125-1-1, l'organe délibérant de la commune peut décider par délibération de délivrer à titre gratuit les autorisations d'occupation temporaire du domaine public communal lorsqu'elles sont sollicitées par une association régie par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ou inscrite au registre des associations en application du code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. »

Ainsi, ces nouvelles dispositions prévoient la gratuité pour toutes les associations loi 1901 qu'elles soient ou non à but lucratif et sans qu'il soit nécessaire de rechercher si l'association satisfait un but d'intérêt général.

Une lettre circulaire du préfet parvenue aux communes du var rappelle que le conseil municipal doit délibérer sur chaque nouvelle autorisation à accorder à partir du moment où la gratuité est envisagée.



C'est la raison pour laquelle il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la convention d'occupation du domaine public permettant à l'association **ABI « ASSOCIATION BAGNO LAISE D'INFORMATION »** d'occuper le Foyer Municipal pour y organiser des Assemblées générales et autres réunions en lien avec son objet social ainsi que de se prononcer sur la gratuité de cette occupation.

La convention prendra effet à compter de sa signature et jusqu'au 31 juillet 2025.

Aucun des conseillers n'ayant d'observation, il est procédé au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- D'approuver la convention d'occupation du domaine public avec l'association **ABI « ASSOCIATION BAGNO LAISE D'INFORMATION »** ;
- De dire que le planning d'occupation du local mis à disposition pourra être modifié en cours d'année sur demande écrite de l'association et en fonction des disponibilités des locaux ;
- De dire que la convention prendra effet à compter de sa signature et jusqu'au 31 juillet 2025 ;
- De dire que ces occupations se feront à titre gratuit ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

5. APPROBATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ASSOCIATION « LTGS » LUC TOUATI GUITARE SCHOOL – APPROBATION DE LA GRATUITE DE L'OCCUPATION, rapport présenté par Mme PELISSIER

La loi n° 2024-344 du 15 avril 2024 visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative a créé un nouvel article L. 2125-1-2 au sein du code général de la propriété des personnes publiques.

Cet article permet aux communes d'exonérer les associations de la redevance d'occupation du domaine public. Il s'agit de sécuriser juridiquement des pratiques anciennes et répandues de gratuité accordée par les communes.

Sur cette base, a été introduit dans le CG3P un nouvel article L.2125-1-2 ainsi rédigé : « par dérogation aux articles L. 2125-1 et L. 2125-1-1, l'organe délibérant de la commune peut décider par délibération de délivrer à titre gratuit les autorisations d'occupation temporaire du domaine public communal lorsqu'elles sont sollicitées par une association régie par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ou inscrite au registre des associations en application du code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. »

Ainsi, ces nouvelles dispositions prévoient la gratuité pour toutes les associations loi 1901 qu'elles soient ou non à but lucratif et sans qu'il soit nécessaire de rechercher si l'association satisfait un but d'intérêt général.

Une lettre circulaire du préfet parvenue aux communes du var rappelle que le conseil municipal doit délibérer sur chaque nouvelle autorisation à accorder à partir du moment où la gratuité est envisagée.

C'est la raison pour laquelle il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la convention d'occupation du domaine public permettant à l'association « **LTGS » LUC TOUATI GUITARE SCHOOL** d'occuper le FOYER MUNICIPAL et la MAISON DU TEMPS LIBRE pour y organiser des cours de guitare en lien avec son objet social ainsi que de se prononcer sur la gratuité de ces occupations.

La convention prendra effet à compter de sa signature et jusqu'au 31 juillet 2025 pour le FOYER MUNICIPAL et jusqu'au 30 juin 2025 pour la MAISON DU TEMPS LIBRE.

Aucun des conseillers n'ayant d'observation, il est procédé au vote.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- D'approuver la convention d'occupation du domaine public avec l'association « **LTGS** » **LUC TOUATI GUITARE SCHOOL** ;
- De dire que le planning d'occupation des locaux mis à disposition pourra être modifié en cours d'année sur demande écrite de l'association et en fonction des disponibilités des locaux ;
- De dire que la convention prendra effet à compter de sa signature et jusqu'au 31 juillet 2025 pour le FOYER MUNICIPAL et jusqu'au 30 juin 2025 pour la MAISON DU TEMPS LIBRE ;
- De dire que ces occupations se feront à titre gratuit ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

6. APPROBATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ASSOCIATION SOCIETE DE CHASSE « LA BAGNOLAISE » – APPROBATION DE LA GRATUITE DE L'OCCUPATION, rapport présenté par Mme PELISSIER

La loi n° 2024-344 du 15 avril 2024 visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative a créé un nouvel article L. 2125-1-2 au sein du code général de la propriété des personnes publiques.

Cet article permet aux communes d'exonérer les associations de la redevance d'occupation du domaine public. Il s'agit de sécuriser juridiquement des pratiques anciennes et répandues de gratuité accordée par les communes.

Sur cette base, a été introduit dans le CG3P un nouvel article L.2125-1-2 ainsi rédigé : « par dérogation aux articles L. 2125-1 et L. 2125-1-1, l'organe délibérant de la commune peut décider par délibération de délivrer à titre gratuit les autorisations d'occupation temporaire du domaine public communal lorsqu'elles sont sollicitées par une association régie par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ou inscrite au registre des associations en application du code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. »

Ainsi, ces nouvelles dispositions prévoient la gratuité pour toutes les associations loi 1901 qu'elles soient ou non à but lucratif et sans qu'il soit nécessaire de rechercher si l'association satisfait un but d'intérêt général.

Une lettre circulaire du préfet parvenue aux communes du var rappelle que le conseil municipal doit délibérer sur chaque nouvelle autorisation à accorder à partir du moment où la gratuité est envisagée.

C'est la raison pour laquelle il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la convention d'occupation du domaine public permettant à l'association **SOCIETE DE CHASSE « LA BAGNOLAISE »** d'occuper le FOYER MUNICIPAL et la MAISON DU TEMPS LIBRE pour y organiser des Assemblées générales, des conseils d'administration et autres réunions en lien avec son objet social ainsi que de se prononcer sur la gratuité de ces occupations.

La convention prendra effet à compter de sa signature et jusqu'au 31 juillet 2025 pour le FOYER MUNICIPAL et jusqu'au 30 juin 2025 pour la MAISON DU TEMPS LIBRE

Aucun des conseillers n'ayant d'observation, il est procédé au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- D'approuver la convention d'occupation du domaine public avec l'association **SOCIETE DE CHASSE « LA BAGNOLAISE »** ;
- De dire que le planning d'occupation des locaux mis à disposition pourra être modifié en cours d'année sur demande écrite de l'association et en fonction des disponibilités des locaux ;



- De dire que la convention prendra effet à compter de sa signature et jusqu'au 31 juillet 2025 pour le FOYER MUNICIPAL et jusqu'au 30 juin 2025 pour la MAISON DU TEMPS LIBRE ;
- De dire que ces occupations se feront à titre gratuit ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

7. APPROBATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ASSOCIATION EX LIBRIS – APPROBATION DE LA GRATUITE DE L'OCCUPATION, rapport présenté par Mme PELISSIER

La loi n° 2024-344 du 15 avril 2024 visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative a créé un nouvel article L. 2125-1-2 au sein du code général de la propriété des personnes publiques.

Cet article permet aux communes d'exonérer les associations de la redevance d'occupation du domaine public. Il s'agit de sécuriser juridiquement des pratiques anciennes et répandues de gratuité accordée par les communes.

Sur cette base, a été introduit dans le CG3P un nouvel article L.2125-1-2 ainsi rédigé : « par dérogation aux articles L. 2125-1 et L. 2125-1-1, l'organe délibérant de la commune peut décider par délibération de délivrer à titre gratuit les autorisations d'occupation temporaire du domaine public communal lorsqu'elles sont sollicitées par une association régie par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ou inscrite au registre des associations en application du code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. »

Ainsi, ces nouvelles dispositions prévoient la gratuité pour toutes les associations loi 1901 qu'elles soient ou non à but lucratif et sans qu'il soit nécessaire de rechercher si l'association satisfait un but d'intérêt général.

Une lettre circulaire du préfet parvenue aux communes du var rappelle que le conseil municipal doit délibérer sur chaque nouvelle autorisation à accorder à partir du moment où la gratuité est envisagée.

C'est la raison pour laquelle il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la convention d'occupation du domaine public permettant à l'association **EX LIBRIS** d'occuper le Foyer Municipal pour y organiser des réunions en lien avec son objet social ainsi que de se prononcer sur la gratuité de ces occupations.

La convention prendra effet à compter de sa signature et jusqu'au 31 juillet 2025.

Aucun des conseillers n'ayant d'observation, il est procédé au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- D'approuver la convention d'occupation du domaine public avec l'association **EX LIBRIS** ;
- De dire que le planning d'occupation des locaux mis à disposition pourra être modifié en cours d'année sur demande écrite de l'association et en fonction des disponibilités des locaux ;
- De dire que la convention prendra effet à compter de sa signature et jusqu'au 31 juillet 2025 ;
- De dire que ces occupations se feront à titre gratuit ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

8. APPROBATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ASSOCIATION FEST'KIDS – APPROBATION DE LA GRATUITE DE L'OCCUPATION, rapport présenté par Mme PELISSIER

La loi n° 2024-344 du 15 avril 2024 visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative a créé un nouvel article L. 2125-1-2 au sein du code général de la propriété des personnes publiques.

Cet article permet aux communes d'exonérer les associations de la redevance d'occupation du domaine public. Il s'agit de sécuriser juridiquement des pratiques anciennes et répandues de gratuité accordée par les communes.

Sur cette base, a été introduit dans le CG3P un nouvel article L.2125-1-2 ainsi rédigé : « par dérogation aux articles L. 2125-1 et L. 2125-1-1, l'organe délibérant de la commune peut décider par délibération de délivrer à titre gratuit les autorisations d'occupation temporaire du domaine public communal lorsqu'elles sont sollicitées par une association régie par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ou inscrite au registre des associations en application du code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. »

Ainsi, ces nouvelles dispositions prévoient la gratuité pour toutes les associations loi 1901 qu'elles soient ou non à but lucratif et sans qu'il soit nécessaire de rechercher si l'association satisfait un but d'intérêt général.

Une lettre circulaire du préfet parvenue aux communes du var rappelle que le conseil municipal doit délibérer sur chaque nouvelle autorisation à accorder à partir du moment où la gratuité est envisagée.

C'est la raison pour laquelle il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la convention d'occupation du domaine public permettant à l'association FESTI'KIDS d'occuper le Foyer Municipal et la MAISON DU TEMPS LIBRE pour y organiser des activités pour les enfants et des réunions préparatoires relatives à ces activités et en lien avec son objet social ainsi que de se prononcer sur la gratuité de ces occupations.

La convention prendra effet à compter de sa signature et jusqu'au 30 juin 2025 pour la MTL et jusqu'au 31 juillet 2025 pour le FOYER MUNICIPAL.

Commentaires :

M. COUTIN demande s'il s'agit d'une nouvelle association.

Mme PELISSIER répond qu'il s'agit de l'ancienne association des parents d'élèves de l'école bagnolaise qui a changé de nom.

Aucun des conseillers n'ayant d'autres observations, il est procédé au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- D'approuver la convention d'occupation du domaine public avec l'association **FEST'KIDS** ;
- De dire que le planning d'occupation des locaux mis à disposition pourra être modifié en cours d'année sur demande écrite de l'association et en fonction des disponibilités des locaux ;
- De dire que la convention prendra effet à compter de sa signature et jusqu'au 30 juin 2025 pour la MTL et jusqu'au 31 juillet 2025 pour le FOYER MUNICIPAL ;
- De dire que ces occupations se feront à titre gratuit ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.



9. APPROBATION DU PERIMETRE DE LA ZONE AGRICOLE PROTEGEE SUR LA COMMUNE DE BAGNOLS-EN-FORET, PRISE EN COMPTE DE L'AVIS FAVORABLE DU COMMISSAIRE ENQUETEUR QUANT A LA MISE EN PLACE D'UNE ZONE AGRICOLE PROTEGEE ET SOLlicitATION DU PREFET AFIN QU'IL FINALISE LA PROCEDURE, rapport présenté par M. GRAFF

Par délibération en date du 18 novembre 2021, le conseil municipal a approuvé la mise en œuvre d'une étude d'opportunité ZAP (Zone Agricole Protégée).

Par délibération en date du 13 avril 2023, le conseil municipal a approuvé projet de délimitation et de classement de Zone Agricole Protégée de la commune de Bagnols en Forêt.

Par arrêté en date du 11 Octobre 2024, Le préfet du var a procédé à l'ouverture de l'enquête publique qui s'est déroulée du 18 novembre au 18 décembre 2024 soit durant 31 jours consécutifs.

La commune a procédé à l'affichage réglementaire sur les sites suivants : Parking Notre Dame ; Croisement RD47/Chemin des Meules ; Croisement RD47/Traverse de St Déni ; Croisement RD/Chemin de Bargemon (arrêt de bus) ; Chemin de St Denis proche Plan Florent ; Croisement Chemin de la Combe/Chemin de la Rouquaire ; Croisement Chemin de St Denis/Chemin de la Combe (maison du Rouet) ; Chemin de Plan Pinet, côté arrêt de bus ; Croisement Annexe de Plan Pinet/Chemin des crêtes ; Chemin de Vauloube côté RD4 (à côté des conteneurs poubelles) ; Chemin de Vauloube côté Chemin de Maupas ; Croisement RD4/Chemin de Maupas ; Croisement Chemin de Maupas/Chemin de la Rouquaire ; Chemin de l'Abreuvement côté Chemin de Maupas ; Croisement Chemin de la Combe/Chemin de l'Abreuvement ; Chemin des Rouvières ; Croisement Chemin de Tournoune/Chemin de St Denis ; Croisement Chemin de Tournoune/Chemin de Fournoune ; Croisement Chemin de Bargemon/Chemin de la Plaine ; ainsi qu'à la porte de la mairie pendant toute la durée de l'enquête.

4 permanences du commissaire enquêteur ont été organisées sur la commune qui ont permis aux administrés qui le souhaitent de prendre connaissance du périmètre de la ZAP et d'apporter leurs observations sur le registre mis à leur disposition.

En parallèle, un registre papier a été mis à disposition du public en mairie, accessible aux horaires d'ouverture habituels de la mairie.

La préfecture a mis en ligne le dossier complet de l'enquête publique sur le site officiel de la préfecture. La commune a quant à elle durant cette période ouvert une page spécifique sur son site internet reprenant l'intégralité du dossier et publiant au fil de l'eau les courriers et éléments portés au registre d'enquête publique.

La procédure d'enquête publique étant finalisée, le commissaire enquêteur ayant rendu son rapport ainsi que son avis, il convient désormais de valider définitivement le périmètre de la ZAP, telle que modifiée suite à l'enquête publique.

Les demandes d'exclusion qui ont été portées à la connaissance du commissaire enquêteur lors de l'enquête publique étaient les suivants :

- 1- Parcelles D165, D168, D169, D170, D175, D176, D177, D178 et D721
Ces parcelles ont un potentiel agricole et sont déjà pour partie utilisées à cet effet. Les parcelles situées alentours étant dans la ZAP, le retrait créerait une discontinuité dans la zone.
- 2- Parcelles E663 et E664. Ces parcelles sont déjà en Zone A au titre du PLU en Vigueur, et se situent au centre de la ZAP
Le fait que la construction soit en zone agricole et dans la ZAP n'empêchera pas l'entretien du bâti existant.
- 3- Parcelle E666. La parcelle est située en zone A et non en zone N au titre du PLU et se situe au centre de la ZAP
- 4- Parcelles D110, D111: Les parcelles se situent au centre de la ZAP
Pour la E681, vu l'état actuel du terrain, il est peu probable d'y voir s'y développer une activité agricole
- 5- Parcelles E1495 et E1353 : les parcelles se situent en limite de la ZAP, et se trouvent en continuité d'une zone déjà construite. La configuration des parcelles et leur occupation actuelle justifient le retrait de la ZAP.
- 6- Zone située au cœur de la ZAP comprenant 22 parcelles : L'habitat y est diffus. Le potentiel agricole de ces parcelles n'est pas remis en question.
- 7- D88 : La parcelle D88 sert actuellement de dépôt d'engins divers, un bâtiment y est édifié. Le développement de cultures sur cette parcelle semble compromis.

Les modifications portent donc sur les parcelles suivantes à exclure :

D88, E 681, E1495 et E1353

L'exclusion des parcelles E1495 et E1353 entraîne, par cohérence, l'exclusion de la parcelle E1494, de très petite superficie et située en continuité immédiate au nord de la parcelle E1495. Dès lors que la parcelle E1494 ne se trouve plus rattachée au périmètre de la ZAP, il était nécessaire de l'exclure également

Commentaires :

M. CHOISELAT indique qu'il a été surpris par le courrier du Maire du 12 décembre 2024 demandant l'exclusion de la parcelle D88, contiguë à la parcelle D777 avec pour justificatif qu'elle comprend déjà un bâtiment et sert pour le dépôt d'engins. Or, il fait remarquer que c'était déjà le cas lorsqu'elle était incluse dans le périmètre de la ZAP. Dans ce courrier, on comprend qu'elle va servir de parking au futur CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement). Il est très gêné par le fait que l'on sorte une parcelle d'une Zone Agricole Protégée pour en faire un parking. Il considère qu'il s'agit d'un dévoiement de la justification d'origine de la création de la ZAP. Néanmoins, il précise qu'ayant toujours voté favorablement pour la création de la ZAP et dans l'intérêt général, il approuvera cette délibération.

M. COUTIN ajoute que la parcelle D88 que l'on veut sortir de la ZAP est une parcelle classée AOP, ce qui est dommageable pour notre patrimoine viticole, le projet de la ZAP étant de rétablir une agriculture sur notre Commune. Par ailleurs, il ne lui semble pas que le propriétaire de cette parcelle ait été informé de cette décision. Il aurait fallu se renseigner si ce propriétaire était d'accord avec cette démarche car on a bien compris que l'exclusion de cette parcelle concerne le projet de CLSH. Comme M. CHOISELAT, il est tout à fait conscient de l'intérêt général de la ZAP et il approuvera la délibération mais il tenait à manifester sa désapprobation quant à la démarche qu'il trouve « cavalière ».

M. le Maire ne comprend pas d'où vient l'information que cette parcelle était en AOP.

M. COUTIN répond que c'est sur le plan AOP.

M. le Maire indique que la vocation agricole de cette parcelle a été depuis longtemps dévoyée puisqu'elle est un espace de dépôt de matériaux divers. Sa proximité avec le projet de réaménagement de l'espace de loisirs du Défens justifie que l'on mette sur cette parcelle ce qu'on appelle un emplacement réservé pour un aménagement à destination du public, pour un parking ou autre. Par ailleurs, il rappelle que les propriétaires sont informés qu'il y a une enquête publique et qu'il y a des parcelles qui vont être incluses dans la ZAP ou exclues. Il n'a donc pas à aller voir un propriétaire particulier pour lui faire part du nouveau statut de sa parcelle. Les administrés sont informés qu'il y a une enquête publique qui est en cours. Nous avons affiché, publié, communiqué sur cette enquête comme indiqué par M. GRAFF. Il s'agit donc d'un comportement normal et non d'une démarche « cavalière ». Des personnes se sont déplacées, certaines ont fait des commentaires ; par conséquent le propriétaire était en droit de savoir ce qu'il allait advenir de son terrain.

M. COUTIN rectifie en indiquant que sa réaction concerne non pas la sortie de la ZAP mais la qualification d'emplacement réservé dont il est fait état dans le courrier.

M. le Maire demande à M. COUTIN en quoi la notion d'emplacement réservé lui pose problème.

M. CHOISELAT intervient en indiquant que cela restreint les droits d'un propriétaire.

M. le Maire précise que cet emplacement réservé sera identifié dans le cadre de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et pourra donc être discuté à ce moment-là. Il en ira de même pour tous les autres emplacements réservés qui seront prévus sur la Commune et qui auront une incidence sur les propriétaires. Comment une Commune peut-elle mettre en place les installations nécessaires à l'usage collectif sans faire d'emplacements réservés.

M. SAILLET indique que, même s'il est pour la ZAP, il n'est pas convaincu par les arguments donnés et il s'abstiendra.

M. REBOUL revient sur les emplacements réservés. Il comprend qu'une collectivité doit avoir des projets mais cela peut aussi restreindre d'autres projets (privés) de propriétaires qui sont face à des emplacements réservés qui parfois durent très longtemps sans aucune suite ; leurs projets sont alors bloqués.

M. le Maire précise que les emplacements réservés prévus dans le cadre de la révision du PLU ne sont pas trop « gourmands ». Ils ont été réfléchis car il a bien été constaté que beaucoup d'emplacements réservés dans le cadre du PLU de 2014 n'ont vu aucun aménagement particulier. On sera vigilant.

M. GRAFF ajoute que des emplacements réservés seront d'ailleurs retirés lors de la révision du PLU. Il y a de toutes les façons une durée légale à respecter sur un emplacement réservé s'il n'est pas mis en œuvre. On profite de cette révision pour identifier ceux qui ont du sens et ceux qui n'en ont pas.

M. le Maire revient sur le parking et précise qu'il a une vision sur le temps long. Il rappelle que l'espace de loisirs du Défens est amené à se développer pour être un vrai espace attractif de loisirs pour notre

jeunesse, pour les familles. Il faut donc prévoir du stationnement pour être à la hauteur de cette ambition.

M. COUTIN note que c'est certain qu'il faut du stationnement compte-tenu de l'éloignement de ce site par rapport au village !

M. CHOISELAT se demande pourquoi avoir d'abord inclus cette parcelle dans la ZAP.

M. le Maire répond que les travaux de définition du périmètre de la ZAP étaient des travaux préparatoires. En aucune façon le périmètre décidé il y a deux ans n'était définitif ; les choses évoluent et s'adaptent en fonction des besoins. Par contre, il s'étonne que l'on ne parle pas des parcelles qui ont été sorties de la ZAP. Celles-ci ne vous interpellent pas mais par contre celle que le Maire et l'équipe municipale fait sortir (la D88) devient une affaire d'état alors que nous en avons fait sortir d'autres.

M. CHOISELAT souligne que cette parcelle est particulière car elle est transformée en parking, pas les autres.

M. le Maire rappelle qu'elle était un espace de stockage.

M. CHOISELAT précise qu'elle était déjà un espace de stockage quand elle avait été incluse dans la ZAP, le bâtiment existait déjà.

M. COUTIN ajoute qu'elle reste dans une zone AOP.

M. ZORZUT revient sur les emplacements réservés. Si la Commune ne fait pas de travaux, le propriétaire peut faire valoir son titre de propriété pour récupérer la parcelle (notion de délaissement).

M. GRAFF précise que le propriétaire reste toujours propriétaire de son bien. On ne parle pas d'expropriation. C'est quelque chose qui serait vendu si le propriétaire décidait de vendre un jour.

M. COUTIN souligne qu'après il pourrait y avoir une procédure d'expropriation.

M. GRAFF précise que ce n'est pas du tout le sujet aujourd'hui.

M. COUTIN indique que c'est une possibilité offerte par cet emplacement réservé.

M. le Maire veut être clair et précise qu'aucune procédure d'expropriation du propriétaire ne sera engagée mais quand celui-ci voudra vendre, il sera obligé de vendre à la Commune au prix du terrain agricole. La Commune se réserve simplement un droit de préemption car elle a un projet d'installations publiques dans un espace qui l'intéresse.

Aucun des conseillers n'ayant d'autres observations, il est procédé au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE (3 ABSTENTIONS : M. SAILLET, Mme AVINENS, M. REBOUL) :

ARTICLE 1 : APPROUVE le périmètre de la Zone Agricole Protégée.

ARTICLE 2 : APPROUVE le rapport de présentation de la Zone Agricole Protégée.

ARTICLE 3 : PREND ACTE de l'avis favorable du commissaire enquêteur concernant la création d'une Zone Agricole Protégée sur la Commune de Bagnols-en-Forêt.

ARTICLE 4 : SOLLICITE auprès de M. le Préfet du Var l'arrêté permettant la finalisation du processus de création de la Zone Agricole Protégée.

10. ACQUISITION DES PARCELLES C560 ET C744, rapport présenté par M. le Maire

La commune souhaite procéder à l'acquisition des parcelles C560 et C744 appartenant à Messieurs FOBELETS Olivier et Alain

Ces parcelles sont situées en zone N du Plan local d'urbanisme et grevées d'un EBC (espace boisé classé) et sont contiguës à d'autres parcelles communales, leur acquisition permettrait de consolider l'unité foncière dans cette zone ainsi que d'approvisionner les mesures compensatoires liées au défrichement.

Les propriétaires ont manifesté leur volonté de procéder à la cession de ces parcelles en date du 2 septembre 2024, la commune en tant que propriétaire de parcelles boisées contiguës souhaite faire usage de son droit de préférence conformément à l'article L 331-19 du code forestier.

Cet article stipule en effet qu'« en cas de vente d'une propriété classée au cadastre en nature de bois et forêts et d'une superficie totale inférieure à 4 hectares, les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, bénéficient d'un droit de préférence »

Le prix de l'acquisition est fixé à six mille euros (6 000 euros)

M. le Maire indique également que l'acquisition de ces parcelles permettrait de créer des itinéraires de mobilité douce.

Commentaires :

M. COUTIN demande si cette démarche est à l'initiative de la Commune ou des propriétaires.

M. le Maire répond que les propriétaires ayant souhaité vendre leur parcelle et que nous sommes propriétaire de parcelles contiguës, nous avons fait jouer notre droit de préférence.

M. ZORZUT ajoute que nous pourrions greffer ces parcelles au Plan d'Aménagement Forestier ; celles-ci seront donc soumises au régime forestier. Nous pourrions alors détacher d'autres parcelles bien positionnées dans la ZAP et qui deviendront des parcelles AOP. C'est une monnaie d'échange.

M. REBOUL demande sur quel budget est financée cette acquisition.

M. le Maire indique que c'est provisionné dans les budgets 2024 et 2025 car il y a une ligne affectée aux acquisitions.

M. REBOUL demande si cette enveloppe est épuisée.

M. le Maire répond négativement et précise qu'il n'y a pas eu trop d'achats de terrains durant l'année 2024.

Aucun des conseillers n'ayant d'autres observations, il est procédé au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- D'approuver l'acquisition à titre onéreux pour un montant de 6 000 € (six mille euros) des parcelles C560 et C744 d'une superficie totale d'environ 1,99 Ha et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toute disposition, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

11. ADHESION A L'AGENCE FRANCE LOCALE, rapport présenté par M. le Maire

Institué par les dispositions de l'article L.1611-3-2 du Code général des collectivités territoriales (le **CGCT**) et créé en 2013, le Groupe Agence France Locale est composé de deux entités juridiques distinctes :

- l'Agence France Locale - Société Territoriale, société anonyme à conseil d'administration, dont le siège social est situé 41 quai d'Orsay, 75007 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 799 055 629 (la **Société Territoriale**) ; et
- l'Agence France Locale, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, dont le siège social est situé 112 rue Garibaldi, 69006 Lyon, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 799 379 649 (**l'Agence France Locale**).

Les grands axes de la gouvernance du Groupe Agence France Locale

La gouvernance de la Société Territoriale

Conformément à l'article L.1611-3-2 du CGCT tel que modifié par l'article 67 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la Société Territoriale est la société dont les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux (EPL) sont actionnaires (les **Membres**). Société-mère de l'Agence France Locale, elle est en charge des décisions institutionnelles et stratégiques du Groupe.

Composé de 10 à 15 administrateurs, nommés pour un mandat de 6 ans, le Conseil d'administration de la Société Territoriale a vocation à assurer la variété de son actionnariat afin de préserver les équilibres de représentation entre les différents types d'entités qui composent la Société Territoriale, avec un collège regroupant les régions, un collège regroupant les

départements, et un collège regroupant les communes, EPCI à fiscalité propre et EPT mentionnés à l'article L. 5219-2 du CGT, chaque catégorie d'entités ayant le pouvoir d'élire un nombre d'administrateurs qui est déterminé de manière proportionnelle (en fonction du poids de la catégorie d'entité concernée dans la dette publique locale par rapport au montant total de la dette publique supportée par l'ensemble des Membres à la date de réexamen). Concernant les syndicats mixtes ouverts, ils désigneront dans leur délibération d'adhésion, le collège auquel ils souhaitent être rattachés.

Société anonyme, la Société Territoriale réunit également chaque année son assemblée générale au sein de laquelle chaque collectivité territoriale, groupement et EPL Membre est invité en sa qualité d'actionnaire et peut solliciter des informations sur la gestion et les perspectives de la Société, et plus largement du Groupe Agence France Locale.

La gouvernance de l'Agence France Locale

L'Agence France Locale est la filiale de la Société Territoriale. Etablissement de crédit spécialisé, l'Agence France Locale assure l'activité opérationnelle du Groupe. La direction de l'Agence France Locale est assurée par un Directoire, actuellement composé de quatre personnes, professionnels reconnus du secteur bancaire des collectivités locales. Le Directoire agit sous le contrôle permanent du Conseil de Surveillance de l'Agence France Locale.

Le Conseil de Surveillance, composé de personnalités indépendantes du secteur bancaire, des finances locales et de représentants de la Société Territoriale (eux-mêmes issus des entités Membres) s'assure de la qualité et de la cohérence des orientations prises par l'établissement de crédit du Groupe.

L'ensemble des détails de la gouvernance du Groupe Agence France Locale figure dans le Pacte d'actionnaires (le Pacte), les statuts de la Société Territoriale et les statuts de l'Agence France Locale. <https://www.agence-france-locale.fr/rse/gouvernance>

Les conditions préalables à l'adhésion au Groupe Agence France Locale

I. Les conditions résultant du CGCT

L'article D.1611- 41 du CGCT créé par le Décret n°2020 556 du 11 mai 2020 relatif à l'application de l'article L 1611-3-2 du CGCT précise les conditions dans lesquelles les collectivités territoriales, leurs groupements et les EPL peuvent devenir actionnaires de la Société Territoriale.



Il détermine les seuils qui s'appliquent à leur situation financière. En effet, leur capacité de désendettement constatée sur l'exercice n-2 doit être inférieure à des seuils qui s'inspirent des plafonds nationaux de référence définis par l'article 29 de la loi de programmation des finances publiques 2018-32 du 18 janvier 2018 et qui sont calculés sur les trois derniers exercices (années n-4, n-3, n-2). Si ces seuils sont dépassés, la marge d'autofinancement courant calculée sur les trois derniers exercices (années n-4, n-3, n-2) doit être inférieure à 100%.

En outre l'article D. 1611-41 du code général des collectivités territoriales, tel que modifié par le Décret n° 2024-807 du 15 juillet 2024 relatif à l'application de l'article L. 1611-3-2 du code général des collectivités territoriales, ajoute que les collectivités s'assurent, au travers de leur participation, directe ou indirecte aux instances de gouvernance de l'Agence France Locale, que le cadre d'appétit au risque établi par l'Agence France Locale inclut une exigence minimale de fonds propres à hauteur d'au moins 1,7% de son exposition totale.

Conformément aux exigences de l'article D.1611-41 -3°, une note explicative de synthèse sur l'adhésion soumise à délibération précisant l'effectivité du respect des critères définis à l'article D.1611-41 est adressée avec la convocation de l'assemblée aux membres de l'assemblée délibérante. Elle est annexée à la délibération.

II. Les conditions résultant des statuts de la Société Territoriale et du Pacte d'actionnaires

Exigence de solvabilité du candidat à l'adhésion

L'adhésion à la Société Territoriale est également conditionnée par le respect de critères financiers définis par le Conseil d'Administration de la Société Territoriale, sur proposition du Directoire et avis du Conseil de Surveillance de l'Agence France Locale, et qui permettent de réaliser la notation de toute entité candidate à l'adhésion.

Apport en capital initial

L'apport en capital initial (l'ACI) est versé par toute entité devenant membre du Groupe Agence France Locale. Cet ACI correspond à la participation de l'entité considérée au capital de la Société Territoriale, déterminé sur la base de son poids économique.



Ce versement, obligatoire pour rendre effective l'adhésion de l'entité candidate à la Société Territoriale, permet de respecter le niveau de capitalisation requis par les autorités de contrôle du secteur bancaire et d'assurer l'activité d'établissement de crédit spécialisé de l'Agence France Locale.

L'ACI peut être acquitté intégralement lors de l'adhésion de l'entité, ou réparti par un versement au maximum sur dix années successives ou selon un calendrier aménagé en fonction du recours à l'emprunt auprès de l'AFL de ladite entité.

Le montant et les modalités de versement de l'ACI sont déterminés conformément aux stipulations des statuts de la Société Territoriale et du Pacte du Groupe Agence France Locale.

Le montant de l'ACI pour une adhésion au cours de l'année (n) et à la date des présentes, s'établit comme suit :

Max $1.1% * [\text{Encours de dette (exercice (n-2)*)}]$;

$0,3% * [\text{Recettes réelles de Fonctionnement (exercice (n-2))}]$

*les années (n-1), (n) ou (n+1) pourront être retenues en lieu et place de l'année (n-2) sur demande de l'entité si et seulement si l'ACI est calculé sur la base de l'Encours de dette.

Le montant définitif est arrondi à la centaine supérieure afin d'éviter l'apparition de rompus lors de la réalisation des augmentations de capital de la Société Territoriale.

Présentation des modalités générales de fonctionnement des Garanties consenties

(i) par la Société Territoriale et (ii) par chacun des membres du Groupe Agence

France Locale

La création du Groupe Agence France Locale a pour fondement essentiel la recherche par les collectivités territoriales, leurs groupements et les EPL d'un mode de financement efficace, répondant à des contraintes fortes de transparence et satisfaisant à l'intérêt général.

Pour ce faire, un double mécanisme de garantie a été créé par les dispositions de l'article L. 1611-3-2 du CGCT, permettant d'assurer aux créanciers la pérennité du Groupe et, par voie de conséquence, la reconnaissance des investisseurs pour les titres financiers émis par l'Agence

France Locale. Le mécanisme instauré a ainsi pour objet de garantir certains engagements de l'Agence France Locale (soit principalement les emprunts obligataires émis par elle).

Au titre de cette garantie, chaque Membre peut être appelé en paiement de la dette de l'Agence France Locale.

Ce mécanisme de double garantie se décompose comme suit :

- la Société Territoriale renouvelle annuellement une garantie aux bénéfice des créanciers de l'Agence France Locale à hauteur d'un montant défini par le Directoire et approuvé par le Conseil de surveillance ;
- une garantie autonome à première demande est consentie par chaque entité membre chaque fois qu'elle souscrit un emprunt d'au moins d'un an de terme auprès de l'Agence France Locale ou le cas échéant cédé sur le marché secondaire à l'Agence France Locale par un tiers prêteur. Cette garantie est organisée au profit exclusif des créanciers de l'Agence France Locale éligibles à la garantie (un **Bénéficiaire**).

Le montant de la garantie de chaque Membre correspond, à tout moment, au montant de l'encours de crédits d'au moins un an de terme du Membre (principal, intérêts courus et non payés et éventuels accessoires). Ainsi, si le Membre souscrit plusieurs emprunts d'au moins un an de terme auprès de l'Agence France Locale, chacun de ces emprunts s'accompagne de l'émission d'un engagement de Garantie, quelle que soit l'origine du prêt, telle que, directement conclu auprès de l'Agence France Locale ou cédé par un tiers prêteur.

La garantie est une garantie autonome au sens de l'article 2321 du Code civil. En conséquence, son appel n'est pas subordonné à la démonstration d'un défaut de paiement réel par l'Agence France Locale. La durée maximale de la garantie correspond à la durée du plus long des emprunts souscrits par le Membre auprès de l'Agence France Locale, augmentée de 45 jours.

Chacune des deux garanties peut être appelée par deux catégories de personnes : (i) un Bénéficiaire, (ii) un représentant habilité d'un ou de plusieurs Bénéficiaires. La garantie consentie par le Membre peut également être appelée par la Société Territoriale. Les circonstances d'appel de la présente Garantie sont détaillées dans le modèle figurant en annexe à la présente délibération.



Le recours à l'emprunt par le Membre :

Afin de garantir la qualité de la signature de l'Agence France Locale et par voie de conséquence l'accès à de bonnes conditions de financement des Membres du Groupe Agence France Locale, l'octroi d'un crédit par l'Agence France Locale est soumis aux mêmes règles d'analyse financière que tout autre établissement de crédit et conformes aux exigences réglementaires.

Conformément aux statuts de la Société Territoriale et au Pacte et ce, afin que la collectivité puisse, chaque année, contracter un ou plusieurs emprunt(s) auprès de l'Agence France Locale, l'assemblée délibérante autorise expressément et annuellement l'exécutif à signer l'engagement de garantie afférent à chaque emprunt souscrit.

La présente délibération porte adhésion à la Société Territoriale et approbation de l'engagement de garantie annuel pour l'exercice 2025 (Garantie à première demande – Modèle 2016.1 en annexe) afin que l'entité considérée puisse dès son adhésion effective solliciter un ou plusieurs prêt(s) auprès de l'Agence France Locale.

M. le Maire précise qu'il s'agit d'une adhésion à un organisme bancaire à but non lucratif. Du fait de l'absence d'intermédiaire bancaire, la possibilité est offerte d'obtenir des prêts avec une diminution sensible des taux d'intérêt servis à chaque collectivité, permettant ainsi de réduire les frais financiers supportés. Les recettes des collectivités étant limitées, celles-ci doivent recourir à des emprunts si elles veulent effectuer des investissements. Le principe de l'emprunt est un principe retenu par toutes les collectivités, l'important étant d'emprunter au taux le plus avantageux. L'adhésion à l'Agence France Locale permettra à la municipalité élue en 2026 d'obtenir des prêts à des taux très intéressants.

Commentaires :

M. COUTIN demande pourquoi précipiter les choses. La décision pourra être prise par la prochaine municipalité en 2026. Il y a un investissement de base à effectuer ; ce ne sont pas des philanthropes, ils ont besoin d'argent pour alimenter la caisse commune.

Mme MEISSEL fait remarquer qu'il s'agit d'actions.

M. COUTIN répond qu'il s'agit bien d'une caisse commune et que l'on va participer à l'effort de fonctionnement. Il s'agit d'un investissement et il comprend qu'il y a une intention de demander des prêts à cette agence. Or notre Commune est suffisamment endettée pour ne pas se précipiter. En devenant actionnaire de cette agence, nous prenons un risque s'il y a une faillite. Il existe d'autres organismes qui peuvent effectuer des prêts bancaires aux communes et qui présentent des garanties. Cette agence n'en offre pas suffisamment. Si on investit dans cette agence, on s'investit également dans les dettes qu'elle pourrait avoir. Par ailleurs, il y a 8 200 euros à verser chaque année pendant 5 ans - ce qui n'est pas négligeable – pour être simplement actionnaires. Dans la mesure où il n'y a pas de prêt à demander d'urgence, il n'est pas d'accord et votera contre cette adhésion.

M. le Maire explique que l'adhésion implique l'octroi d'une garantie autonome à première demande et donc l'obligation pour la Commune de participer en cas de problème au niveau de l'AFL (Agence France Locale). Or, il faut savoir que les créanciers de l'AFL ne pourraient activer les garanties qu'en cas de défaut de paiement de l'AFL elle-même. Compte-tenu de ses réserves de liquidités et de son modèle de gestion, un défaut de paiement de l'AFL ne pourrait se produire qu'en cas de multiples défauts des communautés membres. Ce scénario catastrophe n'a jamais eu lieu même au plus fort des crises de liquidités, à savoir en 1929 et en 2009. M. le Maire rappelle qu'une équipe municipale fonctionne sur le temps long. Il ajoute que cette adhésion est assujettie à une obligation d'avoir une gestion saine. Ce qui est important ce n'est pas l'endettement mais le taux de désendettement et la Commune a un taux de désendettement de 8,75 années. Or, pour entrer dans l'AFL, il faut avoir un taux de désendettement inférieur à 12 ans. A partir de 12 ans, on considère que c'est une mauvaise gestion financière. C'est donc la preuve que notre gestion financière est tout à fait responsable et que nous ne sommes pas surendettés. L'AFL a étudié nos budgets N et N-1 et, si elle nous accepte, c'est la preuve d'une bonne gestion. Ceux qui seront là au prochain mandat pourront décider d'arrêter de payer mais, pour réaliser leurs projets, ils auront un organisme qui leur permettra de les financer à des taux compétitifs. Nous travaillons pour le temps long.

M. COUTIN craint que l'encours actuel ne devienne beaucoup plus conséquent si la municipalité va au bout de son projet car il pense que la demande d'adhésion à cet organisme a pour but la sollicitation d'un prêt pour financer ce projet.

M. SAILLET déplore le fait que nous soyons obligés d'entrer dans ce genre d'organisme pour prendre des actions alors que nous sommes une des rares communes qui actuellement fait rentrer à peu près 1 million d'euros par an grâce aux décharges. On devrait pouvoir s'autofinancer.

M. REBOUL demande s'ils garantissent des taux d'emprunt. Aujourd'hui personne n'est capable de dire quels seront les taux l'année prochaine, dans 2 ou 4 ans. On peut parler d'emprunt mais il s'agit surtout d'endettement et il n'a échappé à personne qu'aujourd'hui le pays est très endetté. Quel sera notre niveau de désendettement dans 3 ans, 5 ans ?

Mme MEISSEL fait remarquer qu'en 2026 il y aura un gros emprunt de la Commune qui arrivera à échéance.

M. REBOUL demande que veut dire concrètement des taux d'emprunt ultra intéressants.

M. le Maire répond qu'ils seront toujours inférieurs au taux moyen pratiqué par les autres organismes bancaires car l'AFL n'est pas un organisme à but lucratif.

M. REBOUL demande si, aujourd'hui, on était actionnaire de l'AFL, quelle serait la différence de taux d'emprunt par rapport à un investissement privé.

M. le Maire ne peut pas répondre à cette question mais ce qui est une certitude, c'est que le fonctionnement de l'AFL a toujours montré - même si nous n'avons pas les chiffres précis - que ses taux d'emprunts sont inférieurs aux autres organismes bancaires. L'intérêt est d'obtenir un emprunt au meilleur taux. Il rappelle que l'on a affaire à des usagers qui ont des besoins et considérer qu'il faut stopper l'investissement pour ne pas augmenter la dette, c'est considérer que leurs demandes, leurs besoins ne sont pas légitimes.



M. REBOUL n'est pas sûr que les investissements menés par la municipalité soient partagés par l'ensemble des administrés.

M. le Maire fait remarquer que M. REBOUL n'a pas plus de preuves de porter une parole majoritaire.

M. REBOUL indique qu'il y a un mot qui lui semble pertinent dans le contexte actuel général, c'est le mot économie. On parle beaucoup d'emprunt, d'endettement. Or, aujourd'hui il y a des communes qui sont à l'équilibre, qui n'ont pas de dette, qui s'autofinancent, des élus qui se font fort d'atteindre ces objectifs-là. On peut essayer d'y arriver aussi car, comme indiqué par M. SAILLET, on rentre de l'argent, on a des recettes. Essayons donc aussi de générer des économies et ne pas avoir tout le temps à l'esprit de générer de l'emprunt, de la dette.

M. le Maire rappelle qu'il s'agit d'emprunt pour de l'investissement. Dans le projet de M. SAILLET quand il était candidat, il voulait investir pour la Commune. Il allait forcément dépenser de l'argent. Investir c'est important et M. le Maire ne pense pas que le million d'euros - on est d'ailleurs plutôt à 800 000 euros - couvre les dépenses de fonctionnement de la Commune et lui permette d'être totalement autonome.

M. REBOUL souligne que ce ne sont pas les seules recettes.

M. SAILLET indique qu'il y a des communes de la même strate qui s'en sortent, bien qu'elles n'aient pas ce million d'euros (si on prend les loyers des deux décharges et que l'on ajoute la taxe à la tonne, on arrive au million). On devrait pouvoir s'autofinancer avec un million d'euros de rentrées par an et ne pas solliciter ce genre d'organismes.

M. le Maire pense qu'il y a une méconnaissance du fonctionnement budgétaire d'une commune, ce qui est normal lorsque l'on n'est pas aux affaires. Il affirme par ailleurs que des économies sont faites.

Aucun des conseillers n'ayant d'autres observations, il est procédé au vote.

Le Conseil Municipal, à la majorité (6 CONTRE : M. SAILLET, Mme AVINENS, M. REBOUL, M. DUVRAT, M. COUTIN, M. CHOISELAT) DECIDE :

1. D'approuver l'adhésion de la Commune de Bagnols-en-Forêt à l'Agence France Locale – Société Territoriale ;

2. D'approuver la souscription d'une participation au capital de l'Agence France Locale – Société Territoriale d'un montant global de 40 800 euros (l'ACI) de la Commune de Bagnols-en-Forêt, établi sur la base des Comptes de l'exercice (2023) :

- en incluant le budget principal : oui
- en excluant les budgets annexes suivants : NA
- Encours de dette (2023) : 3 708 413 EUR

3. D'autoriser l'inscription de la dépense correspondant au paiement de l'ACI au chapitre 26 [section Investissement] du budget de la Commune de Bagnols-en-Forêt ;

4. D'autoriser le Maire à procéder au paiement de cette participation au capital de l'Agence France Locale - Société Territoriale et selon les modalités suivantes, étant entendu que pour chacun des exercices, le paiement pourra être accéléré : le paiement se fera en 5 fois de la manière suivante :

Année 2025 8 200 Euros
Année 2026 8 200 Euros
Année 2027 8 200 Euros
Année 2028 8 100 Euros
Année 2029 8 100 Euros

5. D'autoriser le Maire à signer le contrat de séquestre si ce compte devait être ouvert pour le versement des tranches d'apport en capital ;

6. D'autoriser le Maire à signer l'acte d'adhésion au Pacte d'actionnaires ;

7. D'autoriser le Maire à prendre et/ou signer tous les actes et documents nécessaires à l'adhésion et à la participation de la Commune de Bagnols-en-Forêt à l'Agence France Locale – Société Territoriale ;

8. De désigner René BOUCHARD en sa qualité de Maire et Yolande MEISSEL en sa qualité d'adjointe aux finances en tant que représentants titulaire et suppléant de la Commune de Bagnols-en-Forêt à l'Assemblée générale de l'Agence France Locale - Société Territoriale ;

9. D'autoriser le représentant titulaire de la Commune de Bagnols-en-Forêt ou son suppléant à accepter toutes autres fonctions qui pourraient leur être confiées dans le cadre de la représentation au sein du Groupe Agence France Locale (Conseil d'Administration, présidence, vice-présidence, membres titulaires ou suppléants des éventuelles commissions d'appels d'offres, Conseil de Surveillance, Conseil d'Orientation, etc.), dans la mesure où ces fonctions ne sont pas incompatibles avec leurs attributions ;

10. D'octroyer une garantie autonome à première demande (ci-après « la Garantie ») de la Commune de Bagnols-en-Forêt dans les conditions suivantes aux titulaires de documents ou titres émis par l'Agence France Locale éligibles à la Garantie (les « Bénéficiaires ») :

- le montant maximal de la Garantie pouvant être consenti pour l'année 2025 est égal au montant maximal des emprunts que la Commune de Bagnols-en-Forêt est autorisée à souscrire pendant l'année 2025,
- la durée maximale de la Garantie correspond à la durée du plus long des emprunts détenus par la Commune de Bagnols-en-Forêt pendant l'année 2025 auprès de l'Agence France Locale augmentée de 45 jours,
- la Garantie peut être appelée par chaque Bénéficiaire, par un représentant habilité d'un ou de plusieurs Bénéficiaires ou par la Société Territoriale ; et
- si la Garantie est appelée, la Commune de Bagnols-en-Forêt s'engage à s'acquitter des sommes dont le paiement lui est demandé, dans un délai de cinq jours ouvrés ;
- le nombre de Garanties octroyées par le Maire au titre de l'année 2025 sera égal au nombre de prêts souscrits auprès de l'Agence France Locale dans la limite des sommes inscrites au budget primitif de



référence, et sous réserve que le montant maximal de chaque Garantie soit égal au montant tel qu'il figure dans l'engagement de garantie.

11. D'autoriser le Maire ou son représentant, pendant l'année 2025, à signer le ou les engagements de Garantie pris par la Commune de Bagnols-en-Forêt, dans les conditions définies ci-dessus, conformément au modèle présentant l'ensemble des caractéristiques de la Garantie et figurant en annexe ;

12. D'autoriser le Maire à :

- i. prendre et/ou signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la garantie autonome à première demande accordée par la Commune de Bagnols-en-Forêt aux créanciers de l'Agence France Locale Bénéficiaires des Garanties ;
- ii. engager toutes les procédures utiles à la mise en œuvre de ces actes et documents.

12. D'autoriser le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

12.APPROBATION D'UN DON AU PROFIT DES SINISTRES DE LA VILLE DE MAYOTTE A LA SUITE DU PASSAGE DU CYCLONE CHIDO, rapport présenté par M. le Maire

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Bagnols en Forêt tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Commentaires :

M. COUTIN ne remet pas en cause l'initiative de ce don qui est tout à fait justifiée mais voudrait savoir sur quelle base a été décidé le montant de 5 000 euros alors que les communes avoisinantes ont fait des dons bien inférieurs. Il trouve cela bien généreux dans le contexte d'économie actuel.

M. le Maire répond que la générosité c'est important. Si d'autres communes on fait d'autres choix, cela n'engage qu'elles. Pour sa part, il considère qu'il ne faut pas avoir une solidarité du « bout du doigt » et considérer que plus c'est loin, moins on est généreux. On a fait des gestes de grande générosité à nos voisins de La Vésubie et de Nice lorsqu'il y a eu des catastrophes qui les ont frappées et on doit en faire de même pour Mayotte.

M. REBOUL constate qu'il n'a pas été répondu à la question de savoir sur quelle base a été fixé ce montant de 5 000 euros.

M. le Maire répond que l'on a trouvé que 1 000 ou 2 000 euros étaient une manière de faire de la solidarité sans vraiment s'engager.

M. REBOUL indique que c'est déjà un geste. Toutes les communes ne le font pas.

M. le Maire explique que 5 000 euros c'est la manière de montrer que l'on accorde de l'importance à ces compatriotes du bout du monde. C'est une façon de dire que « ce n'est pas parce que vous êtes loin que vous valez moins cher que ceux qui sont à côté ».

M. REBOUL répond que ce n'est pas le sujet. Il fait remarquer qu'il y a beaucoup de gens qui sont aussi en galère à côté de nous et que la proximité aussi est importante.

M. le Maire répond que la proximité n'est pas négligée et que l'on s'en occupe avec le CCAS. Ces 5 000 euros ne vont pas manquer à nos administrés qui sont dans le besoin ; M. COUTIN est très assidu et veille justement à ce que l'on fasse le maximum.

Aucun des conseillers n'ayant d'autres observations, il est procédé au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- D'approuver le versement d'un don de 5 000 € au profit des sinistrés de Mayotte par l'intermédiaire de la Fédération Nationale de Protection Civile sise Tour Essor, 14 rue Scandicci, 93500 PANTIN ;
- De créditer sur le chapitre 65 748 du budget 2025 la somme correspondante ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toute disposition, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

M. ZORZUT rectifie son intervention précédente pour préciser la notion de délaissement. Celle-ci signifie qu'en contrepartie de l'emplacement réservé, le propriétaire peut exiger de la Mairie qu'elle rachète sa parcelle réservée. Quant rien n'est fait sur cette parcelle au bout de quelques années, le propriétaire peut aussi la récupérer.

M. ZORZUT informe qu'une réunion publique aura lieu le 27 février à 18h 30 dans le cadre des OLD (Obligations Légales de Débroussaillage). Il signale aux administrés que c'est la bonne saison pour pratiquer ces OLD dans le cadre de la prévention des risques feux de forêt. Il ajoute qu'il a apporté le document communal d'informations concernant les risques majeurs, qui a été mis à jour il y a deux ans. Il invite à le lire et le relire car chaque citoyen doit être acteur de sa sécurité.

M. REBOUL demande à M. ZORZUT de rappeler ces obligations puisque les administrés nous écoutent.

M. ZORZUT explique que 90% des habitants de la Commune sont soumis aux OLD. Autour de votre maison, vous devez éliminer le maximum de végétaux afin d'éviter que celle-ci soit prise par les flammes ou que vous génériez un incendie vers la forêt. C'est pour protéger votre habitat. Il faut savoir que les sapeurs-pompiers ont une notion de défendabilité. Sur un feu de forêt majeur, il se peut que l'on ne puisse mettre toutes les forces de secours au même endroit et que l'on doive faire des choix



en fonction des questions suivantes : Votre maison est-elle accessible par un chemin d'accès de 4 mètres de large ; Y a-t-il de l'eau à proximité ; Avez-vous effectué vos OLD pour protéger non seulement votre habitat mais aussi les sapeurs-pompiers qui interviendront afin qu'ils ne soient pas pris par les flammes en défendant votre maison. Si la réponse à l'une de ces questions est négative, il faudra faire des choix et dire que votre maison ne sera pas défendue. Par ailleurs surtout, vous ne serez pas en sécurité puisque la notion de confinement étant obligatoire, on essaie de confiner les gens avant de les évacuer. Vous êtes à l'abri dans votre maison si vous faites bien vos OLD. Sachez qu'en permanence la police municipale est en charge de ce dossier ; des courriers successifs sont envoyés régulièrement aux propriétaires concernant ces obligations. C'est très important pour protéger notre Commune et ses habitants.

QUESTIONS ORALES

M. SAILLET déplore que Mme GUERIN, Conseillère Municipale, continue de percevoir aux alentours de 200 euros alors qu'elle a changé de région et n'est plus sur Bagnols-en-Forêt. Il regrette qu'une personne touche encore des indemnités sans fournir un quelconque travail. Il précise que ces propos n'ont rien de personnel contre Mme GUERIN qu'il apprécie beaucoup mais que c'est la politique du Maire qu'il n'accepte pas.

M. le Maire demande si M. SAILLET a la preuve qu'elle ne fournit aucun travail pour la Commune. Pour sa part, il affirme qu'elle travaille pour la Commune.

M. ZORZUT précise que ces indemnités sont allouées au Maire et au Adjoint et le choix a été fait de les répartir sur tous les Conseillers Municipaux ayant une délégation.

Mme PELISSIER ajoute que Mme GUERIN se tient au courant, elle est au téléphone avec les personnes qu'elle doit contacter, ce que M. SAILLET ignore.

M. SAILLET informe que l'opposition a fait un recours gracieux contre la prolongation du Vallon des Lauriers, surtout pour éviter qu'il y ait prolongations sur prolongations. Il est dérangé par le fait que nous ayons un Préfet trop permissif quant à la délivrance d'arrêtés préfectoraux lorsqu'il est sollicité soit par la SPL du Vallon des Pins, soit par le SMIDDEV.

M. le Maire indique que les prochains Conseils Municipaux se tiendront les 13 mars et 10 avril 2025.

La séance est levée à 19H40.

NOTA : Le présent document a pour objet d'établir un compte-rendu permettant de conserver les principaux faits et un résumé des décisions des séances du conseil municipal. Il est rédigé par le secrétaire de séance nommé par le conseil municipal conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Il est approuvé et signé par les conseillers municipaux lors de la séance du conseil municipal qui suit. Toute personne qui souhaiterait obtenir communication de l'intégralité du texte d'une délibération votée lors d'un conseil municipal est invitée à contacter la mairie.

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le



ID : 083-218300085-20250313-DEL13_2025-DE



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dument convoqués le jeudi vingt-sept février deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle du Foyer Municipal, sous la présidence de Monsieur René BOUCHARD, Maire en exercice

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 5

Votants : 23

PRESENTS :

BOUCHARD René, GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, PELISSIER Sylvie, CAUVY Brigitte, FLEURY Michel, PETITBOIS Pascale, DRAU Alain, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, REBOUL Régis, CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis,

MEMBRES REPRESENTES : GUERIN Carole à Yolande MEISSEL; CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas; VAROQUI-ROLLAND Vincent à PELISSIER Sylvie; DUYPAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis à AVINENS Marie-Christine

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : GALL Marie-Paule

Année 2025 - Délibération n°14

CREATION D'UNE RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-11;

Considérant que la loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile modifiée souligne notamment que la sécurité civile est l'affaire de tous. Elle rappelle que si l'État est le garant de la sécurité civile au plan national, l'autorité communale joue un rôle essentiel dans l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale ;

Considérant que pour aider l'autorité municipale à remplir ces missions, la loi offre la possibilité aux communes de créer une « réserve communale de sécurité civile », fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité du maire, dans les conditions fixées par l'article L 1424-8-1 du code général des collectivités territoriales et L 724-1 et suivants du code de la sécurité intérieure ;

Considérant que cette réserve de sécurité civile a vocation à agir dans le seul champ des compétences communales, en s'appuyant sur les solidarités locales ;
Elle ne vise en aucune manière à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence. De la même manière, son action est complémentaire et respectueuse de celle des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide ;

Considérant que le fonctionnement de la Réserve communale de Sécurité civile est fondé sur les principes du volontariat et du bénévolat ;
Considérant que les bénévoles disposent d'une formation dispensée aux frais de la collectivité, ils sont également équipés et vêtus de manière à pouvoir exercer leurs missions aux frais de la collectivité ;

L'engagement à servir dans la réserve de sécurité civile est souscrit pour une durée de un an renouvelable. Cet engagement donne lieu à un contrat conclu entre l'autorité de gestion et le réserviste. La durée des activités à accomplir au titre de la réserve de sécurité civile ne peut excéder quinze jours ouvrables par année civile.

Considérant que les missions du comité communal des Feux de Forêt sont confiées à la réserve communale de sécurité civile à savoir :

Participation à des patrouilles préventives et d'information des populations « usagers » de la forêt sur les dangers des incendies de forêt et des risques d'allumage pendant les périodes de restriction d'accès aux massifs forestiers de la Commune. / Participation au dispositif de surveillance des massifs forestiers afin de permettre une alerte des secours précoces. / Participation aux réunions sur le débroussaillage ainsi qu'aux relevés sur le terrain de l'état des ouvrages DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies). / Participation à la mise à jour et à l'entretien des panneaux de signalisation et d'information sur les risques d'incendie placés sur les voies d'accès aux massifs forestiers de la Commune ;

Où l'exposé qui précède, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer une réserve communale de sécurité civile, chargée d'apporter son concours au Maire en matière d'information et de préparation de la population face aux risques encourus par la commune ; de soutien et d'assistance aux populations en cas de sinistres ; d'appui logistique et de rétablissement des activités.

Le Maire, René BOUCHARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dument convoqués le jeudi vingt-sept février deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle du Foyer Municipal, sous la présidence de Monsieur René BOUCHARD, Maire en exercice

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 5

Votants : 23

PRESENTS :

BOUCHARD René, GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, PELISSIER Sylvie, CAUVY Brigitte, FLEURY Michel, PETITBOIS Pascale, DRAU Alain, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, REBOUL Régis, CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis,

MEMBRES REPRESENTES : GUERIN Carole à Yolande MEISSEL; CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas; VAROQUI-ROLLAND Vincent à PELISSIER Sylvie; DUYRAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis à AVINENS Marie-Christine

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : GALL Marie-Paule

Année 2025 - Délibération n°15

APPROBATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ASSOCIATION « LA GUILDE BAGNOLAISE »- APPROBATION DE LA GRATUITE DE L'OCCUPATION

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-11 ;
Vu l'article L. 2125-1-2 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Considérant que par dérogation aux articles L. 2125-1 et L. 2125-1-1, l'organe délibérant de la commune peut décider par délibération de délivrer à titre gratuit les autorisations d'occupation temporaire du domaine public communal lorsqu'elles sont sollicitées par une association régie par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ou inscrite au registre des associations en application du code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ;

Considérant qu'il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la convention d'occupation du domaine public permettant à l'association « **LA GUILDE BAGNOLAISE** » d'occuper le Foyer Municipal – salle du bas -pour y organiser des événements en lien avec son objet social ainsi que de se prononcer sur la gratuité de cette occupation ;

Considérant que la convention prendra effet à compter de sa signature et jusqu'au 31 juillet 2025 ;

Où l'exposé qui précède, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

-D'approuver la convention d'occupation du domaine public avec l'association « LA GUILDE BAGNOLAISE »

- De dire que le planning d'occupation du local mis à disposition pourra être modifié en cours d'année sur demande écrite de l'association et en fonction des disponibilités des locaux ;
- De dire que la convention prendra effet à compter de sa signature et jusqu'au 31 juillet 2025 ;
- De dire que ces occupations se feront à titre gratuit;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Le Maire, René BOUCHARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat



CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX OU DE TERRAINS MUNICIPAUX

Entre les soussignés :

La commune de BAGNOLS EN FORET, sise 1 place de l'hôtel de ville, 83600 BAGNOLS EN FORET représentée par son Maire en exercice Monsieur René BOUCHARD autorisé aux fins des présentes par délibération n° 32/2020 du conseil municipal du 27 juillet 2020 ci-après dénommée la commune,

D'une part,

Et

L'association « LA GUILDE BAGNOLAISE », représentée par Monsieur Antoine COURTADON agissant en tant que Président par élection du 19 juin 2024, domiciliée 499 chemin de la Rouquaire– 83600 BAGNOLS EN FORET

Ci-après dénommé le président,

D'autre part

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT

Article 1. Objet de la convention

L'association est autorisée à utiliser les locaux désignés dans la présente convention pour assurer les missions fixées dans ses statuts à savoir : **jeux de société**

Article 2. Désignation des locaux et matériels mis à disposition

A la demande de l'association, la commune met à la disposition de l'association les locaux et matériels suivants :
BATIMENT LES ENJEUX sis 44 rue de la Pompe : une pièce située Rue de la Pompe avec 2 tables et 10 chaises.
Cette mise à disposition est faite à titre personnel de façon précaire et révoquant à tout moment pour des motifs d'intérêt général.

Le FOYER MUNICIPAL – salle du bas

Article 3. Durée de la mise à disposition

La présente convention est valable à compter de sa signature jusqu'au 31 juillet 2025.

La mise à disposition pourra être renouvelée à la demande de l'association par courrier 1 mois avant la date d'échéance de la présente.

À défaut, de demande de renouvellement dans ces délais, l'association devra libérer les lieux à la date d'échéance. Le planning d'occupation devra être arrêté en amont de la signature de la convention et au plus tard à sa signature.

Il est annexé à la présente et sera définitif pour toute la durée de la convention.

La commune se réserve à tout moment le droit d'utiliser les locaux pour y exercer l'activité de l'utilisateur ne puisse se prévaloir d'une quelconque indemnisation. La commune en l'avance, sauf cas de force majeure.

A la fin de cette occupation, l'ensemble des clés de bâtiments communaux devront être remises en mairie dans les 7 jours calendaires qui suivent la fin de l'occupation.

Article 4. Conditions financières

Les locaux sont mis gratuitement à la disposition de l'association à but non lucratif qui concourt à la satisfaction d'un intérêt général.

Cette mise à disposition sera tout de même valorisée et prise en compte dans le cadre d'une éventuelle demande de subvention de l'association, quel que soit l'organisme sollicité.

Article 5. Obligations de l'association

Il est expressément convenu :

-Que si l'association cessait d'avoir besoin des locaux ou les occupait de manière insuffisante, cette mise à disposition deviendrait caduque après mise en demeure par LRAR, 15 jours avant la remise des locaux.

-Que la mise à disposition des locaux est subordonnée au respect, par l'association, des obligations fixées par la présente convention.

L'association s'engage à respecter les dispositions suivantes :

- Le nettoyage des lieux est à la charge de l'utilisateur. La municipalité facturera 27 euros de l'heure si elle estime que les locaux ne sont pas rendus en état de propreté correcte.
- À faire respecter les règles de sécurité propres aux locaux dans lesquels elle accueille du public, et à faire respecter l'interdiction de fumer
- À ne pas nuire à la quiétude du voisinage des lieux.
- À aviser la commune de toute dégradation intervenue dans les locaux dans les plus brefs délais.
- À ne pas prêter ou sous louer les locaux à un tiers.
- Dans l'éventualité où la situation sanitaire se dégraderait à nouveau, l'association devra veiller à faire respecter les mesures barrières mises en place par le gouvernement.
- Devra veiller à rendre les locaux dans le même état de propreté dans lequel celle-ci les a trouvés.
- Dès l'arrivée dans la salle, maintenir OBLIGATOIREMENT les volets ouverts (pour laisser les portes d'évacuation libres) * Des rideaux occultant latéraux permettent d'assombrir le lieu.
- Aucun clou, ni punaise, ni scotch...ne devront être apposés sur les murs.
- À laisser les représentants de la commune ou toute personne mandatée par elle à pénétrer dans les locaux ou dans le domaine public pour visiter, entretenir ou réparer les locaux ou le domaine public.
- A participer aux économies d'énergie en procédant à l'extinction systématique des appareils de chauffage et des lumières en cas de vacance des locaux, à ne pas surchauffer les locaux en période hivernale.

Article 6. Assurances et Responsabilités

La location est nominative. La sous-location est formellement interdite sous peine de résiliation de la convention.

L'association devra être assurée contre les risques responsabilité civile, d'incendie, d'explosion, de vol, de foudre, de bris de glace, et de dégâts des eaux et contre tout risque locatif et les recours des voisins et des tiers résultant de son activité ou de sa qualité auprès d'une compagnie d'assurances notoirement connue et solvable et transmettre le justificatif d'assurance à la commune à la signature de la convention

La Commune est déchargée de toute responsabilité pour les accidents corporels pouvant intervenir pendant l'utilisation de la salle ou du domaine public ainsi que pour les dommages subis par les biens entreposés par les entités utilisatrices.
De plus, elle ne saurait être tenue responsable des vols commis dans l'enceinte de la salle ou du domaine public s'agissant des véhicules stationnant à l'extérieur.
L'association s'engage à aviser immédiatement la commune de tout sinistre.

Article 7 : Obligations particulières de l'association

En contrepartie de la mise à disposition gratuite qui lui est consentie, l'association s'engage expressément avant le renouvellement de ladite convention à :

- Dans la mesure du possible, participer ou organiser une manifestation à destination des Bagnolais. La participation peut être faite en lien avec d'autres associations du territoire, dans le cadre de manifestation organisée par ces mêmes associations.
- A transmettre en fin de convention, un bilan de l'activité réalisée au sein des locaux : fréquentation, partenariat mis en place, chiffre des ventes
- Fournir chaque année un compte rendu d'exécution de la réalisation des objectifs prévus, le cas échéant.
- Fournir chaque année son bilan et son compte de résultat, le cas échéant.
- Fournir chaque année un budget prévisionnel, le cas échéant

Article 8. Résiliation

À tout moment, la commune pourra mettre fin à la présente convention, après avoir respecté un délai de préavis d'1 mois dans les cas suivants :

- un motif d'intérêt général
- en cas de non-respect des obligations de l'association listées dans la présente convention, et après qu'une mise en demeure de respecter lesdites obligations ait été signifiée à l'association en LRAR et restée sans réponse pendant un délai de 15 jours.

Le préavis sera adressé par courrier en LRAR.

Dans tous les cas, il ne sera dû aucune indemnité à l'association.

L'association pourra également demander à résilier la présente convention par lettre RAR en respectant un délai de préavis de 2 mois.

Fait à Bagnols en Forêt le //2025

Sylvie PELISSIER

Adjointe au Maire déléguée à la vie associative

Antoine COURTADON

Président



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dument convoqués le jeudi vingt-sept février deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle du Foyer Municipal, sous la présidence de Monsieur René BOUCHARD, Maire en exercice

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 5

Votants : 23

PRESENTS :

BOUCHARD René, GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, PELISSIER Sylvie, CAUVY Brigitte, FLEURY Michel, PETITBOIS Pascale, DRAU Alain, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, REBOUL Régis, CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis,

MEMBRES REPRESENTES : GUERIN Carole à Yolande MEISSEL; CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas; VAROQUI-ROLLAND Vincent à PELISSIER Sylvie; DUYPAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis à AVINENS Marie-Christine

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : GALL Marie-Paule

Année 2025 - Délibération n°16

ACQUISITION DES PARCELLES C867 et C745

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-11;

Vu les articles L331-19 et L331-24 du Code forestier ;

Vu l'information transmise par le notaire des vendeurs concernant la volonté de mettre en vente ladite parcelle pour un montant de 2 500 euros ;

Considérant que la commune souhaite procéder à l'acquisition des parcelles C867 et C745 appartenant à Monsieur et Madame PASQUEREAU ainsi que Madame BOURGOIS et Madame BAUDESSON DE CHANVILLE en faisant usage du droit de préférence de l'article L 331-19 du code forestier;

Considérant que ces parcelles sont situées en zone N du Plan local d'urbanisme et grevées d'un EBC (espace boisé classé) ;

Où l'exposé qui précède, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'acquisition à titre onéreux pour un montant de 2 500 € (deux mille cinq cents euros) des parcelles C867 et C745 d'une superficie totale d'environ 0.8 Ha et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte ;
- d'autoriser Monsieur Le Maire à prendre toute disposition, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision

Le Maire, René BOUCHARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dument convoqués le jeudi vingt-sept février deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle du Foyer Municipal, sous la présidence de Monsieur René BOUCHARD, Maire en exercice

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 5

Votants : 23

PRESENTS :

BOUCHARD René, GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, PELISSIER Sylvie, CAUVY Brigitte, FLEURY Michel, PETITBOIS Pascale, DRAU Alain, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, REBOUL Régis, CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis,

MEMBRES REPRESENTES : GUERIN Carole à Yolande MEISSEL; CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas; VAROQUI-ROLLAND Vincent à PELISSIER Sylvie; DUVRAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis à AVINENS Marie-Christine

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : GALL Marie-Paule

Année 2025 - Délibération n°17

APPROBATION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE LA FORET DE BAGNOLS-EN-FORET POUR LA PERIODE 2024-2043

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-11 ;
Vu les articles L212-1 à L212-4 du Code Forestier ;

Considérant que les bois et forêts relevant du régime forestier et appartenant aux collectivités territoriales sont gérés conformément à un document d'aménagement approuvé par arrêté du représentant de l'Etat dans la région, après accord de la collectivité ou de la personne morale intéressée ;

Considérant que le document d'aménagement, rédigé par l'Office National des Forêts prend en compte les objectifs de gestion durable, notamment la contribution actuelle et potentielle de la forêt à l'équilibre des fonctions écologique, économique et sociale du territoire où elle se situe, ainsi que les caractéristiques des bassins d'approvisionnement des industries du bois ;

Considérant que le plan d'aménagement fixe l'assiette des coupes ;

Considérant que ce plan de gestion précise les essences à privilégier, les plantations à envisager et la régénération à obtenir, quantifie et planifie les récoltes de bois ainsi que les travaux à réaliser, au regard des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux de la forêt (accueil du public, préservation de la biodiversité, réduction des risques naturels...);

Considérant que l'ONF proposera chaque année un programme de travaux et de coupes conforme à ce plan. La programmation définitive sera décidée par la commune en fonction des possibilités budgétaires ;



Où l'exposé qui précède,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le plan d'aménagement proposé en annexe à la présente ;
- De donner mandat à l'Office national des forêts pour demander au nom de la commune, l'application des dispositions des articles L212-7 et L212-8 du Code Forestier au titre des législations mentionnées à l'article L 212-8, dont notamment Natura 2000, afin de dispenser les opérations d'exploitation et les travaux du plan d'aménagement des formalités prévues par ces législations ;
- De Charger l'Office national des forêts d'élaborer le document technique destiné à la consultation du public conformément aux dispositions des articles D212-6 et D212-1 2° du code forestier et de les transmettre à l'Etat en vue de sa mise à disposition sur les sites internet de la préfecture ou de la sous-préfecture

Le Maire, René BOUCHARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dument convoqués le jeudi vingt-sept février deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle du Foyer Municipal, sous la présidence de Monsieur René BOUCHARD, Maire en exercice

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 5

Votants : 23

PRESENTS :

BOUCHARD René, GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, PELISSIER Sylvie, CAUVY Brigitte, FLEURY Michel, PETITBOIS Pascale, DRAU Alain, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, REBOUL Régis, CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis,

MEMBRES REPRESENTES : GUERIN Carole à Yolande MEISSEL ; CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas; VAROQUI-ROLLAND Vincent à PELISSIER Sylvie; DUYPAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis à AVINENS Marie-Christine

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : GALL Marie-Paule

Année 2025 - Délibération n°18

MODIFICATION DES TARIFS DU MARCHÉ DE PLEIN VENT

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-11 ;
Vu les articles L.2224-18 et suivants du CGCT :

Considérant qu'après consultation des instances organisations professionnelles intéressées, il est proposé de fixer les tarifs de la manière suivante par jour d'occupation :

Tarif été (avril à septembre)	Tarif hiver(octobre à mars)
1.5 € le mètre linéaire	1 € le mètre linéaire

Où l'exposé qui précède, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de fixer les tarifs pour le marché de plein vent tel qu'inscrit ci-dessus
- de dire que les nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1^{er} avril 2025

Le Maire, René BOUCHARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dument convoqués le jeudi vingt-sept février deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle du Foyer Municipal, sous la présidence de Monsieur René BOUCHARD, Maire en exercice

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 5

Votants : 23

PRESENTS :

BOUCHARD René, GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, PELISSIER Sylvie, CAUVY Brigitte, FLEURY Michel, PETITBOIS Pascale, DRAU Alain, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, REBOUL Régis, CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis,

MEMBRES REPRESENTES : GUERIN Carole à Yolande MEISSEL; CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas; VAROQUI-ROLLAND Vincent à PELISSIER Sylvie; DUYPAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis à AVINENS Marie-Christine

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : GALL Marie-Paule

Année 2025 - Délibération n°19

PRESENTATION DE L'ETAT DES INDEMNITES PERCUES PAR LES ELUS AU TITRE DE L'ANNEE 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-11 et L.2123-24-1-1;

Considérant que conformément à l'article L.2123-24-1-1 du code général des collectivités territoriales, chaque année un état récapitulatif des indemnités de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, « au titre de tout mandat ou de toute fonction », doit être établi et transmis pour communication au conseil municipal avant le vote du budget ;

Considérant l'état annexé à la présente retraçant les indemnités perçues par les élus du conseil municipal au titre de leurs différents mandats ;

Où l'exposé qui précède, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de prendre acte de la présentation de l'état récapitulatif des indemnités perçues par les élus du conseil municipal pour l'année 2024 ;

Le Maire, René BOUCHARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

ETAT INDEMNITES DES ELUS 2024

ELUS	FONCTION	INDEMNITES DE FONCTION (BRUT)
BOUCHARD RENE	MAIRE BAGNOLS EN FORET	13 213.95
	VICE PRESIDENT CCPF	9 485.40
	4° VICE PRESIDENT SMIDDEV	8 740.56
GRAFF PASCAL	1° ADJOINT	6 911.53
MEISSEL YOLANDE	2° ADJOINT	6 911.53
ZORZUT JEROME	3° ADJOINT	6 911.53
VAROQUI-ROLLAND VINCENT	4° ADJOINT	6 911.53
PELISSIER SYLVIE	5° ADJOINT	6 911.53
GIUSTI JACQUES	CONSEILLER MUNICIPAL	3018.60
BESSI MARIE-CHRISTIANE	CONSEILLER MUNICIPAL	2225.82
PETITBOIS PASCALE	CONSEILLER MUNICIPAL	3018.60
FLEURY MICHEL	CONSEILLER MUNICIPAL	3018.60
	VICE PRESIDENT SIPME	6 994.44
CAUVY BRIGITTE	CONSEILLER MUNICIPAL	992.32
CAUVY BRIGITTE	6° ADJOINT	4 616.81
GALL MARIE-PAULE	CONSEILLER MUNICIPAL	3018.60
DRAU ALAIN	CONSEILLER MUNICIPAL	3018.60
SINE NICOLAS	CONSEILLER MUNICIPAL	2992.03
CASABIANCA FABIEN	CONSEILLER MUNICIPAL	744.24
GUERIN CAROLE	CONSEILLER MUNICIPAL	3018.60
TOTAL		102 674.82



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dument convoqués le jeudi vingt-sept février deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle du Foyer Municipal, sous la présidence de Monsieur René BOUCHARD, Maire en exercice

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 5

Votants : 23

PRESENTS :

BOUCHARD René, GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, PELISSIER Sylvie, CAUVY Brigitte, FLEURY Michel, PETITBOIS Pascale, DRAU Alain, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, REBOUL Régis, CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis,

MEMBRES REPRESENTES : GUERIN Carole à Yolande MEISSEL; CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas; VAROQUI-ROLLAND Vincent à PELISSIER Sylvie; DUYPAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis à AVINENS Marie-Christine

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : GALL Marie-Paule

Année 2025 - Délibération n°20

AUTORISATION DE VIREMENT DE CREDITS ENTRE CHAPITRES

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-11 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant que depuis le 1er janvier 2023 la commune de Bagnols-en-Forêt a adopté le référentiel M57 ;

Considérant que ce référentiel permet de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections ;

Où l'exposé qui précède, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité:

- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Le Maire, René BOUCHARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dument convoqués le jeudi vingt-sept février deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle du Foyer Municipal, sous la présidence de Monsieur René BOUCHARD, Maire en exercice

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 5

Votants : 17

PRESENTS :

BOUCHARD René, GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, PELISSIER Sylvie, CAUVY Brigitte, FLEURY Michel, PETITBOIS Pascale, DRAU Alain, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, REBOUL Régis, CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis,

MEMBRES REPRESENTES : GUERIN Carole à Yolande MEISSEL; CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas; VAROQUI-ROLLAND Vincent à PELISSIER Sylvie; DUYPAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis à AVINENS Marie-Christine

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : GALL Marie-Paule

Année 2025 - Délibération n°21

REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-11 et R2311-9 ;

Considérant que le suivi annuel des AP/CP est une délibération de l'assemblée, distincte de celle du budget. La délibération initiale fixe l'enveloppe globale de la dépense, ainsi que sa répartition dans le temps ;

Considérant qu'à ce jour, les montants des Autorisations de Programme 3-ENTRETIEN CHEMINS RURAUX ; 4-ECLAIRAGE PUBLIC ; 7- PLUVIAL et 9- Renouvellement mobiliers doivent être révisées en fonction de l'évolution des projets et de l'exécution réelle des dépenses ;

Considérant qu'il convient donc de réviser les Autorisations de Programme de la manière suivante :

Numéro Autorisation	Montant AP suite révision 2024	Révisions de l'exercice 2025	Total Cumulé
3-ENTRETIEN CHEMINS RURAUX	446 932 €	-152 760 €	294 172 €

Numéro Autorisation	Montant AP INITIALE	Révisions de l'exercice 2025	Total Cumulé
4-ECLAIRAGE PUBLIC	238 250 €	-41 958.56 €	196 291.44 €

Numéro Autorisation	Montant AP INITIALE	Révisions de l'exercice 2025	Total Cumulé
7- PLUVIAL	187 200 €	+ 195 531.20 €	382 731.20 €

Numéro Autorisation	Montant AP INITIALE	Révisions de l'exercice 2025	Total Cumulé
9- Renouvellement mobiliers	72 000 €	-33 198.66 €	38 801.34 €

Où l'exposé qui précède, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De réviser les autorisations de programme 3-ENTRETIEN CHEMINS RURAUX ; 4-ECLAIRAGE PUBLIC ; 7- PLUVIAL et 9- Renouvellement mobiliers tel qu'énoncé ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à engager les dépenses de chaque autorisation de programme ci-dessus à hauteur de l'autorisation de programme et de mandater les dépenses afférentes ;
- De préciser que les crédits de paiement de 2025 sont inscrits au budget 2025.

Le Maire, René BOUCHARD



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dument convoqués le jeudi vingt-sept février deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle du Foyer Municipal, sous la présidence de Monsieur René BOUCHARD, Maire en exercice

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 5

Votants : 23

PRESENTS :

BOUCHARD René, GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, PELISSIER Sylvie, CAUVY Brigitte, FLEURY Michel, PETITBOIS Pascale, DRAU Alain, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, REBOUL Régis, CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis,

MEMBRES REPRESENTES : GUERIN Carole à Yolande MEISSEL; CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas; VAROQUI-ROLLAND Vincent à PELISSIER Sylvie; DUYPAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis à AVINENS Marie-Christine

ABSENTS :

SECRETARE DE SEANCE : GALL Marie-Paule

Année 2025 - Délibération n°22

ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE POUR LE VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET PRINCIPAL ET DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET DE LA MAISON DE SANTE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-11 et L.2121-14;

Considérant que dans les séances où le compte administratif ou le compte financier unique du maire est débattu, le conseil municipal élit son président ;

Où l'exposé qui précède, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'élire Monsieur GRAFF Pascal, 1^{er} adjoint comme président de séance pour les délibérations afférentes au vote du compte financier unique 2024 Budget principal et du compte financier unique 2024 Budget de la maison de sante ;

Le Maire, René BOUCHARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dument convoqués le jeudi vingt-sept février deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle du Foyer Municipal, sous la présidence de Monsieur GRAFF Pascal, 1^{er} adjoint au Maire

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 23

Présents : 17

Représentés : 5

Votants : 22

PRESENTS :

GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, PELISSIER Sylvie, CAUVY Brigitte, FLEURY Michel, PETITBOIS Pascale, DRAU Alain, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, REBOUL Régis, CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis,

MEMBRES REPRESENTES : GUERIN Carole à Yolande MEISSEL; CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas; VAROQUI-ROLLAND Vincent à PELISSIER Sylvie; DUYPAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis à AVINENS Marie-Christine

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : GALL Marie-Paule

Année 2025 - Délibération n°23

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-11 ;
Vu l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
Vu le compte financier unique pour l'exercice 2024 du budget principal ci-annexé ;
Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) est devenu la nouvelle présentation des comptes locaux depuis 2024.

Considérant qu'il constitue l'arrêté des comptes de l'exercice 2024.

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents.

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace par nature, en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des sections fonctionnement et investissement.

Considérant qu'il est rappelé au Conseil Municipal, que conformément aux articles L2121-14 et L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire ne peut pas prendre part au vote du Compte Financier Unique présenté et qu'il doit quitter la salle avant le vote du Compte Financier Unique.

✉ : 1, Place de l'Hôtel de Ville - 83608 BAGNOLS-EN-FORÊT Cédex

☎ : 04 94 40 31 50 📠 : 04 94 40 67 57

@ : mairie@bagnolsenforet.fr 🌐 : www.bagnolsenforet.fr

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses sont résumées et justifiées et se résument ainsi :

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire	1 901 753,38 €	4 160 992,00 €	6 062 745,38 €
	Recettes réalisées	1 702 157,04 €	4 910 594,20 €	6 612 751,24 €
	Restes à réaliser	13 410,83 €	0,00 €	13 410,83 €
Dépenses	Autorisation budgétaire	2 164 240,09 €	4 344 982,37 €	6 509 222,46 €
	Dépenses réalisées	1 577 413,37 €	4 000 675,97 €	5 578 089,34 €
	Restes à réaliser	94 762,13 €	14 646,60 €	109 408,73 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	124 743,67 €	909 918,23 €	1 034 661,90 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	262 486,71 €	183 990,37 €	446 477,08 €
Résultat de clôture	Excédent/déficit	387 230,38 €	1 093 908,60 €	1 481 138,98 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	-81 351,30 €	-14 646,60 €	-95 997,90 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	305 879,08 €	1 079 262,00 €	1 385 141,08 €

BILAN DE CLOTURE	
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024	
<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	
Total des recettes	4 910 594,20 €
Total des dépenses	4 000 675,97 €
= Résultat exercice	909 918,23 €
Résultat repris de 2023	183 990,37 €
= Résultat de clôture 2024	1 093 908,60 €
- RAR dépenses 2024	-14 646,60 €
+ RAR recettes 2024	0,00 €
= TOTAL	1 079 262,00 €
<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	
Total des recettes	1 702 157,04 €
Total des dépenses	1 577 413,37 €
= Résultat exercice	124 743,67 €
Résultat repris de 2023	262 486,71 €
= Résultat de clôture 2024	387 230,38 €
- RAR dépenses 2024	-94 762,13 €
+ RAR recettes 2024	13 410,83 €
= TOTAL	305 879,08 €

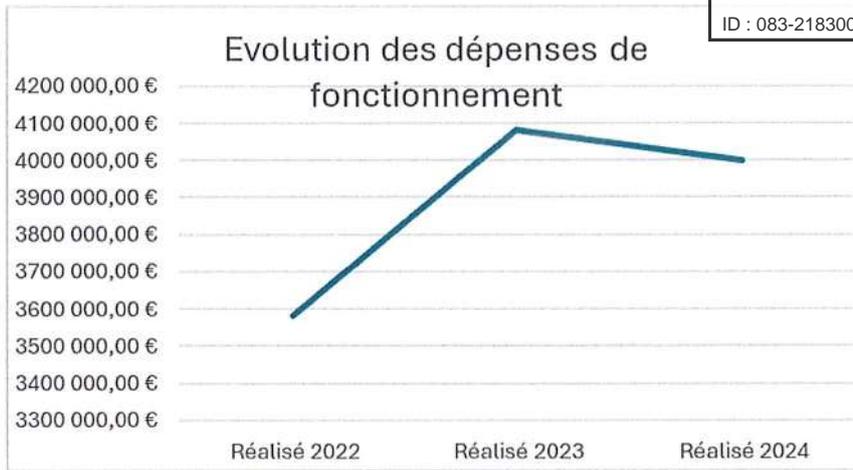
Le fonctionnement

Les dépenses

Chapitre	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
011 - Charges à caractère général	824 054,19 €	915 635,56 €	971 651,12 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 953 004,24 €	2 145 946,04 €	2 139 535,78 €
014 - Atténuations de produits	345 737,00 €	343 849,00 €	342 503,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	157 576,14 €	260 145,71 €	193 316,22 €
65 - Autres charges de gestion courante	203 424,94 €	301 936,74 €	241 653,54 €
66 - Charges financières	43 363,48 €	44 420,27 €	45 154,31 €
67 - Charges spécifiques	3 813,90 €	62 530,06 €	1 862,00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	50 000,00 €	6 977,17 €	65 000,00 €
Total général	3 580 973,89 €	4 081 440,55 €	4 000 675,97 €

La section de fonctionnement regroupe :

- Les frais de personnel : une diminution d'environ 6 K due au départ de deux agents en cours d'année, une personne partie à la retraite qui n'a pas été remplacée, et au départ de l'ingénieur remplacé par un technicien
- Les charges à caractère générale correspondant aux dépenses quotidiennes de la ville, deuxième poste de dépenses de gestion :
 - ✓ Les achats sont en diminution de 3.9 % principalement du fait des économies effectuées sur les postes « Energie-Electricité » et « Alimentation ».
 - ✓ Les prestations de services sont en augmentation de 40 % qui est principalement causée par la signature de nouveaux contrats de prestations de services, les frais d'entretien de la voirie, l'augmentation des primes d'assurance et les abonnements logiciel, les formations, les vérifications diverses et les contrôles techniques.
 - ✓ Les autres prestations sont en diminution de 7.1 %.
- Les atténuations de produits concernent le FNGIR et le SPIC qui ont légèrement diminués.
- Le chapitre 042 concerne les amortissements de l'exercice 2024.
- Les autres charges de gestion courante, en diminution de 19.9 % sont composées essentiellement des subventions versées aux associations, au budget CCAS et à la Caisse des Ecoles, de l'enveloppe allouée aux indemnités des élus.
- Les charges financières correspondent au remboursement des intérêts d'emprunt.
- Les charges spécifiques concernent en grande partie l'annulation ou la réduction de titres sur exercices antérieurs.
- Le chapitre 68 concerne les provisions constituées pour les créances douteuses et pour les risques et charges dans le cadre du contentieux opposant la ville de Bagnols-en-Forêt à la ZAC de la Rouquaire.

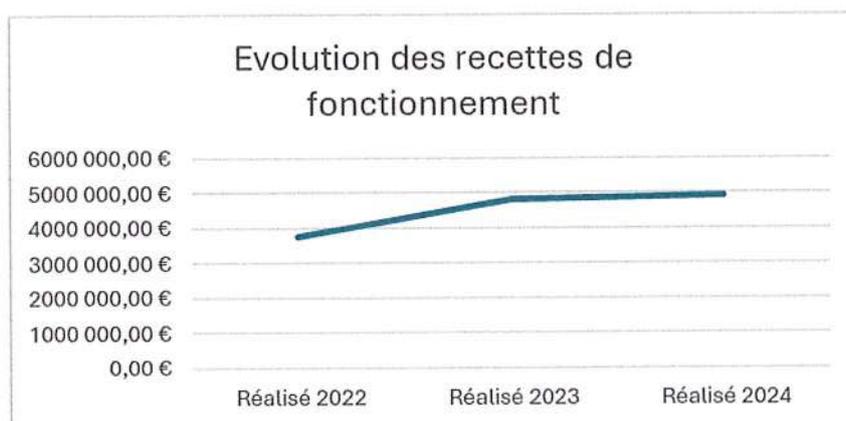


Les recettes

Chapitre	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
013 - Atténuations de charges	30 644,20 €	8 465,88 €	1 512,22 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 511,00 €	5 729,00 €	5 831,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	816 090,80 €	1 569 786,30 €	1 540 025,78 €
73 - Impôts et taxes	31 829,28 €	31 686,30 €	31 686,30 €
731 - Fiscalité locale	2 449 833,72 €	2 666 148,66 €	2 874 543,62 €
74 - Dotations et participations	209 963,06 €	179 818,88 €	261 586,86 €
75 - Autres produits de gestion courante	147 726,91 €	137 627,70 €	189 148,21 €
77 - Produits spécifiques	52 300,00 €	70 406,62 €	6 260,21 €
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00 €	133 954,50 €	0,00 €
Total général	3 740 898,97 €	4 803 623,84 €	4 910 594,20 €

La section de fonctionnement dispose de ressources régulières constituées par :

- En premier poste il s'agit de la fiscalité locale avec une augmentation de 7.7 %. La majeure partie de ces ressources est générée par la taxe d'habitation, les taxes foncières, l'attribution de compensation et les droits de mutation.
- En suivant le chapitre 70 concerne principalement les occupations du domaine public.
- La dotation globale de fonctionnement (DGF) a augmenté de 0.9 % et la dotation de solidarité rurale de 10.5 %. Le chapitre 74 est en augmentation suite au versement de la dotation générale de décentralisation pour un montant de 23 500 € dans le cadre de la révision du PLU et au versement de la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales d'un montant de 17 697 €.



L'investissement

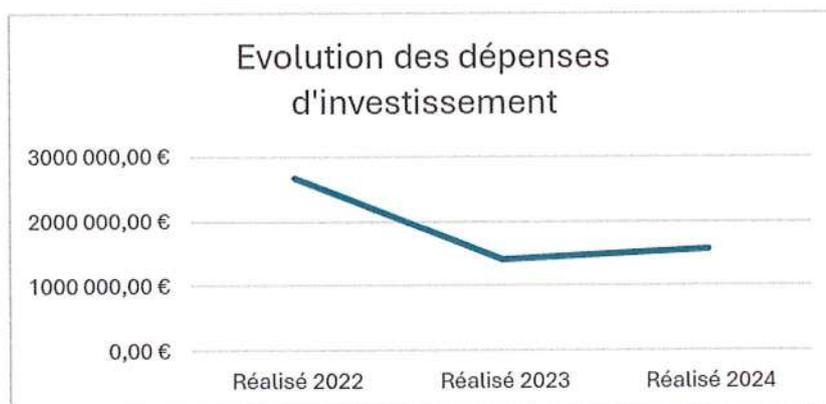
Les dépenses

Chapitre	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 511,00 €	5 729,00 €	5 831,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	1 000,00 €	44 467,13 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	625 656,64 €	649 534,24 €	340 254,39 €
20 - Immobilisations incorporelles	1 878,94 €	130 178,62 €	96 093,47 €
204 - Subventions d'équipement versées	65 179,98 €	0,00 €	18 092,57 €
21 - Immobilisations corporelles	999 919,38 €	401 883,01 €	634 713,12 €
23 - Immobilisations en cours	985 509,87 €	224 354,35 €	437 961,69 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	200,00 €	0,00 €
Total général	2 680 655,81 €	1 412 879,22 €	1 577 413,37 €

Le chapitre 21 a augmenté de 58 % du fait principalement de la réfection de la toiture de l'école pour un montant de 41 240.40 €, de la réfection de divers chemins communaux pour 97.5 K €, le paiement d'une partie de l'installation d'une microstation d'épuration pour le futur centre de loisirs pour 163 224 € et les travaux d'éclairage public pour 110 487.53 €.

Le chapitre 23 a augmenté de 95 % suite aux travaux de rénovation énergétique de l'école.

Le 3^{ème} poste important concerne les dépenses de remboursement des emprunts.



Le détail des réalisations sur chaque opération est reporté ci-dessous :

Opérations	Réalisé 2024
Hors opérations	832 486.70 €
AP1 - MTL-CENTRE AERE	108 954.62 €
AP2 - RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE	382 716.60 €
AP3 - ENTRETIEN CHEMINS RURAUX	94 640.40 €
AP4 – ECLAIRAGE PUBLIC	110 487.53 €
AP5 - REVISION PLU	22 557.00 €
AP7 – PLUVIAL	16 800.00 €
AP8 - VEHICULES	3 500.00 €
AP9 - MOBILIER	5 270.52 €
Total général	1 577 413.37 €

Le remboursement en capital des emprunts pour l'année 2024 s'élève à 340 154.39 €. L'état des emprunts au 31/12/2024 est présenté ci-dessous :

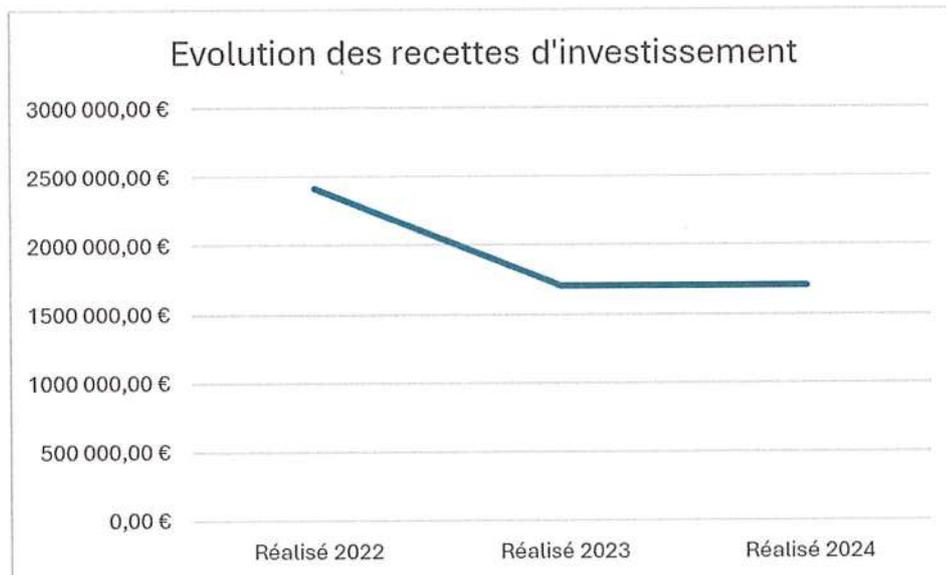
Désignation	Date d'obtention	Capital emprunté	Capital restant dû	Taux d'intérêts
PARKING DU CHATEAU EMPRUNT	03/08/2010	150 000,00 €	11 516,60 €	2,08
EMPRUNT POUR FINANCEMENT PARKING DU CHATEAU	04/08/2010	860 100,00 €	68 818,75 €	0,55
EMPRUNT POUR RENOVATION TRAVERSEE DU VILLAGE	20/03/2012	100 000,00 €	17 355,88 €	5,15
EMPRUNT POUR RENOVATION TRAVERSEE DU VILLAGE	28/03/2012	150 000,00 €	38 414,04 €	4,51
EMPRUNT POUR FINANCEMENT INVESTISSEMENT	11/06/2013	300 000,00 €	89 736,64 €	3,38
FINANCEMENT DEPENSES INVESTISSEMENT	20/06/2016	407 800,00 €	260 557,88 €	1,14
POUR TRAVAUX VOIRIE	13/06/2017	120 000,00 €	67 232,79 €	1,68
POUR TRAVAUX VOIRIE BEI	13/06/2017	120 000,00 €	66 906,76 €	1,31
POUR ACHAT TERRAINS ET TRAVAUX VOIRIE 2018	11/06/2018	305 800,00 €	242 142,01 €	1,38
ACHAT BALAYEUSE VOIRIE	07/12/2018	120 000,00 €	49 160,83 €	1,09
INVESTISSEMENTS 2019	09/08/2019	400 000,00 €	307 794,01 €	1,06
EMPRUNT POUR FINANCEMENT ACQUISITION IMMOBILIERE	24/04/2021	500 000,00 €	404 661,43 €	0,98
PRET RELAIS	15/04/2022	1 000 000,00 €	100 000,00 €	3,73
INVESTISSEMENTS 2023	04/04/2023	500 000,00 €	452 208,64 €	3,63
Total		5 033 700,00 €	2 176 506,26 €	

Les recettes

Chapitre	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	157 576,14 €	260 145,71 €	193 316,22 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	1 000,00 €	44 467,13 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	794 705,68 €	440 910,28 €	1 138 539,47 €
13 - Subventions d'investissement	459 951,32 €	500 905,38 €	325 634,22 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 000 100,00 €	500 000,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	3 087,07 €	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	200,00 €
Total général	2 412 333,14 €	1 706 048,44 €	1 702 157,04 €

Les recettes d'investissement sont principalement constituées pour :

- Le chapitre 10 : de l'affectation au 1068 du résultat de fonctionnement de l'année 2023 pour un montant de 846 590.63 €, du versement de la taxe d'aménagement à hauteur de 198 002.12 € et du FCTVA pour 93 946.72 €.
- Le chapitre 13 : de l'encaissement des subventions pour 325 634.22 €
- Le chapitre 040 concerne les amortissements de l'année 2024.
- Le chapitre 041 concerne les écritures afférentes aux intégrations des frais d'études et la récupération des avances versées dans le cadre du marché de rénovation énergétique de l'école.



Où l'exposé qui précède, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- d'approuver le Compte Financier Unique 2024 du budget principal ;
- de procéder au vote et d'arrêter les résultats définitifs.

Le 1^{er} adjoint, Pascal GRAFF

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

✉ : 1, Place de l'Hôtel de Ville - 83608 BAGNOLS-EN-FORET Cédex

☎ : 04 94 40 31 50 ☎ : 04 94 40 67 57

@ : mairie@bagnolsenforet.fr 🌐 : www.bagnolsenforet.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : BAGNOLS EN FORET (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21830008500014

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE L'ESTEREL

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL Code 12000 (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents en N	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'investissement	17
A1.2 - Recettes d'investissement	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement	20

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	21
B2 - Recettes d'investissement	24
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	27
D1 - Dépenses de fonctionnement	141
D2 - Recettes de fonctionnement	145

III - Etats financiers

A - Bilan	148
B - Compte de résultat	152
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	154
D - Balance des comptes	155

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	177
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	179
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	181

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	184
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	185
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	192
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	194
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	196
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	197
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	198
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	199
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	200
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	201
B3 - Etat des provisions	202
B4.1 - Etat synthétique des engagements donnés	204
B4.2 - Etat synthétique des engagements reçus	205
B4.3 - Etat des emprunts garantis	206
B4.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	207
B4.5 - Etat des contrats de crédit-bail	208
B4.6 - Etat des marchés de partenariat	209
B4.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	210
B4.8 - Autres engagements donnés	211
B4.9 - Autres engagements reçus	212
B5 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	213
B6 - Etat du personnel	215

B7 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	220
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	221
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	223
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	224
C2.1 - Situation des autorisations de programme (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	226
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	227
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	228
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	229
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	230
D2 - Actions de formation des élus	231
D3.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	232
D3.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	233
D4.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	234
D4.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	235
E - État des Contrôles du Compte Financier	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	236

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2 948

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	963,00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 291,51
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 663,76
3	Dépenses d'équipement brut / population	396,46
4	Encours de dette / population (2)(3)	851,14
5	DGF / population	55,46
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	56,19 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	84,56 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	22,37 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	15,44 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	51,16 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	2,29

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 901 753,38	4 160 992,00	6 062 745,38
	Recettes réalisées (1)	B	1 702 157,04	4 910 594,20	6 612 751,24
	Restes à réaliser	C	13 410,83	0,00	13 410,83
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 164 240,09	4 344 982,37	6 509 222,46
	Dépenses réalisées (1)	E	1 577 413,37	4 000 675,97	5 578 089,34
	Restes à réaliser	F	94 762,13	14 646,60	109 408,73
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	124 743,67	909 918,23	1 034 661,90
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	262 486,71	183 990,37	446 477,08
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	387 230,38	1 093 908,60	1 481 138,98
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-81 351,30	-14 646,60	-95 997,90
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	305 879,08	1 079 262,00	1 385 141,08

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	262 486,71	0,00	124 743,67	0,00	387 230,38
Fonctionnement	1 030 581,00	846 590,63	909 918,23	0,00	1 093 908,60
TOTAL I	1 293 067,71	846 590,63	1 034 661,90	0,00	1 481 138,98
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12007-MAISON DE SANTE-BAGNOLS-EN-FOR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-66 583,91	0,00	31 865,98	0,00	-34 717,93
Fonctionnement	69 322,56	69 322,56	55 349,31	0,00	55 349,31
Sous-Total	2 738,65	69 322,56	87 215,29	0,00	20 631,38
TOTAL II	2 738,65	69 322,56	87 215,29	0,00	20 631,38
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	1 295 806,36	915 913,19	1 121 877,19	0,00	1 501 770,36

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 94 762,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	84,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles	87 550,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	7 128,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 14 646,60
011	Charges à caractère général	14 646,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 13 410,83
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)	13 410,83
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)		D
ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	
Subventions d'investissement versées	196,57	Apports et subventions d'investissement
Autres immobilisations incorporelles	248,60	Neutralisations et régularisations
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Réserves
Terrains	2 264,90	Report à nouveau
Constructions	11 692,21	Résultat de l'exercice
Réseaux et installations de voirie	9 807,47	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant
Réseaux divers	1 198,90	TOTAL FONDS PROPRES (I)
Installations techniques, agencements et matériel	746,04	
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	PASSIF
Autres	1 016,69	
Immobilisations corporelles en cours	609,02	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	7 336,24	
Immobilisations financières (nettes)	47,36	DETTE FINANCIÈRES
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	35 164,00	Emprunts obligataires
ACTIF CIRCULANT	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit
Stocks	0,00	Dettes financières et autres emprunts
Créances	36,15	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)
Charges constatées d'avance	0,00	
Trésorerie	1 610,23	DETTE NON FINANCIÈRES
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 646,37	Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Comptes de régularisation (III)	0,00	Autres dettes non financières
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Produits constatés d'avance
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	36 810,37	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)
		TOTAL TRÉSORERIE (4)
		TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)
		Comptes de régularisation (III)
		Écarts de conversion passif (IV)
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	189,00	160,78
Participations	21,04	16,21
Compensations, autres attributions et autres participations	51,55	2,82
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	2 563,73	2 353,99
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	1 540,03	1 569,79
Produits des cessions d'actifs	0,00	70,41
Autres produits de gestion	195,41	137,63
Production stockée et immobilisée	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	133,95
Reprises du financement rattaché à un actif	5,83	5,73
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	4 566,58	4 451,31
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	955,59	896,43
Charges de personnel	2 103,49	2 106,91
Indemnités des élus (et membres du CESR)	77,51	79,94
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	17,64	155,24
Impôts et taxes	50,59	49,77
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	258,32	196,72
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	0,00	53,04
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	0,00	17,37
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	3 463,14	3 555,42

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	102,78	117,04
Autres charges	45,59	12,25
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	148,37	129,28
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	955,07	766,60
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	45,15	44,42
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-45,15	-44,42
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	909,92	722,18

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	392 522,14	96 093,47	24,48	84,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	18 092,57	18 092,57	100,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	830 579,90	634 713,12	76,42	87 550,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	525 744,80	437 961,69	83,30	7 128,00
	Total des opérations d'équipement (2)	6 248,16	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 773 187,57	1 186 860,85	66,93	94 762,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	340 754,39	340 254,39	99,85	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		340 754,39	340 254,39	99,85	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 113 941,96	1 527 115,24	72,24	94 762,13
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	5 831,00	5 831,00	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	44 467,13	44 467,13	100,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		50 298,13	50 298,13	100,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		2 164 240,09	1 577 413,37	72,89	94 762,13
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		2 164 240,09	1 577 413,37		94 762,13

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	480 400,24	325 634,22	67,78	13 410,83
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 141 590,63	1 138 539,47	99,73	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	200,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 661 990,87	1 464 373,69	88,11	13 410,83
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	195 295,38	193 316,22	98,99	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	44 467,13	44 467,13	100,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		239 762,51	237 783,35	99,17	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 901 753,38	1 702 157,04	89,50	13 410,83
001 Solde d'exécution positif reporté		262 486,71			
Total des recettes de la section d'investissement		2 164 240,09	1 702 157,04		13 410,83

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	1 076 661,48	948 898,31	22 752,81	971 651,12	90,25	14 646,60
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 329 807,61	2 138 893,65	642,13	2 139 535,78	91,83	0,00
014	Atténuations de produits	350 116,00	342 503,00	0,00	342 503,00	97,83	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	272 175,87	241 653,54	0,00	241 653,54	88,79	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 028 760,96	3 671 948,50	23 394,94	3 695 343,44	91,72	14 646,60
66	Charges financières	49 064,03	36 540,63	8 613,68	45 154,31	92,03	0,00
67	Charges spécifiques	1 862,00	1 862,00	0,00	1 862,00	100,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	70 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	92,86	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		4 149 686,99	3 775 351,13	32 008,62	3 807 359,75	91,75	14 646,60
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	195 295,38	193 316,22	0,00	193 316,22	98,99	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		195 295,38	193 316,22	0,00	193 316,22	98,99	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		4 344 982,37	3 968 667,35	32 008,62	4 000 675,97	92,08	14 646,60
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		4 344 982,37	3 968 667,35	32 008,62	4 000 675,97		14 646,60

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	10 000,00	1 512,22	0,00	1 512,22	15,12	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 030 450,00	1 540 025,78	0,00	1 540 025,78	149,45	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	30 000,00	31 686,30	0,00	31 686,30	105,62	0,00
731	Fiscalité locale	2 755 000,00	2 874 103,62	440,00	2 874 543,62	104,34	0,00
74	Dotations et participations	147 711,00	261 586,86	0,00	261 586,86	177,09	0,00
75	Autres produits de gestion courante	182 000,00	189 148,21	0,00	189 148,21	103,93	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 155 161,00	4 898 062,99	440,00	4 898 502,99	117,89	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	6 260,21	0,00	6 260,21	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		4 155 161,00	4 904 323,20	440,00	4 904 763,20	118,04	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	5 831,00	5 831,00	0,00	5 831,00	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		5 831,00	5 831,00	0,00	5 831,00	100,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		4 160 992,00	4 910 154,20	440,00	4 910 594,20	118,01	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		183 990,37					
Total des recettes de la section de fonctionnement		4 344 982,37	4 910 154,20	440,00	4 910 594,20		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	0,00	27 587,87	0,00	27 587,87	0,00
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	0,00	56 055,60	0,00	56 055,60	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	12 450,00	0,00	12 450,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	392 522,14	96 093,47	0,00	96 093,47	296 428,67
204182	Bâtiments et installations	0,00	18 092,57	0,00	18 092,57	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	18 092,57	18 092,57	0,00	18 092,57	0,00
2111	Terrains nus	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	580,00	0,00	580,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	41 240,40	0,00	41 240,40	0,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	0,00	40 169,20	0,00	40 169,20	0,00
2138	Autres constructions	0,00	24 990,00	0,00	24 990,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	97 532,40	0,00	97 532,40	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	8 025,37	0,00	8 025,37	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	163 224,00	0,00	163 224,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	134 029,01	0,00	134 029,01	0,00
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	18 794,00	0,00	18 794,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	3 978,33	0,00	3 978,33	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	24 670,93	0,00	24 670,93	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	7 133,76	0,00	7 133,76	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00	0,00
2183	Matériel informatique	0,00	23 676,42	0,00	23 676,42	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	6 012,84	0,00	6 012,84	0,00
2188	Autres	0,00	15 156,46	0,00	15 156,46	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	836 828,06	634 713,12	0,00	634 713,12	202 114,94
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	399 706,96	0,00	399 706,96	0,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	38 254,73	0,00	38 254,73	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	525 744,80	437 961,69	0,00	437 961,69	87 783,11
2153812	Autres réseaux	0,00	4 281,65	4 281,65	0,00	0,00
total opération n° 12	Opération d'équipement n° 12	0,00	4 281,65	4 281,65	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 773 187,57	1 191 142,50	4 281,65	1 186 860,85	586 326,72
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	340 154,39	0,00	340 154,39	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	340 754,39	340 254,39	0,00	340 254,39	500,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		340 754,39	340 254,39	0,00	340 254,39	500,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 113 941,96	1 531 396,89	4 281,65	1 527 115,24	586 826,72
13911	<i>Etat et établissements nationaux</i>	<i>0,00</i>	<i>105,00</i>	<i>0,00</i>	<i>105,00</i>	<i>0,00</i>
13912	<i>Régions</i>	<i>0,00</i>	<i>57,00</i>	<i>0,00</i>	<i>57,00</i>	<i>0,00</i>

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
13913	Départements	0,00	4 886,00	0,00	4 886,00	0,00
13918	Autres	0,00	783,00	0,00	783,00	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	5 831,00	5 831,00	0,00	5 831,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	44 467,13	0,00	44 467,13	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	44 467,13	44 467,13	0,00	44 467,13	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		50 298,13	50 298,13	0,00	50 298,13	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		2 164 240,09	1 581 695,02	4 281,65	1 577 413,37	586 826,72
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		2 164 240,09	1 581 695,02	4 281,65	1 577 413,37	586 826,72

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	176 377,22	0,00	176 377,22	0,00
1323	Départements	0,00	149 257,00	0,00	149 257,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	480 400,24	325 634,22	0,00	325 634,22	154 766,02
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	93 946,72	0,00	93 946,72	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	198 002,12	0,00	198 002,12	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	846 590,63	0,00	846 590,63	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 141 590,63	1 138 539,47	0,00	1 138 539,47	3 051,16
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	200,00	0,00	200,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	200,00	0,00	200,00	-200,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 661 990,87	1 464 373,69	0,00	1 464 373,69	197 617,18
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	0,00	7 048,82	0,00	7 048,82	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2803	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	0,00	876,00	0,00	876,00	0,00
2804182	Bâtiments et installations	0,00	32 706,00	0,00	32 706,00	0,00
2804412	Bâtiments et installations	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00
2812	Agencements et aménagements de terrains	0,00	482,00	0,00	482,00	0,00
28132	Bâtiments privés	0,00	30 036,00	0,00	30 036,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	1 696,00	0,00	1 696,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	126,00	0,00	126,00	0,00
28156	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	11 251,00	0,00	11 251,00	0,00
28157	Matériel et outillage technique	0,00	31 200,00	0,00	31 200,00	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	6 536,00	0,00	6 536,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	26 360,68	0,00	26 360,68	0,00
28183	Matériel informatique	0,00	18 297,78	0,00	18 297,78	0,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	9 426,94	0,00	9 426,94	0,00
28188	Autres	0,00	16 273,00	0,00	16 273,00	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	195 295,38	193 316,22	0,00	193 316,22	1 979,16
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	0,00	27 332,40	0,00	27 332,40	0,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	17 134,73	0,00	17 134,73	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	44 467,13	44 467,13	0,00	44 467,13	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		239 762,51	237 783,35	0,00	237 783,35	1 979,16
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 901 753,38	1 702 157,04	0,00	1 702 157,04	199 596,34
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		262 486,71	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section d'investissement		2 164 240,09	1 702 157,04	0,00	1 702 157,04	462 083,05

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10(1)
LIBELLE : SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 122 065,47
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	118 265,47
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	52 477,70
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	65 787,77
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	3 800,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 4 049,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 049,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	4 049,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-118 016,47

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11(1)
LIBELLE : ATELIERS MUNICIPAUX

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	139 221,27
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 405,12
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00		0,00	3 963,80
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00		0,00	441,32
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	134 816,15
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	134 816,15

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 2 649,85
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 649,85
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	2 649,85
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-136 571,42

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12(1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		6 248,16	0,00	0,00	0,00	423 835,37
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	6 248,16	0,00	0,00	0,00	209 775,57
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00		0,00	5 458,38
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	1 925,28
21538	Autres réseaux	6 248,16	0,00		0,00	181 443,07
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00		0,00	1 452,72
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	547,20
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	18 948,92
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	214 059,80
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	214 059,80

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 25 874,53
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	25 874,53
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	6 746,73
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	19 127,80
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-397 960,84

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13(1)
LIBELLE : EVOLUTION LOGICIELS GESTION

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	68 699,14
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	39 784,10
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	39 784,10
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	28 915,04
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		0,00	28 915,04
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 24 675,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	24 675,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00		0,00	24 675,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-44 024,14

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14(1)
LIBELLE : EQUIPEMENT TERRITOIRE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	68 667,40
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	40 193,03
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		0,00	40 193,03
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	28 474,37
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	28 474,37

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		33 000,41	19 589,58	0,00	13 410,83	23 589,58
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	33 000,41	19 589,58	0,00	13 410,83	23 589,58
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	33 000,41	19 589,58		13 410,83	19 589,58
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00		0,00	4 000,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	19 589,58	D - B	-45 077,82

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15(1)
LIBELLE : HORLOGERIE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	4 720,61
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 720,61
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		0,00	4 720,61
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-4 720,61

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 16(1)
LIBELLE : CHEMINS ET EP COMMUNAUX

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 4 002 978,07
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	864,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00		0,00	864,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	506 694,30
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		0,00	3 157,50
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00		0,00	217 514,66
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	272 857,72
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		0,00	4 733,65
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		0,00	6 325,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	2 105,77
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	3 495 419,77
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	3 495 419,77

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	964 078,93
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	664 078,93
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	616 954,60
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	34 983,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00		0,00	12 141,33
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		0,00	300 000,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-3 038 899,14

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17(1)
LIBELLE : TRAVAUX ECOLE ET CANTINE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	81 497,64
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 043,82
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	3 043,82
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	23 128,91
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00		0,00	14 979,63
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		0,00	1 603,84
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		0,00	6 545,44
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	55 324,91
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	55 324,91

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 33 673,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	33 673,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	12 026,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00		0,00	21 647,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-47 824,64

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18(1)
LIBELLE : CAISSONS ENTERRES

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 275 701,50
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	275 701,50
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	275 701,50

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 70 000,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	70 000,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-205 701,50

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19(1)
LIBELLE : SECURITE CHEMIN SAINT ANTOINE & ADRECH

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	46 345,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		46 345,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00		0,00	0,00		46 345,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 7 160,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 160,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	7 160,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-39 185,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20(1)
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 710 566,70
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	8 760,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00		0,00	8 760,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	413 955,06
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		0,00	5 676,96
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	97 306,81
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00		0,00	86 751,11
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		0,00	1 573,92
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		0,00	51 129,48
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	2 225,51
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		0,00	100 466,31
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	68 824,96
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 287 851,64
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	1 287 851,64

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		5 757,60	C 5 757,60	0,00	0,00	D 489 878,26
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	5 757,60	5 757,60	0,00	0,00	489 878,26
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00		0,00	16 715,25
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00		0,00	10 951,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	5 757,60	5 757,60		0,00	57 204,34
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	405 007,67
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	5 757,60	D - B	-1 220 688,44

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21(1)
LIBELLE : VOIRIE SIGNALÉTIQUE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	856 317,04
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	194 975,37
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	5 621,20
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	41 860,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	41 819,28
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00		0,00	102 301,39
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	3 373,50
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	661 341,67
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	658 534,05
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	2 807,62

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 252 981,61
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	250 173,99
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	225 373,99
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00		0,00	24 800,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 807,62
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	2 807,62

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-603 335,43

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 22(1)
LIBELLE : TRAVAUX AU CIMETIERE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	90 478,65
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	88 678,65
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	47 433,92
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	41 244,73
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	1 800,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-90 478,65

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23(1)
LIBELLE : TRAVAUX MAIRIE BATIMENT ANNEXE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	26 732,47
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		26 732,47
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00		0,00	0,00		26 732,47

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-26 732,47

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 24(1)
LIBELLE : ACHAT PHOTOCOPIEURS

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	10 668,68
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		10 668,68
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		0,00	0,00		10 668,68
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-10 668,68

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 25(1)
LIBELLE : VEHICULES

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	846 417,09
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	846 417,09
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	0,00		0,00	2 159,65
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00		0,00	381 344,16
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		0,00	25 194,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00		0,00	437 719,28
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 114 807,13
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	114 807,13
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00		0,00	76 810,13
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	12 597,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	25 400,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-731 609,96

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 26(1)
LIBELLE : HOTEL DE VILLE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	920 731,27
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	14 880,76
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	14 880,76
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	321 226,94
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	9 687,77
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00		0,00	46 311,30
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		0,00	12 273,40
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	7 619,33
2183	Matériel informatique	0,00	0,00		0,00	46,80
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		0,00	213 283,15
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	32 005,19
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	584 623,57
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	584 623,57

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 300 425,41
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	300 425,41
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	7 402,41
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	26 523,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	57 600,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	208 900,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-620 305,86

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 27(1)
LIBELLE : EQUIPEMENT SERVICES TECHNIQUES

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 291 985,21
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 684,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	4 684,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	282 314,09
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	1 181,36
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00		0,00	1 457,17
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	6 257,34
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	0,00		0,00	3 335,40
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00		0,00	148 982,15
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		0,00	44 308,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		0,00	20 048,24
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	56 744,43
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	4 987,12
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	4 987,12

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 23 896,66
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	23 896,66
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	421,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00		0,00	23 475,66
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-268 088,55

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 28(1)
LIBELLE : ACQ. VEHICULE POLICE MUNICIPALE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	14 832,68
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		14 832,68
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00		14 832,68
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	9 875,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	9 875,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00		0,00	9 875,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-4 957,68

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 29(1)
LIBELLE : CONFORM.COFFRETS ELECTRIQUES & RES.ELECT.

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	71 888,30
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 293,93
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	2 293,93
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	69 594,37
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	69 594,37

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 31 660,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	31 660,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	31 660,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-40 228,30

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 30(1)
LIBELLE : SPORT ET JEUX

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	148 344,68
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	63 770,12
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		0,00	58 694,06
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	5 076,06
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	84 574,56
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	84 574,56

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 51 361,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	51 361,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	7 361,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	35 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	9 000,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-96 983,68

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 31(1)
LIBELLE : ACQUISITIONS IMMOBILIERES

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 296 223,50
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 293 463,50
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00	439 553,04
2118	Autres terrains	0,00	0,00		0,00	16 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	146 372,04
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00		0,00	659 979,38
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	31 559,04
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 760,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	2 760,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 115 350,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	115 350,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	115 350,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-1 180 873,50

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 32(1)
LIBELLE : BATIMENT TAUX TVA 10%

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	159 091,27
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	11 320,18
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00		0,00	10 013,84
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		0,00	494,26
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	812,08
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	147 771,09
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	147 771,09

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	74 678,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	74 678,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	27 878,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	46 800,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -84 413,27

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 33(1)
LIBELLE : PARKINGS

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	2 674 214,18
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 956,08
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00		0,00	5 956,08
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	366 065,47
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00		0,00	53 160,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		0,00	1 090,56
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	12 576,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	276 963,04
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00		0,00	3 408,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		0,00	12 375,77
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	1 415,08
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	5 077,02
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 302 192,63
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	2 209 532,53
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	92 660,10

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 1 420 936,88
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	420 936,88
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	45 734,70
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	75 309,81
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	132 679,61
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00		0,00	167 212,76
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		0,00	1 000 000,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-1 253 277,30

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 34(1)
LIBELLE : AMENAGEMENT CENTRE VILLAGE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 1 001 661,71
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 001 661,71
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	1 001 661,71

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 390 759,96
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	140 949,96
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	26 749,96
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	114 200,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	249 810,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		0,00	249 810,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-610 901,75

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 35(1)
LIBELLE : PLANTATIONS D'ARBRES

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	7 613,79
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		7 613,79
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00		7 613,79
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	2 078,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 078,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00		0,00	1 010,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	1 068,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-5 535,79

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 36(1)
LIBELLE : GESTION DISTRIBUTION CARBURANT

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	18 848,48
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		18 848,48
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		0,00	0,00		18 848,48
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-18 848,48

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 37(1)
LIBELLE : CONFORMITE BATIMENTS COMMUNAUX

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	53 905,13
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	53 905,13
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	53 905,13

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-53 905,13

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 38(1)
LIBELLE : CHIRURGIE ARBORICOLE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	25 509,48
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	25 509,48
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	25 509,48
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	7 410,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 410,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00		0,00	3 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	4 410,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -18 099,48

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 39(1)
LIBELLE : MTL

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	973 165,93
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		255 791,21
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00			0,00		21 540,25
2131	Bâtiments publics	0,00			0,00		83 777,83
2135	Installations générales, agencements	0,00			0,00		6 570,63
2138	Autres constructions	0,00			0,00		16 965,35
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00			0,00		2 909,76
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00			0,00		2 280,60
2181	Install. générales, agencements	0,00			0,00		62 661,46
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00			0,00		12 135,51
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00			0,00		46 949,82
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		717 374,72
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00		717 374,72

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 264 345,47
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	264 345,47
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00		0,00	30 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	144 023,50
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00		0,00	89 821,97
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-708 820,46

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 40(1)
LIBELLE : CONFORMITE-SECURITE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	351 202,66
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	325 928,72
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00		0,00	16 333,20
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	2 280,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	4 714,39
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		0,00	1 658,64
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	0,00		0,00	137 426,31
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		0,00	8 234,34
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	5 571,60
2182	Matériel de transport	0,00	0,00		0,00	2 749,44
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		0,00	2 000,44
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	144 960,36
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	25 273,94
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	25 273,94

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 37 525,50
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	37 525,50
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	9 625,50
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	27 900,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-313 677,16

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 41(1)
LIBELLE : EQUIPEMENT SALLES COMMUNES

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	32 867,05
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		32 867,05
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		0,00	0,00		32 867,05
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 930,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	930,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00		0,00	930,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-31 937,05

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 42(1)
LIBELLE : CHAPELLES ET PRESBYTERE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	303 729,66
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	303 729,66
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	289 023,64
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	14 706,02

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	137 303,22
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	122 597,20
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	15 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	30 542,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	77 055,20
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	14 706,02
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	14 706,02

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-166 426,44

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 43(1)
LIBELLE : CAVE COOPERATIVE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	148 842,70
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	116 355,63
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	116 355,63
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	32 487,07
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	32 487,07

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	132 163,44
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	86 063,44
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	86 063,44
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	46 100,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		0,00	46 100,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	D - B
	0,00	-16 679,26

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 44(1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	66 100,27
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	66 100,27
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	66 100,27
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 53 800,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	53 800,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	37 712,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	12 195,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00		0,00	3 893,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-12 300,27

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 45(1)
LIBELLE : ETUDE ACCES VOIRIE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	24 246,32
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	24 246,32
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	24 246,32

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 26 206,68
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	26 206,68
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	26 206,68
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	1 960,36

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 46(1)
LIBELLE : AMENAGEMENTS PAYSAGERS - JARDIN POTAGER

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	100 622,37
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	91 521,49
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		0,00	74 116,41
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	4 546,92
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		0,00	5 859,07
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	6 999,09
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	9 100,88
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	9 100,88

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 19 600,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	19 600,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	19 600,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-81 022,37

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 47(1)
LIBELLE : VIDEOSURVEILLANCE PARKINGS

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	95 590,04
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	95 590,04
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	95 590,04

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 54 100,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	54 100,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00		0,00	54 100,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-41 490,04

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 48(1)
LIBELLE : AMENAGEMENTS BATIMENTS COMMUNAUX

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	488 401,52
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	390 023,09
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	209 959,26
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00		0,00	20 506,40
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00		0,00	52 637,75
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	29 858,58
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		0,00	678,12
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	45 541,38
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		0,00	18 251,06
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	12 590,54
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	98 378,43
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	95 291,48
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	3 086,95

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	102 825,82
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	101 758,18
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	27 015,18
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	74 743,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 067,64
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	1 067,64

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-385 575,70

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 49(1)
LIBELLE : FONTAINES CIRCUIT FERME

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 44 152,70
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	44 152,70
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	44 152,70

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 12 874,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	12 874,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	12 874,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-31 278,70

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 50(1)
LIBELLE : SQUARE FRANCIS POULENC

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 168 768,40
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	168 768,40
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	168 768,40

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 90 584,77
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	90 584,77
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	61 227,30
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00		0,00	29 357,47
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-78 183,63

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 51(1)
LIBELLE : DOCUMENTS D'URBANISME

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	93 977,65
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	93 977,65
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00		0,00	20 957,45
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00		0,00	73 020,20
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-93 977,65

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 52(1)
LIBELLE : ZONE D'ACTIVITES DU DEFFENS

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	23 807,10
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	23 807,10
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00		0,00	23 807,10
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-23 807,10

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 53(1)
LIBELLE : CHAPELLE NOTRE-DAME

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	27 136,58
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 608,58
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	5 608,58
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	21 528,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	21 528,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	25 278,25
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	25 278,25
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	18 150,25
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	7 128,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -1 858,33

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 54(1)
LIBELLE : DECHETTERIE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	507 426,43
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	507 426,43
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	507 426,43

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 264 520,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	264 520,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	44 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	55 720,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	164 800,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-242 906,43

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 55(1)
LIBELLE : CAMERAS

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	32 618,50
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		32 618,50
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00		0,00	0,00		32 618,50

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-32 618,50

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 56(1)
LIBELLE : AMENAGEMENT MONUMENT AUX MORTS

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	17 989,86
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		17 989,86
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00		0,00	0,00		17 989,86
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 14 360,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	14 360,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	14 360,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-3 629,86

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 57(1)
LIBELLE : FALAISE RUE ANCIENNE MAIRIE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	87 451,52
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		87 451,52
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00		0,00	0,00		87 451,52

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 51 183,72
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	51 183,72
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	51 183,72
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-36 267,80

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 58(1)
LIBELLE : MUR ROPANICEA

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	63 422,17
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 588,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00		0,00	3 588,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	59 834,17
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	59 834,17
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 34 354,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	34 354,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	34 354,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-29 068,17

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 59(1)
LIBELLE : TRI SELECTIF UNITES COMPACTAGE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	39 053,58
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	37 728,40
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00		0,00	405,64
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		0,00	31 190,78
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	6 131,98
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 325,18
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	1 325,18

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-39 053,58

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 60(1)
LIBELLE : G.R.TOITURES BATIMENTS COMMUNAUX

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 20 814,05
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	20 814,05
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	20 814,05

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-20 814,05

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 61(1)
LIBELLE : PLAN DE SERRURERIE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	29 505,33
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	29 505,33
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	29 505,33

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-29 505,33

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 62(1)
LIBELLE : MUR SOUTENEMENT PLACE EGLISE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	19 406,30
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	19 406,30
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	19 406,30
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-19 406,30

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 63(1)
LIBELLE : CIRCUIT TOURISTIQUE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 25 896,73
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	25 896,73
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	25 896,73

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-25 896,73

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 64(1)
LIBELLE : TRAVAUX SUITE INTEMPERIES

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	266 412,38
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	106 690,80
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00		0,00	106 690,80
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	159 721,58
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	159 721,58

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 67 740,80
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	67 740,80
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	12 633,80
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	11 166,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	43 941,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-198 671,58

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 65(1)
LIBELLE : TRAVAUX EXTERIEURS

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	77 710,65
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	77 710,65
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	2 592,83
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00		0,00	21 691,86
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00		0,00	2 654,39
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	19 815,39
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		0,00	1 702,48
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	8 296,65
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	20 957,05
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-77 710,65

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 66(1)
LIBELLE : MAISON MEDICALE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 452,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 452,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	1 452,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-1 452,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60611	Eau et assainissement	0,00	12 779,21	0,00	12 779,21	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	105 812,62	15 562,26	90 250,36	0,00
60621	Combustibles	0,00	8 612,39	0,00	8 612,39	0,00
60622	Carburants	0,00	16 739,16	137,56	16 601,60	0,00
60623	Alimentation	0,00	77 697,97	1 203,76	76 494,21	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	1 237,86	0,00	1 237,86	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	2 606,69	0,00	2 606,69	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	8 272,86	170,33	8 102,53	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	82 776,90	700,99	82 075,91	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	4 628,51	0,00	4 628,51	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	9 145,97	0,00	9 145,97	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	6 368,14	0,00	6 368,14	0,00
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)	0,00	608,70	0,00	608,70	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	5 084,50	0,00	5 084,50	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	53 186,88	1 614,00	51 572,88	0,00
613	Locations	0,00	21 847,64	540,00	21 307,64	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	3 229,00	0,00	3 229,00	0,00
615228	Autres bâtiments	0,00	1 009,20	0,00	1 009,20	0,00
615231	Voiries	0,00	19 206,00	0,00	19 206,00	0,00
615232	Réseaux	0,00	8 975,38	0,00	8 975,38	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	14 530,85	0,00	14 530,85	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	6 568,58	0,00	6 568,58	0,00
6156	Maintenance	0,00	57 076,12	564,00	56 512,12	0,00
6161	Multirisques	0,00	65 761,80	17 852,31	47 909,49	0,00
6162	Assurance obligatoire dommage-construction	0,00	8 775,39	0,00	8 775,39	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
617	Études et recherches	0,00	25 389,82	3 020,00	22 369,82	0,00
618	Divers	0,00	69 994,44	6 184,00	63 810,44	0,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00	71 378,58	15,00	71 363,58	0,00
623	Publicité, publications, relations publiques	0,00	53 707,76	3 281,00	50 426,76	0,00
624	Transports de biens et transports collectifs	0,00	7 102,50	0,00	7 102,50	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	2 715,77	0,00	2 715,77	0,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	23 943,81	407,75	23 536,06	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	873,23	0,00	873,23	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	2 738,19	0,00	2 738,19	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	133 421,74	0,00	133 421,74	0,00
6284	Redevance pour services rendus	0,00	502,98	0,00	502,98	0,00
62876	Au GFP de rattachement	0,00	4 781,50	0,00	4 781,50	0,00
6288	Autres	0,00	7 758,40	0,00	7 758,40	0,00
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts).	0,00	17 285,04	1 228,00	16 057,04	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	1 076 661,48	1 024 132,08	52 480,96	971 651,12	105 010,36
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	0,00	34 529,30	0,00	34 529,30	0,00
6411	Personnel titulaire	0,00	1 069 693,77	0,00	1 069 693,77	0,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	408 055,91	0,00	408 055,91	0,00
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	0,00	588 316,49	0,00	588 316,49	0,00
6470	Autres charges sociales	0,00	38 940,31	0,00	38 940,31	0,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	2 329 807,61	2 139 535,78	0,00	2 139 535,78	190 271,83
7391112	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	0,00	309,00	0,00	309,00	0,00
739221	FNGIR	0,00	288 116,00	0,00	288 116,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	0,00	54 078,00	0,00	54 078,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	350 116,00	342 503,00	0,00	342 503,00	7 613,00
65134	Aides	0,00	1 190,00	0,00	1 190,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	73 588,75	0,00	73 588,75	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	3 123,58	0,00	3 123,58	0,00
65315	Formation	0,00	893,00	150,00	743,00	0,00
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	0,00	50,90	0,00	50,90	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	224,77	0,00	224,77	0,00
65568	Autres contributions	0,00	800,00	0,00	800,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	2 173,36	0,00	2 173,36	0,00
65732	Régions	0,00	6 946,17	0,00	6 946,17	0,00
657348	Autres communes	0,00	6 538,28	0,00	6 538,28	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	3 938,31	0,00	3 938,31	0,00
657364	Caisse des écoles	0,00	49 700,89	0,00	49 700,89	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	34 464,00	0,00	34 464,00	0,00
6577	Remises gracieuses	0,00	42 614,91	0,00	42 614,91	0,00
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	0,00	5 718,76	0,00	5 718,76	0,00
65818	Autres	0,00	6 967,07	4 305,60	2 661,47	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	35,00	0,00	35,00	0,00
65888	Autres	0,00	7 141,39	0,00	7 141,39	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	272 175,87	246 109,14	4 455,60	241 653,54	30 522,33
Total des dépenses de gestion des services		4 028 760,96	3 752 280,00	56 936,56	3 695 343,44	333 417,52
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	45 004,49	0,00	45 004,49	0,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	8 613,68	8 463,86	149,82	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 66	Charges financières	49 064,03	53 618,17	8 463,86	45 154,31	3 909,72
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	1 862,00	0,00	1 862,00	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	1 862,00	1 862,00	0,00	1 862,00	0,00
681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges de fonctionnement	0,00	65 000,00	0,00	65 000,00	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	70 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles et mixtes		4 149 686,99	3 872 760,17	65 400,42	3 807 359,75	342 327,24
<i>total chapitre 023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges de fonctionnement	0,00	193 316,22	0,00	193 316,22	0,00
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>195 295,38</i>	<i>193 316,22</i>	<i>0,00</i>	<i>193 316,22</i>	<i>1 979,16</i>
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		195 295,38	193 316,22	0,00	193 316,22	1 979,16
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		4 344 982,37	4 066 076,39	65 400,42	4 000 675,97	344 306,40
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		4 344 982,37	4 066 076,39	65 400,42	4 000 675,97	344 306,40

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	1 512,22	0,00	1 512,22	0,00
total chapitre 013	Atténuations de charges	10 000,00	1 512,22	0,00	1 512,22	8 487,78
7022	Coupes de bois	0,00	10 139,51	0,00	10 139,51	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	6 445,00	0,00	6 445,00	0,00
7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics	0,00	1 225 945,68	0,00	1 225 945,68	0,00
7036	Droits de pâturage et de tourbage	0,00	200,00	0,00	200,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	300,00	0,00	300,00	0,00
7063	Redevances et droits des services à caractère sportif et de loisirs	0,00	45 995,44	0,00	45 995,44	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0,00	118 326,60	0,00	118 326,60	0,00
70843	par les C.C.A.S./CIAS	0,00	7 884,01	0,00	7 884,01	0,00
70848	aux autres organismes	0,00	69 072,79	14 860,19	54 212,60	0,00
70874	par la caisse des écoles	0,00	89,58	0,00	89,58	0,00
70878	par des tiers	0,00	68 397,36	0,00	68 397,36	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	0,00	2 090,00	0,00	2 090,00	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 030 450,00	1 554 885,97	14 860,19	1 540 025,78	-509 575,78
73211	Attribution de compensation	0,00	31 686,30	0,00	31 686,30	0,00
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	30 000,00	31 686,30	0,00	31 686,30	-1 686,30
73111	Impôts directs locaux	0,00	2 376 799,00	0,00	2 376 799,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	5 114,00	0,00	5 114,00	0,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	0,00	190 336,13	0,00	190 336,13	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	49 120,00	0,00	49 120,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
73134	Taxe sur les déchets stockés	0,00	157 452,58	0,00	157 452,58	0,00
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	91 461,91	0,00	91 461,91	0,00
73154	Droits de place	0,00	4 260,00	0,00	4 260,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	2 755 000,00	2 874 543,62	0,00	2 874 543,62	-119 543,62
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	93 407,00	0,00	93 407,00	0,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	0,00	70 092,00	0,00	70 092,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	0,00	333,00	0,00	333,00	0,00
744	FCTVA	0,00	1 664,19	0,00	1 664,19	0,00
74611	DGD	0,00	23 500,00	0,00	23 500,00	0,00
74758	Autres groupements	0,00	19 317,07	0,00	19 317,07	0,00
7478	Autres organismes	0,00	1 720,52	0,00	1 720,52	0,00
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	0,00	3 112,00	0,00	3 112,00	0,00
74834	État - compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	0,00	23 977,00	0,00	23 977,00	0,00
748374	Biodiversité et aménités rurales	0,00	17 697,00	0,00	17 697,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	6 011,00	0,00	6 011,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	756,08	0,00	756,08	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	147 711,00	261 586,86	0,00	261 586,86	-113 875,86
752	Revenus des immeubles	0,00	99 642,06	0,00	99 642,06	0,00
755	Dédits et pénalités	0,00	2 040,00	0,00	2 040,00	0,00
75738	Autres	0,00	19 500,00	0,00	19 500,00	0,00
75888	Autres	0,00	68 450,85	484,70	67 966,15	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	182 000,00	189 632,91	484,70	189 148,21	-7 148,21
Total des recettes de gestion des services		4 155 161,00	4 913 847,88	15 344,89	4 898 502,99	-743 341,99
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	0,00	6 260,21	0,00	6 260,21	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	6 260,21	0,00	6 260,21	-6 260,21
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		4 155 161,00	4 920 108,09	15 344,89	4 904 763,20	-749 602,20
777	<i>Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>	0,00	5 831,00	0,00	5 831,00	0,00
total chapitre 042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	5 831,00	5 831,00	0,00	5 831,00	0,00
total chapitre 043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 831,00	5 831,00	0,00	5 831,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		4 160 992,00	4 925 939,09	15 344,89	4 910 594,20	-749 602,20
002 Résultat de fonctionnement reporté		183 990,37	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		4 344 982,37	4 925 939,09	15 344,89	4 910 594,20	-565 611,83

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		329 580,00	133 012,00	196 568,00	212 181,43
Autres immobilisations incorporelles		398 487,26	153 588,14	244 899,12	184 062,87
Immobilisations incorporelles en cours		3 705,60	0,00	3 705,60	3 705,60
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		2 359 348,86	94 452,78	2 264 896,08	2 292 798,08
Constructions		12 141 843,38	449 635,28	11 692 208,10	11 424 908,58
Réseaux et installations de voirie		9 815 443,29	7 971,97	9 807 471,32	9 629 138,35
Réseaux divers		1 204 576,01	5 679,03	1 198 896,98	860 043,89
Installations techniques, agencements et matériel		1 645 335,33	899 295,94	746 039,39	754 106,21
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		1 995 825,09	979 138,33	1 016 686,76	1 031 565,68
Immobilisations corporelles en cours		609 022,41	0,00	609 022,41	451 002,24
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		7 336 240,65	0,00	7 336 240,65	7 293 176,87
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		47 363,30	0,00	47 363,30	47 563,30
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		37 886 771,18	2 722 773,47	35 163 997,71	34 184 253,10
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		463,40	0,00	463,40	15 323,59
Créances sur les redevables et comptes rattachés		34 149,89	21 977,17	12 172,72	30 993,15
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		0,00	0,00	0,00	27 104,60
Créances sur les autres débiteurs		23 510,09	0,00	23 510,09	25 930,59
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		58 123,38	21 977,17	36 146,21	99 351,93
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		1 610 226,97	0,00	1 610 226,97	1 357 341,17
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		1 610 226,97	0,00	1 610 226,97	1 357 341,17
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	76,35
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		39 555 121,53	2 744 750,64	36 810 370,89	35 641 022,55

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		3 725 246,62	3 725 246,62
Fonds globalisés		7 498 682,25	7 206 733,41
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		25 834,12	1 052 338,25
Rattachées à un actif non amortissable		6 328 822,40	5 951 731,18
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		405 265,37	405 265,37
RÉSERVES		9 510 489,33	7 709 975,57
REPORT A NOUVEAU		183 990,37	308 397,71
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		909 918,23	722 183,29
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		5 927 190,47	5 898 122,49
TOTAL FONDS PROPRES (I)		34 515 439,16	32 979 993,89
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		12 016,86	12 016,86
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		12 016,86	12 016,86
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		2 185 119,94	2 501 424,51
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		3 191,27	4 366,27
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		2 188 311,21	2 505 790,78
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		57 111,34	95 739,07
Dettes fiscales et sociales		0,00	0,00
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Dettes sur budgets annexes		37 492,30	39 761,03
Autres dettes non financières		0,02	6 777,71
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		94 603,66	142 277,81
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		2 294 931,73	2 660 085,45
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		0,00	943,21
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		36 810 370,89	35 641 022,55

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		188 996,19	160 783,18	28 213,01
Participations		21 037,59	16 211,70	4 825,89
Compensations, autres attributions et autres participations		51 553,08	2 824,00	48 729,08
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		2 563 726,92	2 353 985,96	209 740,96
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		1 540 025,78	1 569 786,30	-29 760,52
Produits des cessions d'actifs		0,00	70 406,62	-70 406,62
Autres produits de gestion		195 408,42	137 627,70	57 780,72
Production stockée et immobilisée		0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	133 954,50	-133 954,50
Reprises du financement rattaché à un actif		5 831,00	5 729,00	102,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		4 566 578,98	4 451 308,96	115 270,02
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		955 594,08	896 431,65	59 162,43
Charges de personnel		2 103 494,26	2 106 910,37	-3 416,11
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>1 476 237,46</i>	<i>1 481 507,34</i>	<i>-5 269,88</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>627 256,80</i>	<i>625 403,03</i>	<i>1 853,77</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		77 506,23	79 943,91	-2 437,68
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		17 643,39	155 238,69	-137 595,30
Impôts et taxes		50 586,34	49 773,70	812,64
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		258 316,22	196 716,26	61 599,96
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		0,00	53 037,40	-53 037,40
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS				III
Compte de résultat (en euros)				B
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		0,00	17 369,22	-17 369,22
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		3 463 140,52	3 555 421,20	-92 280,68
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		102 777,65	117 037,38	-14 259,73
<i>Dont ménages</i>		1 190,00	0,00	1 190,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		34 464,00	42 666,25	-8 202,25
<i>Dont collectivités territoriales</i>		13 484,45	11 766,06	1 718,39
<i>Dont autres organismes publics</i>		53 639,20	62 605,07	-8 965,87
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		45 588,27	12 246,82	33 341,45
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		148 365,92	129 284,20	19 081,72
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		955 072,54	766 603,56	188 468,98
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		45 154,31	44 420,27	734,04
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		45 154,31	44 420,27	734,04
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-45 154,31	-44 420,27	-734,04
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		909 918,23	722 183,29	187 734,94

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations	0,00	3 706 601,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 706 601,32	0,00	3 706 601,32
10222	F.C.T.V.A.	0,00	4 071 767,92	0,00	0,00	0,00	93 946,72	0,00	4 165 714,64	0,00	4 165 714,64
10226	Taxe d'aménagement	0,00	1 537 663,94	0,00	0,00	0,00	198 002,12	0,00	1 735 666,06	0,00	1 735 666,06
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	1 597 301,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 597 301,55	0,00	1 597 301,55
	Sous Total compte 1022	0,00	7 206 733,41	0,00	0,00	0,00	291 948,84	0,00	7 498 682,25	0,00	7 498 682,25
10251	Dons et legs en capital	0,00	328 645,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	328 645,30	0,00	328 645,30
10259	Reprise sur dons et legs en capital	310 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00	0,00	310 000,00	0,00
	Sous Total compte 1025	310 000,00	328 645,30	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00	328 645,30	0,00	18 645,30
	Sous Total compte 102	310 000,00	11 241 980,03	0,00	0,00	0,00	291 948,84	310 000,00	11 533 928,87	0,00	11 223 928,87
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	7 709 975,57	24 938,00	978 861,13	0,00	846 590,63	24 938,00	9 535 427,33	0,00	9 510 489,33
	Sous Total compte 106	0,00	7 709 975,57	24 938,00	978 861,13	0,00	846 590,63	24 938,00	9 535 427,33	0,00	9 510 489,33
	Sous Total compte 10	310 000,00	18 951 955,60	24 938,00	978 861,13	0,00	1 138 539,47	334 938,00	21 069 356,20	0,00	20 734 418,20
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	308 397,71	846 590,63	722 183,29	0,00	0,00	846 590,63	1 030 581,00	0,00	183 990,37
	Sous Total compte 11	0,00	308 397,71	846 590,63	722 183,29	0,00	0,00	846 590,63	1 030 581,00	0,00	183 990,37
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	0,00	722 183,29	722 183,29	0,00	0,00	0,00	722 183,29	722 183,29	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	722 183,29	722 183,29	0,00	0,00	0,00	722 183,29	722 183,29	0,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	798 718,44	798 297,69	0,00	0,00	0,00	798 297,69	798 718,44	0,00	420,75
1312	Régions	0,00	52 027,00	51 457,00	0,00	0,00	0,00	51 457,00	52 027,00	0,00	570,00
1313	Départements	0,00	372 516,45	340 084,33	0,00	0,00	0,00	340 084,33	372 516,45	0,00	32 432,12
1318	Autres	0,00	3 917,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 917,25	0,00	3 917,25
	Sous Total compte 131	0,00	1 227 179,14	1 189 839,02	0,00	0,00	0,00	1 189 839,02	1 227 179,14	0,00	37 340,12
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	485 938,33	0,00	0,00	0,00	176 377,22	0,00	662 315,55	0,00	662 315,55

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1322	Régions	0,00	370 776,64	0,00	51 457,00	0,00	0,00	0,00	422 233,64	0,00	422 233,64
1323	Départements	0,00	4 287 085,88	0,00	0,00	0,00	149 257,00	0,00	4 436 342,88	0,00	4 436 342,88
13241	Communes membres du GFP	0,00	24 660,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 660,52	0,00	24 660,52
	Sous Total compte 1324	0,00	24 660,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 660,52	0,00	24 660,52
1327	Fonds européens	0,00	6 677,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 677,27	0,00	6 677,27
1328	Autres	0,00	103 983,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 983,63	0,00	103 983,63
	Sous Total compte 132	0,00	5 279 122,27	0,00	51 457,00	0,00	325 634,22	0,00	5 656 213,49	0,00	5 656 213,49
1345	Amendes de radars automatiques et amende	0,00	237 931,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	237 931,84	0,00	237 931,84
13461	Dotation d'équipement des territoires ru	0,00	156 263,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 263,84	0,00	156 263,84
	Sous Total compte 1346	0,00	156 263,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 263,84	0,00	156 263,84
1348	Autres	0,00	278 413,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	278 413,23	0,00	278 413,23
	Sous Total compte 134	0,00	672 608,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	672 608,91	0,00	672 608,91
13911	Etat et établissements nationaux	71 471,70	0,00	728 063,99	799 535,69	105,00	0,00	799 640,69	799 535,69	105,00	0,00
13912	Régions	114,00	0,00	0,00	0,00	57,00	0,00	171,00	0,00	171,00	0,00
13913	Départements	100 906,19	0,00	242 390,14	340 084,33	4 886,00	0,00	348 182,33	340 084,33	8 098,00	0,00
13918	Autres	2 349,00	0,00	0,00	0,00	783,00	0,00	3 132,00	0,00	3 132,00	0,00
	Sous Total compte 1391	174 840,89	0,00	970 454,13	1 139 620,02	5 831,00	0,00	1 151 126,02	1 139 620,02	11 506,00	0,00
	Sous Total compte 139	174 840,89	0,00	970 454,13	1 139 620,02	5 831,00	0,00	1 151 126,02	1 139 620,02	11 506,00	0,00
	Sous Total compte 13	174 840,89	7 178 910,32	2 160 293,15	1 191 077,02	5 831,00	325 634,22	2 340 965,04	8 695 621,56	0,00	6 354 656,52
15111	Provisions pour litiges et contentieux (0,00	12 016,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 016,86	0,00	12 016,86
	Sous Total compte 1511	0,00	12 016,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 016,86	0,00	12 016,86
	Sous Total compte 151	0,00	12 016,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 016,86	0,00	12 016,86

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 15	0,00	12 016,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 016,86	0,00	12 016,86
1641	Emprunts en euros	0,00	2 492 960,65	2 522 845,58	2 546 545,58	340 154,39	0,00	2 862 999,97	5 039 506,23	0,00	2 176 506,26
	Sous Total compte 164	0,00	2 492 960,65	2 522 845,58	2 546 545,58	340 154,39	0,00	2 862 999,97	5 039 506,23	0,00	2 176 506,26
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	3 291,27	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00	3 291,27	0,00	3 191,27
168751	GFP de rattachement	0,00	1 075,00	1 075,00	0,00	0,00	0,00	1 075,00	1 075,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 16875	0,00	1 075,00	1 075,00	0,00	0,00	0,00	1 075,00	1 075,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 1687	0,00	1 075,00	1 075,00	0,00	0,00	0,00	1 075,00	1 075,00	0,00	0,00
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des	0,00	8 463,86	8 463,86	8 613,68	0,00	0,00	8 463,86	17 077,54	0,00	8 613,68
	Sous Total compte 1688	0,00	8 463,86	8 463,86	8 613,68	0,00	0,00	8 463,86	17 077,54	0,00	8 613,68
	Sous Total compte 168	0,00	9 538,86	9 538,86	8 613,68	0,00	0,00	9 538,86	18 152,54	0,00	8 613,68
	Sous Total compte 16	0,00	2 505 790,78	2 532 384,44	2 555 159,26	340 254,39	0,00	2 872 638,83	5 060 950,04	0,00	2 188 311,21
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	0,00	394 142,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	394 142,37	0,00	394 142,37
193	Autres neutralisations et régularisation	0,00	11 123,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 123,00	0,00	11 123,00
	Sous Total compte 19	0,00	405 265,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	405 265,37	0,00	405 265,37
	Total classe 1	484 840,89	30 084 519,93	6 286 389,51	5 447 280,70	346 085,39	1 464 173,69	7 117 315,79	36 995 974,32	321 506,00	30 200 164,53
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	124 151,54	0,00	11 669,80	3 960,00	27 587,87	0,00	163 409,21	3 960,00	159 449,21	0,00
203	Frais d'études, de recherche et de dével	107 051,62	0,00	7 709,80	15 419,60	56 055,60	27 332,40	170 817,02	42 752,00	128 065,02	0,00
204182	Bâtiments et installations	311 487,43	0,00	0,00	0,00	18 092,57	0,00	329 580,00	0,00	329 580,00	0,00
	Sous Total compte 20418	311 487,43	0,00	0,00	0,00	18 092,57	0,00	329 580,00	0,00	329 580,00	0,00
	Sous Total compte 2041	311 487,43	0,00	0,00	0,00	18 092,57	0,00	329 580,00	0,00	329 580,00	0,00
204412	Bâtiments et installations	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 20441	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2044	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 204	312 487,43	0,00	0,00	1 000,00	18 092,57	0,00	330 580,00	1 000,00	329 580,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	98 523,03	0,00	0,00	0,00	12 450,00	0,00	110 973,03	0,00	110 973,03	0,00
	Sous Total compte 205	98 523,03	0,00	0,00	0,00	12 450,00	0,00	110 973,03	0,00	110 973,03	0,00
	Sous Total compte 20	642 213,62	0,00	19 379,60	20 379,60	114 186,04	27 332,40	775 779,26	47 712,00	728 067,26	0,00
2111	Terrains nus	574 947,25	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	596 947,25	0,00	596 947,25	0,00
2112	Terrains de voirie	54 784,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 784,10	0,00	54 784,10	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	25 498,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 498,99	0,00	25 498,99	0,00
2115	Terrains bâtis	111 436,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 436,68	0,00	111 436,68	0,00
2116	Cimetière	118 693,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 693,29	0,00	118 693,29	0,00
2117	Bois et forêts	867 245,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	867 245,65	0,00	867 245,65	0,00
2118	Autres terrains	140 587,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 587,88	0,00	140 587,88	0,00
	Sous Total compte 211	1 893 193,84	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	1 915 193,84	0,00	1 915 193,84	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	443 575,02	0,00	6 064,80	6 064,80	580,00	0,00	450 219,82	6 064,80	444 155,02	0,00
2131	Bâtiments publics	6 351 170,69	0,00	169 550,39	0,00	41 240,40	0,00	6 561 961,48	0,00	6 561 961,48	0,00
2132	Bâtiments privés	1 444 375,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 444 375,76	0,00	1 444 375,76	0,00
2135	Installations générales, agencements, am	1 037 136,09	0,00	52 497,86	29 416,33	40 169,20	0,00	1 129 803,15	29 416,33	1 100 386,82	0,00
2138	Autres constructions	3 010 129,32	0,00	0,00	0,00	24 990,00	0,00	3 035 119,32	0,00	3 035 119,32	0,00
	Sous Total compte 213	11 842 811,86	0,00	222 048,25	29 416,33	106 399,60	0,00	12 171 259,71	29 416,33	12 141 843,38	0,00
2151	Réseaux de voirie	8 631 793,05	0,00	10 348,80	0,00	97 532,40	0,00	8 739 674,25	0,00	8 739 674,25	0,00
2152	Installations de voirie	1 005 317,27	0,00	64 351,68	1 925,28	8 025,37	0,00	1 077 694,32	1 925,28	1 075 769,04	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 260,00	0,00	0,00	0,00	163 224,00	0,00	164 484,00	0,00	164 484,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21538	Autres réseaux	864 336,92	0,00	79 939,47	38 213,39	138 310,66	4 281,65	1 082 587,05	42 495,04	1 040 092,01	0,00
	Sous Total compte 2153	865 596,92	0,00	79 939,47	38 213,39	301 534,66	4 281,65	1 247 071,05	42 495,04	1 204 576,01	0,00
2156	Matériel et outillage d'incendie et de d	170 182,38	0,00	0,00	0,00	18 794,00	0,00	188 976,38	0,00	188 976,38	0,00
2157	Matériel et outillage technique	672 555,78	0,00	0,00	0,00	3 978,33	0,00	676 534,11	0,00	676 534,11	0,00
2158	Autres installations, matériel et outill	798 076,97	0,00	6 198,79	49 121,85	24 670,93	0,00	828 946,69	49 121,85	779 824,84	0,00
	Sous Total compte 215	12 143 522,37	0,00	160 838,74	89 260,52	454 535,69	4 281,65	12 758 896,80	93 542,17	12 665 354,63	0,00
21621	Biens sous-jacents	14 784,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 784,50	0,00	14 784,50	0,00
	Sous Total compte 2162	14 784,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 784,50	0,00	14 784,50	0,00
	Sous Total compte 216	14 784,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 784,50	0,00	14 784,50	0,00
2178	Autres immobilisations corporelles reçue	20 106,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 106,65	0,00	20 106,65	0,00
	Sous Total compte 217	20 106,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 106,65	0,00	20 106,65	0,00
2181	Installations générales, agencements et	211 357,46	0,00	19 758,52	19 758,52	7 133,76	0,00	238 249,74	19 758,52	218 491,22	0,00
2182	Matériel de transport	619 047,39	0,00	0,00	54 468,00	3 500,00	0,00	622 547,39	54 468,00	568 079,39	0,00
2183	Matériel informatique	357 970,28	0,00	0,00	0,00	23 676,42	0,00	381 646,70	0,00	381 646,70	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	209 327,52	0,00	0,00	0,00	6 012,84	0,00	215 340,36	0,00	215 340,36	0,00
2188	Autres	562 219,81	0,00	306,60	306,60	15 156,46	0,00	577 682,87	306,60	577 376,27	0,00
	Sous Total compte 218	1 959 922,46	0,00	20 065,12	74 533,12	55 479,48	0,00	2 035 467,06	74 533,12	1 960 933,94	0,00
	Sous Total compte 21	28 317 916,70	0,00	409 016,91	199 274,77	638 994,77	4 281,65	29 365 928,38	203 556,42	29 162 371,96	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	451 002,24	0,00	41 340,88	348 614,80	444 174,09	0,00	936 517,21	348 614,80	587 902,41	0,00
237	Avances versées sur commandes d'immobili	3 705,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 705,60	0,00	3 705,60	0,00
238	Avances versées sur commandes d'immobili	0,00	0,00	0,00	0,00	38 254,73	17 134,73	38 254,73	17 134,73	21 120,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 23	454 707,84	0,00	41 340,88	348 614,80	482 428,82	17 134,73	978 477,54	365 749,53	612 728,01	0,00
242	Mises à disposition dans le cadre du tra	7 293 176,87	0,00	43 063,78	0,00	0,00	0,00	7 336 240,65	0,00	7 336 240,65	0,00
2492	Mises à disposition dans le cadre du tra	0,00	5 898 122,49	240,00	29 307,98	0,00	0,00	240,00	5 927 430,47	0,00	5 927 190,47
	Sous Total compte 249	0,00	5 898 122,49	240,00	29 307,98	0,00	0,00	240,00	5 927 430,47	0,00	5 927 190,47
	Sous Total compte 24	7 293 176,87	5 898 122,49	43 303,78	29 307,98	0,00	0,00	7 336 480,65	5 927 430,47	1 409 050,18	0,00
261	Titres de participation	43 928,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 928,77	0,00	43 928,77	0,00
266	Autres formes de participation	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00	0,00
	Sous Total compte 26	44 128,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 128,77	0,00	44 128,77	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	3 054,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 054,53	0,00	3 054,53	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	380,00	200,00	180,00	0,00
	Sous Total compte 27	3 434,53	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	3 434,53	200,00	3 234,53	0,00
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	0,00	51 868,77	0,00	0,00	0,00	7 048,82	0,00	58 917,59	0,00	58 917,59
2803	Frais d'études, de recherche et de dével	0,00	3 504,00	0,00	0,00	0,00	876,00	0,00	4 380,00	0,00	4 380,00
2804182	Bâtiments et installations	0,00	100 306,00	0,00	0,00	0,00	32 706,00	0,00	133 012,00	0,00	133 012,00
	Sous Total compte 280418	0,00	100 306,00	0,00	0,00	0,00	32 706,00	0,00	133 012,00	0,00	133 012,00
	Sous Total compte 28041	0,00	100 306,00	0,00	0,00	0,00	32 706,00	0,00	133 012,00	0,00	133 012,00
2804412	Bâtiments et installations	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 280441	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 28044	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 2804	0,00	100 306,00	1 000,00	0,00	0,00	33 706,00	1 000,00	134 012,00	0,00	133 012,00
2805	Concessions et droits similaires, brevet	0,00	90 290,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 290,55	0,00	90 290,55

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 280	0,00	245 969,32	1 000,00	0,00	0,00	41 630,82	1 000,00	287 600,14	0,00	286 600,14
2812	Agencements et aménagements de terrains	0,00	43 970,78	0,00	0,00	0,00	482,00	0,00	44 452,78	0,00	44 452,78
28131	Bâtiments publics	0,00	89 304,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 304,19	0,00	89 304,19
28132	Bâtiments privés	0,00	300 360,00	0,00	0,00	0,00	30 036,00	0,00	330 396,00	0,00	330 396,00
28135	Installations générales, agencements, am	0,00	25 256,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 256,09	0,00	25 256,09
28138	Autres constructions	0,00	2 983,00	0,00	0,00	0,00	1 696,00	0,00	4 679,00	0,00	4 679,00
	Sous Total compte 2813	0,00	417 903,28	0,00	0,00	0,00	31 732,00	0,00	449 635,28	0,00	449 635,28
28152	Installations de voirie	0,00	7 971,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 971,97	0,00	7 971,97
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126,00	0,00	126,00	0,00	126,00
281538	Autres réseaux	0,00	5 553,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 553,03	0,00	5 553,03
	Sous Total compte 28153	0,00	5 553,03	0,00	0,00	0,00	126,00	0,00	5 679,03	0,00	5 679,03
28156	Matériel et outillage d'incendie et de d	0,00	27 783,13	0,00	0,00	0,00	11 251,00	0,00	39 034,13	0,00	39 034,13
28157	Matériel et outillage technique	0,00	545 763,29	0,00	0,00	0,00	31 200,00	0,00	576 963,29	0,00	576 963,29
28158	Autres installations, matériel et outill	0,00	313 162,50	40 947,98	4 548,00	0,00	6 536,00	40 947,98	324 246,50	0,00	283 298,52
	Sous Total compte 2815	0,00	900 233,92	40 947,98	4 548,00	0,00	49 113,00	40 947,98	953 894,92	0,00	912 946,94
28178	Autres immobilisations corporelles reçue	0,00	20 106,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 106,65	0,00	20 106,65
	Sous Total compte 2817	0,00	20 106,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 106,65	0,00	20 106,65
28182	Matériel de transport	0,00	370 041,35	54 468,00	0,00	0,00	26 360,68	54 468,00	396 402,03	0,00	341 934,03
28183	Matériel informatique	0,00	294 631,95	0,00	0,00	0,00	18 297,78	0,00	312 929,73	0,00	312 929,73
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	143 655,79	0,00	0,00	0,00	9 426,94	0,00	153 082,73	0,00	153 082,73
28188	Autres	0,00	134 812,19	0,00	0,00	0,00	16 273,00	0,00	151 085,19	0,00	151 085,19
	Sous Total compte 2818	0,00	943 141,28	54 468,00	0,00	0,00	70 358,40	54 468,00	1 013 499,68	0,00	959 031,68

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 281	0,00	2 325 355,91	95 415,98	4 548,00	0,00	151 685,40	95 415,98	2 481 589,31	0,00	2 386 173,33
	Sous Total compte 28	0,00	2 571 325,23	96 415,98	4 548,00	0,00	193 316,22	96 415,98	2 769 189,45	0,00	2 672 773,47
29121	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
	Sous Total compte 2912	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
	Sous Total compte 291	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
	Sous Total compte 29	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
	Total classe 2	36 755 578,33	8 469 447,72	609 457,15	652 125,15	1 235 609,63	242 265,00	38 600 645,11	9 363 837,87	37 886 771,18	8 649 963,94
4011	Fournisseurs	0,00	7 984,33	901 108,23	893 123,90	0,00	0,00	901 108,23	901 108,23	0,00	0,00
40171	Fournisseurs - Retenues de garantie	0,00	5 614,73	5 614,73	0,00	0,00	0,00	5 614,73	5 614,73	0,00	0,00
	Sous Total compte 4017	0,00	5 614,73	5 614,73	0,00	0,00	0,00	5 614,73	5 614,73	0,00	0,00
	Sous Total compte 401	0,00	13 599,06	906 722,96	893 123,90	0,00	0,00	906 722,96	906 722,96	0,00	0,00
4041	Fournisseurs d'immobilisations	0,00	43 308,93	1 375 407,44	1 332 098,51	0,00	0,00	1 375 407,44	1 375 407,44	0,00	0,00
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue	0,00	8 536,91	0,00	25 179,49	0,00	0,00	0,00	33 716,40	0,00	33 716,40
40472	Fournisseurs d'immobilisations - Cession	0,00	0,00	159 309,24	159 309,24	0,00	0,00	159 309,24	159 309,24	0,00	0,00
40473	Fournisseurs - pénalités de retard d'exé	0,00	0,00	2 040,00	2 040,00	0,00	0,00	2 040,00	2 040,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4047	0,00	8 536,91	161 349,24	186 528,73	0,00	0,00	161 349,24	195 065,64	0,00	33 716,40
	Sous Total compte 404	0,00	51 845,84	1 536 756,68	1 518 627,24	0,00	0,00	1 536 756,68	1 570 473,08	0,00	33 716,40
408	Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	30 294,17	30 294,17	23 394,94	0,00	0,00	30 294,17	53 689,11	0,00	23 394,94
	Sous Total compte 40	0,00	95 739,07	2 473 773,81	2 435 146,08	0,00	0,00	2 473 773,81	2 530 885,15	0,00	57 111,34
411	Redevables	7 683,87	0,00	586 317,55	588 587,00	0,00	0,00	594 001,42	588 587,00	5 414,42	0,00
414	Locataires-acquéreurs et locataires	9 498,79	0,00	52 096,78	49 312,10	0,00	0,00	61 595,57	49 312,10	12 283,47	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4161	Créances douteuses	20 787,66	0,00	11 740,45	16 076,11	0,00	0,00	32 528,11	16 076,11	16 452,00	0,00
	Sous Total compte 416	20 787,66	0,00	11 740,45	16 076,11	0,00	0,00	32 528,11	16 076,11	16 452,00	0,00
	Sous Total compte 41	37 970,32	0,00	650 154,78	653 975,21	0,00	0,00	688 125,10	653 975,21	34 149,89	0,00
421	Personnel - Rémunérations dues	0,00	0,00	1 234 869,28	1 234 869,28	0,00	0,00	1 234 869,28	1 234 869,28	0,00	0,00
427	Personnel - Oppositions	0,00	0,00	1 248,27	1 248,27	0,00	0,00	1 248,27	1 248,27	0,00	0,00
	Sous Total compte 42	0,00	0,00	1 236 117,55	1 236 117,55	0,00	0,00	1 236 117,55	1 236 117,55	0,00	0,00
431	Sécurité sociale	0,00	0,00	325 764,75	325 764,75	0,00	0,00	325 764,75	325 764,75	0,00	0,00
437	Autres organismes sociaux	0,00	0,00	619 817,89	619 817,89	0,00	0,00	619 817,89	619 817,89	0,00	0,00
	Sous Total compte 43	0,00	0,00	945 582,64	945 582,64	0,00	0,00	945 582,64	945 582,64	0,00	0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r	0,00	0,00	23 343,36	23 343,36	0,00	0,00	23 343,36	23 343,36	0,00	0,00
	Sous Total compte 442	0,00	0,00	23 343,36	23 343,36	0,00	0,00	23 343,36	23 343,36	0,00	0,00
44311	Dépenses	0,00	0,00	243 438,00	243 438,00	0,00	0,00	243 438,00	243 438,00	0,00	0,00
44312	Recettes - Amiable	463,40	0,00	85 437,58	85 437,58	0,00	0,00	85 900,98	85 437,58	463,40	0,00
	Sous Total compte 4431	463,40	0,00	328 875,58	328 875,58	0,00	0,00	329 338,98	328 875,58	463,40	0,00
44321	Dépenses	0,00	0,00	7 065,17	7 065,17	0,00	0,00	7 065,17	7 065,17	0,00	0,00
44322	Recettes - Amiable	0,00	0,00	71 013,67	71 013,67	0,00	0,00	71 013,67	71 013,67	0,00	0,00
	Sous Total compte 4432	0,00	0,00	78 078,84	78 078,84	0,00	0,00	78 078,84	78 078,84	0,00	0,00
44332	Recettes - Amiable	0,00	0,00	7 444,79	7 444,79	0,00	0,00	7 444,79	7 444,79	0,00	0,00
	Sous Total compte 4433	0,00	0,00	7 444,79	7 444,79	0,00	0,00	7 444,79	7 444,79	0,00	0,00
44341	Dépenses	0,00	0,00	33 576,28	33 576,28	0,00	0,00	33 576,28	33 576,28	0,00	0,00
44342	Recettes - Amiable	0,00	0,00	2 651,67	2 651,67	0,00	0,00	2 651,67	2 651,67	0,00	0,00
	Sous Total compte 4434	0,00	0,00	36 227,95	36 227,95	0,00	0,00	36 227,95	36 227,95	0,00	0,00
44351	Dépenses	0,00	0,00	8 149,10	8 149,10	0,00	0,00	8 149,10	8 149,10	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44352	Recettes - Amiable	0,00	0,00	12 720,69	12 720,69	0,00	0,00	12 720,69	12 720,69	0,00	0,00
	Sous Total compte 4435	0,00	0,00	20 869,79	20 869,79	0,00	0,00	20 869,79	20 869,79	0,00	0,00
44361	Dépenses	0,00	0,00	49 860,89	49 860,89	0,00	0,00	49 860,89	49 860,89	0,00	0,00
44362	Recettes - Amiable	0,00	0,00	89,58	89,58	0,00	0,00	89,58	89,58	0,00	0,00
	Sous Total compte 4436	0,00	0,00	49 950,47	49 950,47	0,00	0,00	49 950,47	49 950,47	0,00	0,00
44372	Recettes - Amiable	0,00	0,00	7 884,01	7 884,01	0,00	0,00	7 884,01	7 884,01	0,00	0,00
	Sous Total compte 4437	0,00	0,00	7 884,01	7 884,01	0,00	0,00	7 884,01	7 884,01	0,00	0,00
44381	Dépenses	0,00	0,00	24 120,78	24 120,78	0,00	0,00	24 120,78	24 120,78	0,00	0,00
44382	Recettes - Amiable	0,00	0,00	2 651,67	2 651,67	0,00	0,00	2 651,67	2 651,67	0,00	0,00
	Sous Total compte 4438	0,00	0,00	26 772,45	26 772,45	0,00	0,00	26 772,45	26 772,45	0,00	0,00
	Sous Total compte 443	463,40	0,00	556 103,88	556 103,88	0,00	0,00	556 567,28	556 103,88	463,40	0,00
447	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	22 153,52	22 153,52	0,00	0,00	22 153,52	22 153,52	0,00	0,00
4487	Produits à recevoir	14 860,19	0,00	0,00	14 860,19	0,00	0,00	14 860,19	14 860,19	0,00	0,00
	Sous Total compte 448	14 860,19	0,00	0,00	14 860,19	0,00	0,00	14 860,19	14 860,19	0,00	0,00
	Sous Total compte 44	15 323,59	0,00	601 600,76	616 460,95	0,00	0,00	616 924,35	616 460,95	463,40	0,00
45111	Compte de rattachement avec... (à subdiv)	27 104,60	0,00	77 437,00	122 001,07	0,00	0,00	104 541,60	122 001,07	0,00	17 459,47
45112	Compte de rattachement avec... (à subdiv)	0,00	23 455,48	21 788,33	8 860,99	0,00	0,00	21 788,33	32 316,47	0,00	10 528,14
45113	Compte de rattachement avec... (à subdiv)	0,00	16 305,55	59 409,58	52 608,72	0,00	0,00	59 409,58	68 914,27	0,00	9 504,69
	Sous Total compte 451	27 104,60	39 761,03	158 634,91	183 470,78	0,00	0,00	185 739,51	223 231,81	0,00	37 492,30
	Sous Total compte 45	27 104,60	39 761,03	158 634,91	183 470,78	0,00	0,00	185 739,51	223 231,81	0,00	37 492,30
4632	Intérêts à payer	0,00	0,00	345,00	345,00	0,00	0,00	345,00	345,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 463	0,00	0,00	345,00	345,00	0,00	0,00	345,00	345,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4643	Vacations encaissées à reverser	0,00	0,00	25,00	25,00	0,00	0,00	25,00	25,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 464	0,00	0,00	25,00	25,00	0,00	0,00	25,00	25,00	0,00	0,00
466	Excédents de versement	0,00	53,71	26 225,16	26 171,47	0,00	0,00	26 225,16	26 225,18	0,00	0,02
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	0,00	293 666,60	293 666,60	0,00	0,00	293 666,60	293 666,60	0,00	0,00
	Sous Total compte 4671	0,00	0,00	293 666,60	293 666,60	0,00	0,00	293 666,60	293 666,60	0,00	0,00
46721	Débiteurs divers - Amiable	5 827,75	0,00	117 844,34	110 598,99	0,00	0,00	123 672,09	110 598,99	13 073,10	0,00
46726	Débiteurs divers - Contentieux	6 773,06	0,00	3 271,70	144,00	0,00	0,00	10 044,76	144,00	9 900,76	0,00
	Sous Total compte 4672	12 600,81	0,00	121 116,04	110 742,99	0,00	0,00	133 716,85	110 742,99	22 973,86	0,00
46752	Mandataire - Opérations déléguées - Rece	13 329,78	0,00	670 740,21	683 973,76	0,00	0,00	684 069,99	683 973,76	96,23	0,00
	Sous Total compte 4675	13 329,78	0,00	670 740,21	683 973,76	0,00	0,00	684 069,99	683 973,76	96,23	0,00
	Sous Total compte 467	25 930,59	0,00	1 085 522,85	1 088 383,35	0,00	0,00	1 111 453,44	1 088 383,35	23 070,09	0,00
4686	Charges à payer	0,00	6 724,00	6 724,00	0,00	0,00	0,00	6 724,00	6 724,00	0,00	0,00
4687	Produits à recevoir	0,00	0,00	440,00	0,00	0,00	0,00	440,00	0,00	440,00	0,00
	Sous Total compte 468	0,00	6 724,00	7 164,00	0,00	0,00	0,00	7 164,00	6 724,00	440,00	0,00
	Sous Total compte 46	25 930,59	6 777,71	1 119 282,01	1 114 924,82	0,00	0,00	1 145 212,60	1 121 702,53	23 510,07	0,00
4711	Versements des régisseurs	0,00	0,00	196 004,09	196 004,09	0,00	0,00	196 004,09	196 004,09	0,00	0,00
4712	Virements réimputés	0,00	0,00	1 082,62	1 082,62	0,00	0,00	1 082,62	1 082,62	0,00	0,00
47131	Versements sur contributions directes	0,00	0,00	2 255 848,00	2 255 848,00	0,00	0,00	2 255 848,00	2 255 848,00	0,00	0,00
47132	Versements sur dotation globale de fonct	0,00	0,00	229 462,00	229 462,00	0,00	0,00	229 462,00	229 462,00	0,00	0,00
47134	Subventions	0,00	0,00	37 211,60	37 211,60	0,00	0,00	37 211,60	37 211,60	0,00	0,00
47138	Autres	0,00	0,00	1 175 829,93	1 175 829,93	0,00	0,00	1 175 829,93	1 175 829,93	0,00	0,00
	Sous Total compte 4713	0,00	0,00	3 698 351,53	3 698 351,53	0,00	0,00	3 698 351,53	3 698 351,53	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471411	Excédent à réimputer - Personnes physique	0,00	433,21	1 162,79	729,58	0,00	0,00	1 162,79	1 162,79	0,00	0,00
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales	0,00	0,00	6 318,29	6 318,29	0,00	0,00	6 318,29	6 318,29	0,00	0,00
	Sous Total compte 47141	0,00	433,21	7 481,08	7 047,87	0,00	0,00	7 481,08	7 481,08	0,00	0,00
47143	Flux d'encaissements à réimputer	0,00	0,00	1 205,93	1 205,93	0,00	0,00	1 205,93	1 205,93	0,00	0,00
	Sous Total compte 4714	0,00	433,21	8 687,01	8 253,80	0,00	0,00	8 687,01	8 687,01	0,00	0,00
47171	Recettes relevé BDF - hors Héra	0,00	0,00	26 002,26	26 002,26	0,00	0,00	26 002,26	26 002,26	0,00	0,00
	Sous Total compte 4717	0,00	0,00	26 002,26	26 002,26	0,00	0,00	26 002,26	26 002,26	0,00	0,00
4718	Autres recettes à régulariser	0,00	510,00	132 700,39	132 190,39	0,00	0,00	132 700,39	132 700,39	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	943,21	4 062 827,90	4 061 884,69	0,00	0,00	4 062 827,90	4 062 827,90	0,00	0,00
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt	0,00	0,00	330 932,50	330 932,50	0,00	0,00	330 932,50	330 932,50	0,00	0,00
47218	Autres dépenses	0,00	0,00	72 344,62	72 344,62	0,00	0,00	72 344,62	72 344,62	0,00	0,00
	Sous Total compte 4721	0,00	0,00	403 277,12	403 277,12	0,00	0,00	403 277,12	403 277,12	0,00	0,00
4722	Commissions bancaires en instance de man	0,00	0,00	1,59	1,59	0,00	0,00	1,59	1,59	0,00	0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00	6 628,47	6 628,47	0,00	0,00	6 628,47	6 628,47	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	0,00	0,00	409 907,18	409 907,18	0,00	0,00	409 907,18	409 907,18	0,00	0,00
4781	Frais de poursuite rattachés	76,35	0,00	0,00	76,35	0,00	0,00	76,35	76,35	0,00	0,00
	Sous Total compte 478	76,35	0,00	0,00	76,35	0,00	0,00	76,35	76,35	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	76,35	943,21	4 472 735,08	4 471 868,22	0,00	0,00	4 472 811,43	4 472 811,43	0,00	0,00
4911	Dépréciations des comptes de redevables	0,00	6 977,17	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	21 977,17	0,00	21 977,17
	Sous Total compte 491	0,00	6 977,17	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	21 977,17	0,00	21 977,17
	Sous Total compte 49	0,00	6 977,17	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	21 977,17	0,00	21 977,17

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 4	106 405,45	150 198,19	11 657 881,54	11 672 546,25	0,00	0,00	11 764 286,99	11 822 744,44	58 123,38	116 580,83
5115	Cartes bancaires à l'encaissement	0,00	0,00	558,78	558,78	0,00	0,00	558,78	558,78	0,00	0,00
5116	T.I.P. à l'encaissement	0,00	0,00	4 419,54	4 419,54	0,00	0,00	4 419,54	4 419,54	0,00	0,00
51178	Autres valeurs impayées	0,00	0,00	1 205,93	1 205,93	0,00	0,00	1 205,93	1 205,93	0,00	0,00
	Sous Total compte 5117	0,00	0,00	1 205,93	1 205,93	0,00	0,00	1 205,93	1 205,93	0,00	0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	197,94	0,00	12 527,94	12 725,88	0,00	0,00	12 725,88	12 725,88	0,00	0,00
	Sous Total compte 511	197,94	0,00	18 712,19	18 910,13	0,00	0,00	18 910,13	18 910,13	0,00	0,00
515	Compte au Trésor	1 356 393,23	0,00	5 325 157,71	5 072 073,97	0,00	0,00	6 681 550,94	5 072 073,97	1 609 476,97	0,00
	Sous Total compte 51	1 356 591,17	0,00	5 343 869,90	5 090 984,10	0,00	0,00	6 700 461,07	5 090 984,10	1 609 476,97	0,00
5411	Régisseurs d'avances (avances)	750,00	0,00	3 028,22	3 028,22	0,00	0,00	3 778,22	3 028,22	750,00	0,00
	Sous Total compte 541	750,00	0,00	3 028,22	3 028,22	0,00	0,00	3 778,22	3 028,22	750,00	0,00
	Sous Total compte 54	750,00	0,00	3 028,22	3 028,22	0,00	0,00	3 778,22	3 028,22	750,00	0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	243 614,35	243 614,35	0,00	0,00	243 614,35	243 614,35	0,00	0,00
584	Encaissement par lecture optique	0,00	0,00	26 034,93	26 034,93	0,00	0,00	26 034,93	26 034,93	0,00	0,00
586	Opérations financières entre le budget p	0,00	0,00	92 361,74	92 361,74	0,00	0,00	92 361,74	92 361,74	0,00	0,00
588	Autres virements internes	0,00	0,00	592,13	592,13	0,00	0,00	592,13	592,13	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	362 603,15	362 603,15	0,00	0,00	362 603,15	362 603,15	0,00	0,00
	Total classe 5	1 357 341,17	0,00	5 709 501,27	5 456 615,47	0,00	0,00	7 066 842,44	5 456 615,47	1 610 226,97	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	12 779,21	0,00	12 779,21	0,00	12 779,21	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	105 812,62	15 562,26	105 812,62	15 562,26	90 250,36	0,00
	Sous Total compte 6061	0,00	0,00	0,00	0,00	118 591,83	15 562,26	118 591,83	15 562,26	103 029,57	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	8 612,39	0,00	8 612,39	0,00	8 612,39	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	16 739,16	137,56	16 739,16	137,56	16 601,60	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	77 697,97	1 203,76	77 697,97	1 203,76	76 494,21	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 237,86	0,00	1 237,86	0,00	1 237,86	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	2 606,69	0,00	2 606,69	0,00	2 606,69	0,00
	Sous Total compte 6062	0,00	0,00	0,00	0,00	106 894,07	1 341,32	106 894,07	1 341,32	105 552,75	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	8 272,86	170,33	8 272,86	170,33	8 102,53	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	82 776,90	700,99	82 776,90	700,99	82 075,91	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	4 628,51	0,00	4 628,51	0,00	4 628,51	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	9 145,97	0,00	9 145,97	0,00	9 145,97	0,00
	Sous Total compte 6063	0,00	0,00	0,00	0,00	104 824,24	871,32	104 824,24	871,32	103 952,92	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	6 368,14	0,00	6 368,14	0,00	6 368,14	0,00
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth)	0,00	0,00	0,00	0,00	608,70	0,00	608,70	0,00	608,70	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	0,00	0,00	0,00	5 084,50	0,00	5 084,50	0,00	5 084,50	0,00
	Sous Total compte 606	0,00	0,00	0,00	0,00	342 371,48	17 774,90	342 371,48	17 774,90	324 596,58	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	342 371,48	17 774,90	342 371,48	17 774,90	324 596,58	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	53 186,88	1 614,00	53 186,88	1 614,00	51 572,88	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	21 847,64	540,00	21 847,64	540,00	21 307,64	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	3 229,00	0,00	3 229,00	0,00	3 229,00	0,00
615228	Autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	1 009,20	0,00	1 009,20	0,00	1 009,20	0,00
	Sous Total compte 61522	0,00	0,00	0,00	0,00	4 238,20	0,00	4 238,20	0,00	4 238,20	0,00
615231	Voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	19 206,00	0,00	19 206,00	0,00	19 206,00	0,00
615232	Réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	8 975,38	0,00	8 975,38	0,00	8 975,38	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 61523	0,00	0,00	0,00	0,00	28 181,38	0,00	28 181,38	0,00	28 181,38	0,00
	Sous Total compte 6152	0,00	0,00	0,00	0,00	32 419,58	0,00	32 419,58	0,00	32 419,58	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	14 530,85	0,00	14 530,85	0,00	14 530,85	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	6 568,58	0,00	6 568,58	0,00	6 568,58	0,00
	Sous Total compte 6155	0,00	0,00	0,00	0,00	21 099,43	0,00	21 099,43	0,00	21 099,43	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	57 076,12	564,00	57 076,12	564,00	56 512,12	0,00
	Sous Total compte 615	0,00	0,00	0,00	0,00	110 595,13	564,00	110 595,13	564,00	110 031,13	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	65 761,80	17 852,31	65 761,80	17 852,31	47 909,49	0,00
6162	Assurance obligatoire dommage-constructi	0,00	0,00	0,00	0,00	8 775,39	0,00	8 775,39	0,00	8 775,39	0,00
	Sous Total compte 616	0,00	0,00	0,00	0,00	74 537,19	17 852,31	74 537,19	17 852,31	56 684,88	0,00
617	Études et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	25 389,82	3 020,00	25 389,82	3 020,00	22 369,82	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	69 994,44	6 184,00	69 994,44	6 184,00	63 810,44	0,00
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	355 551,10	29 774,31	355 551,10	29 774,31	325 776,79	0,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honora	0,00	0,00	0,00	0,00	71 378,58	15,00	71 378,58	15,00	71 363,58	0,00
623	Publicité, publications, relations publi	0,00	0,00	0,00	0,00	53 707,76	3 281,00	53 707,76	3 281,00	50 426,76	0,00
624	Transports de biens et transports collec	0,00	0,00	0,00	0,00	7 102,50	0,00	7 102,50	0,00	7 102,50	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 715,77	0,00	2 715,77	0,00	2 715,77	0,00
626	Frais postaux et frais de télécommunicat	0,00	0,00	0,00	0,00	23 943,81	407,75	23 943,81	407,75	23 536,06	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	0,00	0,00	0,00	873,23	0,00	873,23	0,00	873,23	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 738,19	0,00	2 738,19	0,00	2 738,19	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	133 421,74	0,00	133 421,74	0,00	133 421,74	0,00
6284	Redevance pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	502,98	0,00	502,98	0,00	502,98	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
62876	Au GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	4 781,50	0,00	4 781,50	0,00	4 781,50	0,00
	Sous Total compte 6287	0,00	0,00	0,00	0,00	4 781,50	0,00	4 781,50	0,00	4 781,50	0,00
6288	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	7 758,40	0,00	7 758,40	0,00	7 758,40	0,00
	Sous Total compte 628	0,00	0,00	0,00	0,00	149 202,81	0,00	149 202,81	0,00	149 202,81	0,00
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	308 924,46	3 703,75	308 924,46	3 703,75	305 220,71	0,00
633	Impôts, taxes et versements assimilés su	0,00	0,00	0,00	0,00	34 529,30	0,00	34 529,30	0,00	34 529,30	0,00
635	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	17 285,04	1 228,00	17 285,04	1 228,00	16 057,04	0,00
	Sous Total compte 63	0,00	0,00	0,00	0,00	51 814,34	1 228,00	51 814,34	1 228,00	50 586,34	0,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	1 069 693,77	0,00	1 069 693,77	0,00	1 069 693,77	0,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	408 055,91	0,00	408 055,91	0,00	408 055,91	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 512,22	0,00	1 512,22	0,00	1 512,22
	Sous Total compte 641	0,00	0,00	0,00	0,00	1 477 749,68	1 512,22	1 477 749,68	1 512,22	1 476 237,46	0,00
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoy	0,00	0,00	0,00	0,00	588 316,49	0,00	588 316,49	0,00	588 316,49	0,00
	Sous Total compte 645	0,00	0,00	0,00	0,00	588 316,49	0,00	588 316,49	0,00	588 316,49	0,00
6470	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	38 940,31	0,00	38 940,31	0,00	38 940,31	0,00
	Sous Total compte 647	0,00	0,00	0,00	0,00	38 940,31	0,00	38 940,31	0,00	38 940,31	0,00
	Sous Total compte 64	0,00	0,00	0,00	0,00	2 105 006,48	1 512,22	2 105 006,48	1 512,22	2 103 494,26	0,00
65134	Aides	0,00	0,00	0,00	0,00	1 190,00	0,00	1 190,00	0,00	1 190,00	0,00
	Sous Total compte 6513	0,00	0,00	0,00	0,00	1 190,00	0,00	1 190,00	0,00	1 190,00	0,00
	Sous Total compte 651	0,00	0,00	0,00	0,00	1 190,00	0,00	1 190,00	0,00	1 190,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	73 588,75	0,00	73 588,75	0,00	73 588,75	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	3 123,58	0,00	3 123,58	0,00	3 123,58	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	893,00	150,00	893,00	150,00	743,00	0,00
653172	Cotisations au fonds de financement de I	0,00	0,00	0,00	0,00	50,90	0,00	50,90	0,00	50,90	0,00
	Sous Total compte 65317	0,00	0,00	0,00	0,00	50,90	0,00	50,90	0,00	50,90	0,00
	Sous Total compte 6531	0,00	0,00	0,00	0,00	77 656,23	150,00	77 656,23	150,00	77 506,23	0,00
	Sous Total compte 653	0,00	0,00	0,00	0,00	77 656,23	150,00	77 656,23	150,00	77 506,23	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	224,77	0,00	224,77	0,00	224,77	0,00
	Sous Total compte 654	0,00	0,00	0,00	0,00	224,77	0,00	224,77	0,00	224,77	0,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	800,00	0,00	800,00	0,00
	Sous Total compte 6556	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	800,00	0,00	800,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 173,36	0,00	2 173,36	0,00	2 173,36	0,00
	Sous Total compte 655	0,00	0,00	0,00	0,00	2 973,36	0,00	2 973,36	0,00	2 973,36	0,00
65732	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	6 946,17	0,00	6 946,17	0,00	6 946,17	0,00
657348	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	6 538,28	0,00	6 538,28	0,00	6 538,28	0,00
	Sous Total compte 65734	0,00	0,00	0,00	0,00	6 538,28	0,00	6 538,28	0,00	6 538,28	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	0,00	0,00	0,00	3 938,31	0,00	3 938,31	0,00	3 938,31	0,00
657364	Caisse des écoles	0,00	0,00	0,00	0,00	49 700,89	0,00	49 700,89	0,00	49 700,89	0,00
	Sous Total compte 65736	0,00	0,00	0,00	0,00	53 639,20	0,00	53 639,20	0,00	53 639,20	0,00
	Sous Total compte 6573	0,00	0,00	0,00	0,00	67 123,65	0,00	67 123,65	0,00	67 123,65	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	34 464,00	0,00	34 464,00	0,00	34 464,00	0,00
	Sous Total compte 6574	0,00	0,00	0,00	0,00	34 464,00	0,00	34 464,00	0,00	34 464,00	0,00
6577	Remises gracieuses	0,00	0,00	0,00	0,00	42 614,91	0,00	42 614,91	0,00	42 614,91	0,00
	Sous Total compte 657	0,00	0,00	0,00	0,00	144 202,56	0,00	144 202,56	0,00	144 202,56	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65811	Droits d'utilisation - informatique en n	0,00	0,00	0,00	0,00	5 718,76	0,00	5 718,76	0,00	5 718,76	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	6 967,07	4 305,60	6 967,07	4 305,60	2 661,47	0,00
	Sous Total compte 6581	0,00	0,00	0,00	0,00	12 685,83	4 305,60	12 685,83	4 305,60	8 380,23	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	0,00	0,00	35,00	0,00	35,00	0,00	35,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	7 141,39	0,00	7 141,39	0,00	7 141,39	0,00
	Sous Total compte 6588	0,00	0,00	0,00	0,00	7 141,39	0,00	7 141,39	0,00	7 141,39	0,00
	Sous Total compte 658	0,00	0,00	0,00	0,00	19 862,22	4 305,60	19 862,22	4 305,60	15 556,62	0,00
	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	246 109,14	4 455,60	246 109,14	4 455,60	241 653,54	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	45 004,49	0,00	45 004,49	0,00	45 004,49	0,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	8 613,68	8 463,86	8 613,68	8 463,86	149,82	0,00
	Sous Total compte 6611	0,00	0,00	0,00	0,00	53 618,17	8 463,86	53 618,17	8 463,86	45 154,31	0,00
	Sous Total compte 661	0,00	0,00	0,00	0,00	53 618,17	8 463,86	53 618,17	8 463,86	45 154,31	0,00
	Sous Total compte 66	0,00	0,00	0,00	0,00	53 618,17	8 463,86	53 618,17	8 463,86	45 154,31	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 862,00	0,00	1 862,00	0,00	1 862,00	0,00
	Sous Total compte 67	0,00	0,00	0,00	0,00	1 862,00	0,00	1 862,00	0,00	1 862,00	0,00
681	Dotations aux amortissements, aux dépréc	0,00	0,00	0,00	0,00	258 316,22	0,00	258 316,22	0,00	258 316,22	0,00
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	258 316,22	0,00	258 316,22	0,00	258 316,22	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	3 723 573,39	66 912,64	3 723 573,39	66 912,64	3 658 172,97	1 512,22
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 139,51	0,00	10 139,51	0,00	10 139,51
	Sous Total compte 702	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 139,51	0,00	10 139,51	0,00	10 139,51
70311	Concession dans les cimetières (produit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 445,00	0,00	6 445,00	0,00	6 445,00
	Sous Total compte 7031	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 445,00	0,00	6 445,00	0,00	6 445,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7032	Droits de permis de stationnement et de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 225 945,68	0,00	1 225 945,68	0,00	1 225 945,68
7036	Droits de pâturage et de tourbage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00	0,00	200,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	300,00	0,00	300,00
	Sous Total compte 7038	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	300,00	0,00	300,00
	Sous Total compte 703	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 232 890,68	0,00	1 232 890,68	0,00	1 232 890,68
7063	Redevances et droits des services à cara	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 995,44	0,00	45 995,44	0,00	45 995,44
7067	Redevances et droits des services périsc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 326,60	0,00	118 326,60	0,00	118 326,60
	Sous Total compte 706	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 322,04	0,00	164 322,04	0,00	164 322,04
70843	par les C.C.A.S./CIAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 884,01	0,00	7 884,01	0,00	7 884,01
70848	aux autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	14 860,19	69 072,79	14 860,19	69 072,79	0,00	54 212,60
	Sous Total compte 7084	0,00	0,00	0,00	0,00	14 860,19	76 956,80	14 860,19	76 956,80	0,00	62 096,61
70874	par la caisse des écoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89,58	0,00	89,58	0,00	89,58
70878	par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 397,36	0,00	68 397,36	0,00	68 397,36
	Sous Total compte 7087	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 486,94	0,00	68 486,94	0,00	68 486,94
7088	Autres produits d'activités annexes (abo	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 090,00	0,00	2 090,00	0,00	2 090,00
	Sous Total compte 708	0,00	0,00	0,00	0,00	14 860,19	147 533,74	14 860,19	147 533,74	0,00	132 673,55
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	14 860,19	1 554 885,97	14 860,19	1 554 885,97	0,00	1 540 025,78
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 376 799,00	0,00	2 376 799,00	0,00	2 376 799,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 114,00	0,00	5 114,00	0,00	5 114,00
	Sous Total compte 7311	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 381 913,00	0,00	2 381 913,00	0,00	2 381 913,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 336,13	0,00	190 336,13	0,00	190 336,13

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 7312	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 336,13	0,00	190 336,13	0,00	190 336,13
73132	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 120,00	0,00	49 120,00	0,00	49 120,00
73134	Taxe sur les déchets stockés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 452,58	0,00	157 452,58	0,00	157 452,58
	Sous Total compte 7313	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206 572,58	0,00	206 572,58	0,00	206 572,58
73141	Taxe sur la consommation finale d'électr	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 461,91	0,00	91 461,91	0,00	91 461,91
	Sous Total compte 7314	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 461,91	0,00	91 461,91	0,00	91 461,91
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 260,00	0,00	4 260,00	0,00	4 260,00
	Sous Total compte 7315	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 260,00	0,00	4 260,00	0,00	4 260,00
	Sous Total compte 731	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 874 543,62	0,00	2 874 543,62	0,00	2 874 543,62
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 686,30	0,00	31 686,30	0,00	31 686,30
	Sous Total compte 7321	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 686,30	0,00	31 686,30	0,00	31 686,30
	Sous Total compte 732	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 686,30	0,00	31 686,30	0,00	31 686,30
7391112	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les	0,00	0,00	0,00	0,00	309,00	0,00	309,00	0,00	309,00	0,00
	Sous Total compte 739111	0,00	0,00	0,00	0,00	309,00	0,00	309,00	0,00	309,00	0,00
	Sous Total compte 73911	0,00	0,00	0,00	0,00	309,00	0,00	309,00	0,00	309,00	0,00
	Sous Total compte 7391	0,00	0,00	0,00	0,00	309,00	0,00	309,00	0,00	309,00	0,00
739221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	288 116,00	0,00	288 116,00	0,00	288 116,00	0,00
7392221	Fonds de péréquation des ressources comm	0,00	0,00	0,00	0,00	54 078,00	0,00	54 078,00	0,00	54 078,00	0,00
	Sous Total compte 739222	0,00	0,00	0,00	0,00	54 078,00	0,00	54 078,00	0,00	54 078,00	0,00
	Sous Total compte 73922	0,00	0,00	0,00	0,00	342 194,00	0,00	342 194,00	0,00	342 194,00	0,00
	Sous Total compte 7392	0,00	0,00	0,00	0,00	342 194,00	0,00	342 194,00	0,00	342 194,00	0,00
	Sous Total compte 739	0,00	0,00	0,00	0,00	342 503,00	0,00	342 503,00	0,00	342 503,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 73	0,00	0,00	0,00	0,00	342 503,00	2 906 229,92	342 503,00	2 906 229,92	0,00	2 563 726,92
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 407,00	0,00	93 407,00	0,00	93 407,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 092,00	0,00	70 092,00	0,00	70 092,00
	Sous Total compte 74112	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 092,00	0,00	70 092,00	0,00	70 092,00
	Sous Total compte 7411	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 499,00	0,00	163 499,00	0,00	163 499,00
	Sous Total compte 741	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 499,00	0,00	163 499,00	0,00	163 499,00
742	Dotations aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	333,00	0,00	333,00	0,00	333,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 664,19	0,00	1 664,19	0,00	1 664,19
74611	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 500,00	0,00	23 500,00	0,00	23 500,00
	Sous Total compte 7461	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 500,00	0,00	23 500,00	0,00	23 500,00
	Sous Total compte 746	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 500,00	0,00	23 500,00	0,00	23 500,00
74758	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 317,07	0,00	19 317,07	0,00	19 317,07
	Sous Total compte 7475	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 317,07	0,00	19 317,07	0,00	19 317,07
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 720,52	0,00	1 720,52	0,00	1 720,52
	Sous Total compte 747	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 037,59	0,00	21 037,59	0,00	21 037,59
74833	État - Compensation au titre des exonéra	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 112,00	0,00	3 112,00	0,00	3 112,00
74834	État - compensation au titre des exonéra	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 977,00	0,00	23 977,00	0,00	23 977,00
748374	Biodiversité et aménités rurales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 697,00	0,00	17 697,00	0,00	17 697,00
	Sous Total compte 74837	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 697,00	0,00	17 697,00	0,00	17 697,00
	Sous Total compte 7483	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 786,00	0,00	44 786,00	0,00	44 786,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 011,00	0,00	6 011,00	0,00	6 011,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	756,08	0,00	756,08	0,00	756,08

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 748	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 553,08	0,00	51 553,08	0,00	51 553,08
	Sous Total compte 74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	261 586,86	0,00	261 586,86	0,00	261 586,86
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 642,06	0,00	99 642,06	0,00	99 642,06
755	Dédits et pénalités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 040,00	0,00	2 040,00	0,00	2 040,00
75738	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 500,00	0,00	19 500,00	0,00	19 500,00
	Sous Total compte 7573	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 500,00	0,00	19 500,00	0,00	19 500,00
	Sous Total compte 757	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 500,00	0,00	19 500,00	0,00	19 500,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	484,70	68 450,85	484,70	68 450,85	0,00	67 966,15
	Sous Total compte 7588	0,00	0,00	0,00	0,00	484,70	68 450,85	484,70	68 450,85	0,00	67 966,15
	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	484,70	68 450,85	484,70	68 450,85	0,00	67 966,15
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	484,70	189 632,91	484,70	189 632,91	0,00	189 148,21
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 260,21	0,00	6 260,21	0,00	6 260,21
777	Recettes et quote-part des subventions d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 831,00	0,00	5 831,00	0,00	5 831,00
	Sous Total compte 77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 091,21	0,00	12 091,21	0,00	12 091,21
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	357 847,89	4 924 426,87	357 847,89	4 924 426,87	342 503,00	4 909 081,98
	Total global	38 704 165,84	38 704 165,84	24 263 229,47	23 228 567,57	5 663 116,30	6 697 778,20	68 630 511,61	68 630 511,61	43 877 303,50	43 877 303,50

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 164 240,09	1 577 413,37	94 762,13	492 064,59
RECETTES	2 164 240,09	1 964 643,75	13 410,83	186 185,51
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 344 982,37	4 000 675,97	14 646,60	329 659,80
RECETTES	4 344 982,37	5 094 584,57	0,00	-749 602,20

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**BUDGET BUDGET CCAS Code 12003/ N°SIRET : 26830126400019**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 500,00	684,66	0,00	815,34
RECETTES	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	24 267,00	19 169,20	0,00	5 097,80
RECETTES	24 267,00	27 382,00	0,00	-3 115,00

BUDGET BUDGET CAISSE DES ECOLES Code12004/ N°SIRET : 26830127200012

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 706,87	10 693,68	0,00	1 013,19
RECETTES	11 706,87	10 856,65	0,00	850,22
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	53 600,89	48 140,75	0,00	5 460,14
RECETTES	53 600,89	56 060,47	0,00	-2 459,58

BUDGET BUDGET MAISON DE SANTE code 12007/ N°SIRET : 21830008500071

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	141 639,53	104 537,35	0,00	37 102,18
RECETTES	141 639,53	69 819,42	0,00	71 820,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	98 000,00	25 211,46	0,00	72 788,54
RECETTES	98 000,00	80 560,77	0,00	17 439,23

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 319 086,49	1 693 329,06	94 762,13	530 995,30
RECETTES	2 319 086,49	2 046 819,82	13 410,83	258 855,84
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 520 850,26	4 093 197,38	14 646,60	413 006,28
RECETTES	4 520 850,26	5 258 587,81	0,00	-737 737,55

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 319 086,49	1 693 329,06	94 762,13	530 995,30
RECETTES	2 319 086,49	2 046 819,82	13 410,83	258 855,84
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 520 850,26	4 093 197,38	14 646,60	413 006,28
RECETTES	4 520 850,26	5 258 587,81	0,00	-737 737,55
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 839 936,75	5 786 526,44	109 408,73	944 001,58
TOTAL GENERAL DES RECETTES	6 839 936,75	7 305 407,63	13 410,83	-478 881,71

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 033 700,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 033 700,00									
00600473713	CRCAM PCA	04/08/2010	04/08/2010	01/03/2022	860 100,00	F		3,310	3,117		A	X Echéance constante		A-1
00600661544	CRCAM PCA	20/03/2012	23/04/2012	23/07/2012	100 000,00	F		5,150	5,838		A	X Echéance constante		A-1
00601189119	CREDIT AGRICOLE	20/06/2016	28/06/2016	01/02/2022	407 800,00	F		2,160	1,581		A	X Echéance constante		A-1
00601356957	CREDIT AGRICOLE	13/06/2017	19/06/2017	19/01/2018	120 000,00	F		1,680	1,678		A	X Echéance constante		A-1
00601358255	CREDIT AGRICOLE	13/06/2017	19/06/2017	19/06/2018	120 000,00	F		1,310	1,311		A	X Echéance constante		A-1
00601724465	CREDIT AGRICOLE	11/06/2018	01/07/2018	01/03/2019	305 800,00	F		1,850	1,637		A	X Echéance constante		A-1
00601914059	CREDIT AGRICOLE	07/12/2018	13/12/2018	09/03/2019	120 000,00	F		1,090	1,093		A	X Echéance constante		A-1
00602944684	CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'AZUR	24/04/2021	03/05/2021	03/08/2021	500 000,00	F		0,980	0,980		A	X Echéance constante		A-1
00603366760	CREDIT AGRICOLE	15/04/2022	21/04/2022	21/04/2025	1 000 000,00	F		0,690	0,269		T	X Echéance constante	O	A-1
00603860944	CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'AZUR	04/04/2023	13/04/2023	08/07/2023	500 000,00	F		3,630	3,637		A	X Echéance constante	O	A-1
1220737	CDC	28/03/2012	28/03/2012	04/01/2013	150 000,00	F		4,510	4,665		A	X Echéance constante		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
271973	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	03/08/2010	03/08/2010	01/01/2011	150 000,00	F		2,080	2,070		T	X Echéance constante		A-1
279872	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	11/06/2013	11/06/2013	01/11/2013	300 000,00	F		3,380	3,371		T	X Echéance constante		A-1
530718	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	09/08/2019	16/09/2019	01/01/2020	400 000,00	F		1,060	1,066		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					2 641,27									
12	MARGIL	12/07/2018	12/07/2018		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
13	RHIM CHRISTOPHE	12/07/2018	12/07/2018		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
15	TOSAN Bernard	30/07/2017	30/07/2017		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
20	GREEN Stephen	06/09/2018	06/09/2018		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
21	ILLIVI Stephane	20/09/2018	20/09/2018		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
22	STEPHANOU Manuella et Nadege	11/10/2018	11/10/2018		50,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
23	BULCOURT Emilie	16/05/2019	16/05/2019		50,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
24	CHAABANE Mohamed	31/12/2012	31/12/2012		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
25	CHAABANE Mohamed Nouri	05/12/2014	05/12/2014		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
26	DUPIRE Romain	03/07/2013	03/07/2013		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
27	SERNEELS HENDRIK	31/12/2012	31/12/2012		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
28	LOMBARD Didier	31/12/2012	31/12/2012		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
29	TAYLOR Paul	06/09/2017	06/09/2017		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
30	TAYLOR Paul	14/02/2018	14/02/2018		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
31	ALCINA	27/09/2017	27/09/2017		50,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
32	BULCOURT Emilie	28/08/2017	28/08/2017		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
33	MARTINACHE Helene	03/07/2017	03/07/2017		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
34	LANDRY Isabelle	15/06/2017	15/06/2017		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
35	GRIBE Muguette	13/12/2016	13/12/2016		50,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
36	ROPANICEA S.A.R.L.	06/10/2015	06/10/2015		241,27	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
37	GONZALEZ Jean-Philippe	29/10/2015	29/10/2015		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
38	VENET Roger	03/07/2015	03/07/2015		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
39	FOIX Sonia	11/05/2015	11/05/2015		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
40	CASES Pierrette	07/01/2014	07/01/2014		50,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
41	THUET Teddy	01/07/2021	01/07/2021		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
42	GERARD Francoise	31/12/2012	31/12/2012		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
7	MACZKA Erwin	21/03/2017	21/03/2017		50,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
8	ERIKSEN Martin	21/03/2017	21/03/2017		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 036 341,27									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 176 506,26					340 154,39	45 004,49	0,00	8 613,68
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 176 506,26					340 154,39	45 004,49	0,00	8 613,68
00600473713		0,00	A-1	68 818,75	0,25	F		3,117	68 442,32	754,94	0,00	0,00
00600661544		0,00	A-1	17 355,88	1,67	F		5,838	8 065,46	1 309,20	0,00	0,00
00601189119		0,00	A-1	260 557,88	11,17	F		1,581	20 155,40	3 200,13	0,00	0,00
00601356957		0,00	A-1	67 232,79	7,08	F		1,678	7 793,74	1 260,45	0,00	0,00
00601358255		0,00	A-1	66 906,76	8,50	F		1,311	7 884,08	979,76	0,00	0,00
00601724465		0,00	A-1	242 142,01	18,25	F		1,637	11 080,79	3 494,47	0,00	0,00
00601914059		0,00	A-1	49 160,83	3,25	F		1,093	11 961,90	666,24	0,00	0,00
00602944684		0,00	A-1	404 661,43	15,67	F		0,980	23 257,03	4 193,60	0,00	0,00
00603366760		0,00	A-1	100 000,00	0,33	F		0,269	100 000,00	2 555,00	0,00	725,28
00603860944		0,00	A-1	452 208,64	17,58	F		3,637	17 606,21	17 054,28	0,00	7 888,40
1220737		0,00	A-1	38 414,04	2,42	F		4,665	11 715,82	2 260,86	0,00	0,00
271973		0,00	A-1	11 516,60	0,83	F		2,070	11 280,20	386,56	0,00	0,00
279872		0,00	A-1	89 736,64	3,67	F		3,371	22 077,75	3 501,45	0,00	0,00
530718		0,00	A-1	307 794,01	14,83	F		1,066	18 833,69	3 387,55	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		2 491,27					100,00	0,00	0,00	0,00
12		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
13		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
15		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
20		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
21		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
22		0,00	A-1	50,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
23		0,00	A-1	50,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
24		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
25		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
26		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
27		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
28		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
29		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
30		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
31		0,00	A-1	50,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
32		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
33		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
34		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
35		0,00	A-1	50,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
36		0,00	A-1	241,27	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
37		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
38		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
39		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	100,00	0,00	0,00	0,00
40		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
41		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
42		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
7		0,00	A-1	50,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
8		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 178 997,53					340 254,39	45 004,49	0,00	8 613,68

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

BAGNOLS EN FORET - BUDGET PRINCIPAL Code 12000 - CFU - 2024

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	42	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 178 997,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
00603366760	15/04/2022	21/04/2024	CREDIT AGRICOLE	0,00	1,75	F		0,269	F		0,269	1 000 000,00	1 000 000,00	X T	X T	100 000,00	725,28	2 555,00	100 000,00
Total												1 000 000,00	1 000 000,00			100 000,00	725,28	2 555,00	100 000,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €	19-01-2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	5
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3
L	MOBILIER URBAIN	10
L	VEHICULES	8

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		21 500,00	65 000,00	0,00	86 500,00
Provisions pour litiges		10 000,00	50 000,00	0,00	60 000,00
RISQUES CONTENTIEUX	09/03/2023	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
Provisions pour risques contentieux	19/01/2024	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		11 500,00	15 000,00	0,00	26 500,00
CREANCES DOUTEUSES	09/03/2023	11 500,00	0,00	0,00	11 500,00
CREANCES DOUTEUSES	19/01/2024	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		21 500,00	65 000,00	0,00	86 500,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		21 500,00	65 000,00	0,00	86 500,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 904 763,20
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
 Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
 Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
 Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
 Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.9

AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
		A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00
		Engagements reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B5

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	162 295,13	
Personnes de droit privé	77 078,91	
Associations	34 464,00	
ARKEODIDACTE	2 681,00	
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE F. GAGLIOLO	2 000,00	
ASSOCIATION SPB	2 330,00	
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE PUGET S/ARGENS	500,00	
BAGNOLS ANIMATION TOURISME	3 500,00	
C.A.C.COMITE ACTION CULTURELLE	6 000,00	
COMITE DE JUMELAGE	1 380,00	
ECOLE DE TAEKWONDO	1 500,00	
EX LIBRIS	994,00	
FOYER RURAL	4 210,00	
FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE MARIE MAURON	400,00	
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE DE FREJUS	500,00	
LA CANTONALE SPORT BOULES	500,00	
ORIG'IN 83	2 176,00	
PEINDRE A BAGNOLS	660,00	
PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLIC 83	350,00	
RESEAU SPORT SANTE	800,00	
SEME BAGNOLS EN FORET ASSOC.	1 000,00	
SOCIETE DE CHASSE LA BAGNOLAISE	1 083,00	
TENNIS CLUB	1 500,00	
UNION ANCIENS COMBATTANTS	400,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	42 614,91	
BEAUDOIN Pascale	16 758,05	
DUROS Nicole	1 074,30	
LEBRUN Dominique	23 708,26	
QUINTANEL PATRICK	1 074,30	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	85 216,22	
Etat	0,00	
Régions	0,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Départements	0,00	
Communes	6 538,28	
COMMUNE DE FAYENCE	2 185,58	
MAIRIE DE BIOT	652,70	
MAIRIE DE FREJUS	850,00	
MAIRIE DE PUGET SUR ARGENS	750,00	
MAIRIE DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS	2 100,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	78 677,94	
CAISSE DES ECOLES	49 700,89	
CCAS DE BAGNOLS EN FORET	3 938,31	
CONSEIL REGIONAL	6 946,17	
SY.MIXTE ELECTRIFICATION DU VAR	7 903,74	
SY.MIXTE ELECTRIFICATION DU VAR	10 188,83	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B6

B6 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,00	2,00	20,00	12,00	1,00	13,00
Adjoint administratif	C	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif ppal 1° classe	C	3,00	2,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif ppal 2° classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Agent d'accueil	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché Territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 2° classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		34,00	0,00	34,00	19,00	2,00	21,00
Adjoint technique	C	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique ppal 1° classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 2° classe	C	8,00	0,00	8,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Cuisinier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2° classe chargé de mission urbanisme	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		11,00	0,00	11,00	3,00	0,00	3,00
ATSEM principal 1° classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM principal 2° classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation principal 1° classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation principal 2° classe	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal 2° classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		67,00	2,00	69,00	37,00	3,00	40,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B6

B6 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent d'accueil	C	ADM		0,00	A	CDD
Cuisinier	C	TECH		0,00	A	CDD
chargé de mission urbanisme	A	TECH		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent d'entretien des locaux	C	TECH		0,00	A	CDD
Agent polyvalent ST	C	TECH		0,00	A	CDD
Périscolaire-centre aéré	C	ANIM		0,00	A	CDD
accompagnant éducatif	C	ANIM		0,00	A	CDD
agent propreté espaces publics	C	TECH		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B7

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	262 486,71
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-743,88
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	261 742,83

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	846 590,63
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	261 742,83
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 108 333,46

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	345 985,39	345 985,39	94 762,13	440 747,52
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	530 295,38	485 465,06	13 410,83	498 875,89
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	184 309,99	139 479,67	-81 351,30	58 128,37
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	262 486,71			262 486,71
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	846 590,63	846 590,63		846 590,63
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	1 109 077,34			1 109 077,34
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				1 167 205,71

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		345 985,39	345 985,39
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		340 154,39	340 154,39
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	340 154,39	340 154,39
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 831,00	5 831,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	5 831,00	5 831,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		530 295,38	III 485 465,06
Ressources propres externes de l'année (a)		295 000,00	292 148,84
10222	FCTVA	95 000,00	93 946,72
10226	Taxe d'aménagement (2)	200 000,00	198 002,12
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	200,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		235 295,38	193 316,22
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	7 048,82	7 048,82
2803	<i>Frais d'études, recherche et développ.</i>	876,00	876,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	32 706,00	32 706,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	0,00	1 000,00
2812	<i>Agencements et aménagements de terrains</i>	482,00	482,00
28132	<i>Bâtiments privés</i>	30 036,00	30 036,00
28138	<i>Autres constructions</i>	1 696,00	1 696,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	0,00	126,00
28156	<i>Matériel et outillage incendie, déf. civ</i>	11 251,00	11 251,00
28157	<i>Matériel et outillage technique</i>	31 200,00	31 200,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	7 613,00	6 536,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
28182	Matériel de transport	26 381,84	26 360,68
28183	Matériel informatique	18 607,78	18 297,78
28184	Matériel de bureau et mobilier	11 123,94	9 426,94
28188	Autres immo. corporelles	16 273,00	16 273,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
1			6 796 000,00	-2 520 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 954,62	-108 954,62
2			430 000,00	120 104,56	0,00	0,00	0,00	0,00	382 716,60	-382 716,60
3			557 400,00	-110 468,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 640,40	-94 640,40
4			238 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 487,53	-110 487,53
6			504 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5			147 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 557,00	-22 557,00
7			187 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 800,00	-16 800,00
8			159 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	-3 500,00
9			72 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 270,52	-5 270,52
TOTAL			9 091 740,00	-2 510 363,44	0,00	0,00	0,00	0,00	744 926,67	-744 926,67

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.3

C2.3 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
1	6 796 000,00	-2 520 000,00	4 276 000,00	47 151,00	253 180,80	108 954,62	1 996 201,12
2	430 000,00	120 104,56	550 104,56	24 168,72	467 256,73	382 716,60	0,00
3	557 400,00	-110 468,00	446 932,00	17 532,00	80 600,00	94 640,40	160 800,00
4	238 250,00	0,00	238 250,00	0,00	122 642,18	110 487,53	57 803,91
6	504 890,00	0,00	504 890,00	6 928,02	7 000,00	0,00	266 941,39
5	147 000,00	0,00	147 000,00	25 766,80	47 607,00	22 557,00	0,00
7	187 200,00	0,00	187 200,00	0,00	85 000,00	16 800,00	0,00
8	159 000,00	0,00	159 000,00	47 288,04	3 500,00	3 500,00	54 105,58
9	72 000,00	0,00	72 000,00	13 530,82	10 000,00	5 270,52	18 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.4

C2.4 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D2

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
Yolande MEISSEL	ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE	150,00	20/09/2023 au Conseil Départemental à Draguignan	FORMATION LES FONDS EUROPEENS

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D3.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D3.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D4.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D4.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 21/01/2025

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

Mme CORINE HUSSON

du 01/01/2024

au 21/01/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**FAGARD Juliette (1018750319-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale****A DDFiP DU VAR , le 22/01/2025**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

HUSSON Corine (1017807439-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie**A ESTEREL , le 23/01/2025**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le

ARRETE ET SIGNATURES

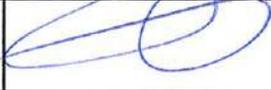
Présenté par le Maire,
A Bagnols-En-Foret-Cedex, le 13/03/2025
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 17
Nombre de suffrages exprimés : 22
VOTES : Pour : 16
 Contre : 6
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Bagnols-En-Foret-Cedex, le 13/03/2025

Date de convocation : 27/02/2025

Les membres du Conseil Municipal,

AVINENS MARIE-CHRISTINE	
BOUCHARD RENE	
CASABIANCA FABIEN	Procuration à M ^r Sire
CAUVY BRIGITTE	
CHOISELAT JEAN PIERRE	
COUTIN DENIS	Procuration à M ^{me} Avinens
DRAU ALAIN	
DUYRAT DENIS	Procuration à M ^r Choiselat
FLEURY MICHEL	
GALL MARIE-PAULE	
GIUSTI JACQUES	
GRAFF PASCAL	
GUERIN CAROLE	Procuration à M ^{me} Perissel
LAFORST SYLVIE	



ARRETE ET SIGNATURES

MEISSEL YOLANDE	
PELISSIER SYLVIE	
PETITBOIS PASCALE	
REBOUL REGIS	
SAILLET JEROME	
SINE NICOLAS	
VAROQUI-ROLLAND VINCENT	Procurator of Mme Pelissier
VERRECCHIA CHRISTIAN	
ZORZUT JEROME	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Bagnols-En-Foret-Cedex, le 13/03/2025



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dument convoqués le jeudi GRAFF Pascal, 1^{er} adjoint au Maire

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 23

Présents : 17

Représentés : 5

Votants : 22

PRESENTS :

GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, PELISSIER Sylvie, CAUVY Brigitte, FLEURY Michel, PETITBOIS Pascale, DRAU Alain, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, REBOUL Régis, CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis,

MEMBRES REPRESENTES : GUERIN Carole à Yolande MEISSEL; CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas; VAROQUI-ROLLAND Vincent à PELISSIER Sylvie; DUYPAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis à AVINENS Marie-Christine

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : GALL Marie-Paule

Année 2025 - Délibération n°24

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET DE LA MAISON DE SANTE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-11 ;
Vu l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
Vu le compte financier unique pour l'exercice 2024 du budget annexe de la maison de santé ci-annexé ;

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) est devenu la nouvelle présentation des comptes locaux depuis 2024.

Considérant qu'il constitue l'arrêté des comptes de l'exercice 2024.

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents.

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace par nature, en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des sections fonctionnement et investissement.

Considérant qu'il est rappelé au Conseil Municipal, que conformément aux articles L2121-14 et L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire ne peut pas prendre

part au vote du Compte Financier Unique présenté et qu'il doit qu
du Compte Financier Unique.

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le



ID : 083-218300085-20250313-DEL24A_2025-BF

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses sont régulières et suffisamment justifiées et se résument ainsi :

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire	141 639,53 €	98 000,00 €	239 639,53 €
	Recettes réalisées	69 819,42 €	80 560,77 €	150 380,19 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire	75 055,62 €	98 000,00 €	173 055,62 €
	Dépenses réalisées	37 953,44 €	25 211,56 €	63 165,00 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	31 865,98 €	55 349,21 €	87 215,19 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	-66 583,91 €	0,00 €	-66 583,91 €
Résultat de clôture	Excédent/déficit	-34 717,93 €	55 349,21 €	20 631,28 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-34 717,93 €	55 349,21 €	20 631,28 €

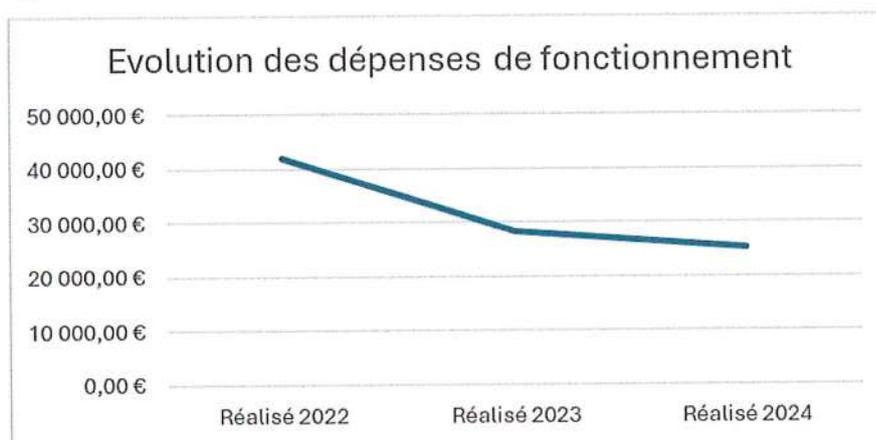
BILAN DE CLOTURE	
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Total des recettes	80 560,77 €
Total des dépenses	25 211,46 €
= Résultat exercice	55 349,31 €
Résultat repris de 2023	0,00 €
= Résultat de clôture 2024	55 349,31 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Total des recettes	69 819,42 €
Total des dépenses	37 953,44 €
= Résultat exercice	31 865,98 €
Résultat repris de 2023	-66 583,91 €
= Résultat de clôture 2024	-34 717,93 €
- RAR dépenses 2024	0,00 €
+ RAR recettes 2024	0,00 €
= Total	-34 717,93 €

Le fonctionnement

Les dépenses

Chapitre	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
011 - Charges à caractère général	16 333,03 €	935,74 €	1 265,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	315,08 €	2 723,97 €	2,08 €
66 - Charges financières	25 389,98 €	24 674,29 €	23 944,38 €
Total général	42 038,09 €	28 334,00 €	25 211,46 €

Les charges à caractère général concernent les frais d'entretien du bâtiment.
Le chapitre 65 concerne les écritures de régularisation de TVA et le chapitre 66 concernent les intérêts d'emprunt.

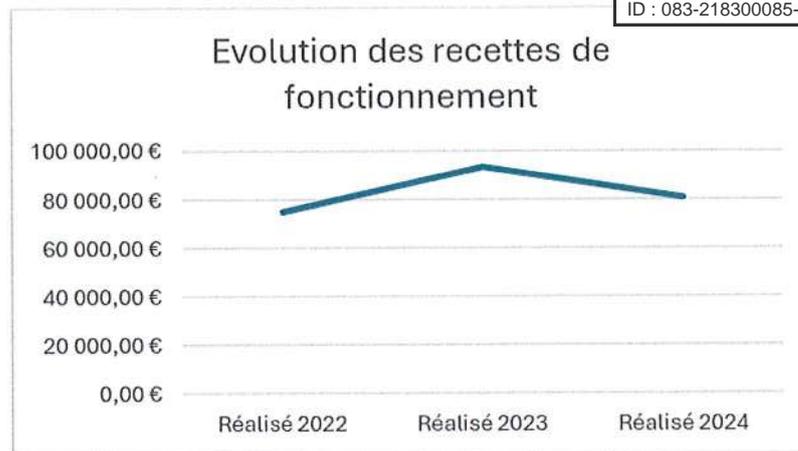


Les recettes

Chapitre	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
75 - Autres produits de gestion courante	75 059,79 €	93 288,88 €	80 560,77 €
Total général	75 059,79 €	93 288,88 €	80 560,77 €

Les recettes sont composées principalement des loyers perçus sur les professionnels de santé.

En 2023 la commune avait versé une subvention de 12 531.92 € au budget de la Maison de Santé ce qui explique une telle différence entre l'année 2023 et l'année 2024.

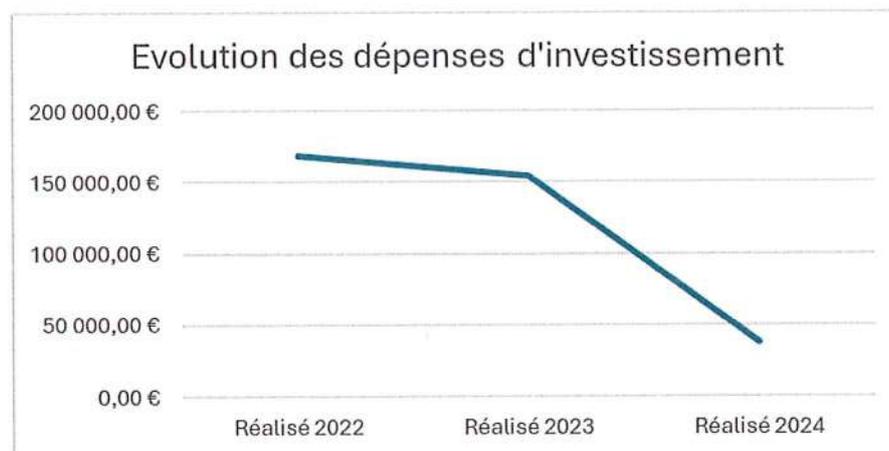


L'investissement

Les dépenses

Chapitre	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	97 003,00 €	0,00 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	36 062,34 €	37 172,03 €	37 953,44 €
21 - Immobilisations corporelles	1 883,10 €	860,00 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	33 518,02 €	116 176,42 €	0,00 €
Total général	168 466,46 €	154 208,45 €	37 953,44 €

Les dépenses d'investissement sont uniquement composées du remboursement du capital de l'emprunt à hauteur de 37.5 K€ et du remboursement de cautions suite à des départs de praticiens pour 445.50 €.

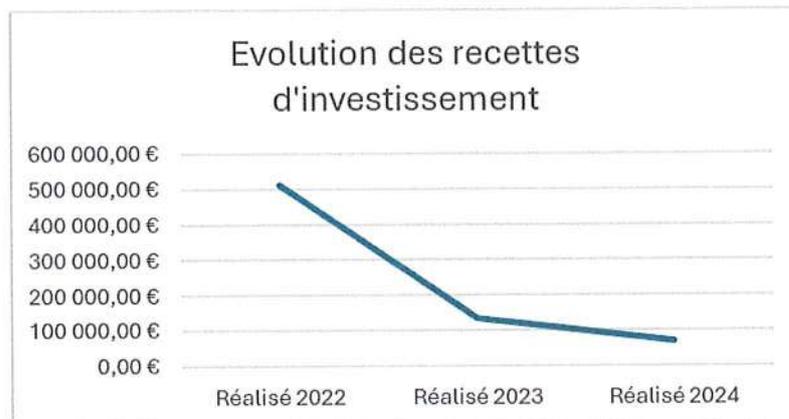


Les recettes

Chapitre	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	110 000,00 €	133 867,33 €	69 322,56 €
13 - Subventions d'investissement	402 374,17 €	0,00 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	1 382,40 €	496,86 €
Total général	512 374,17 €	135 249,73 €	69 819,42 €

Le chapitre 10 concernant l'affectation au 1068 du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023.

Le chapitre 16 concerne les cautions versées par les nouveaux locataires de la maison de santé.



Où l'exposé qui précède, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- d'approuver le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe de la Maison de Santé ;
- de procéder au vote et d'arrêter les résultats définitifs.

Le 1^{er} adjoint, Pascal GRAFF

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : BAGNOLS EN FORET (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL Code 12000

Numéro SIRET : 21830008500071

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE L'ESTEREL

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : BUDGET MAISON DE SANTE code 12007 (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents en N	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'investissement	17
A1.2 - Recettes d'investissement	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement	20

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	21
B2 - Recettes d'investissement	23
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	25
D1 - Dépenses de fonctionnement	26
D2 - Recettes de fonctionnement	27

III - Etats financiers

A - Bilan	28
B - Compte de résultat	32
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	34
D - Balance des comptes	35

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	42
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	44

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	47
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	55
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	57
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	58
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	59
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	60
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	61
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	62
B3 - Etat des provisions	63
B4.1 - Etat synthétique des engagements donnés	65
B4.2 - Etat synthétique des engagements reçus	66
B4.3 - Etat des emprunts garantis	67
B4.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	68
B4.5 - Etat des contrats de crédit-bail	69
B4.6 - Etat des marchés de partenariat	70
B4.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	71
B4.8 - Autres engagements donnés	72
B4.9 - Autres engagements reçus	73
B5 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	74
B6 - Etat du personnel	75

B7 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	78
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	79
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	80
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	81
C2.1 - Situation des autorisations de programme (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	83
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	84
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	85
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	86
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	87
D2 - Actions de formation des élus	88
D3.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	89
D3.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	90
D4.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	91
D4.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	92
E - État des Contrôles du Compte Financier	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	93

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2 948

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	8,55
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	27,33
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2)(3)	0,00
5	DGF / population	0,00
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0,00 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	78,41 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	68,71 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	21,59 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0,00 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	141 639,53	98 000,00	239 639,53
	Recettes réalisées (1)	B	69 819,42	80 560,77	150 380,19
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	75 055,62	98 000,00	173 055,62
	Dépenses réalisées (1)	E	37 953,44	25 211,46	63 164,90
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	31 865,98	55 349,31	87 215,29
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-66 583,91	0,00	-66 583,91
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-34 717,93	55 349,31	20 631,38
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-34 717,93	55 349,31	20 631,38

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MAISON DE SANTE-BAGNOLS-EN-FOR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-66 583,91	0,00	31 865,98	0,00	-34 717,93
Fonctionnement	69 322,56	69 322,56	55 349,31	0,00	55 349,31
Sous-Total	2 738,65	69 322,56	87 215,29	0,00	20 631,38
TOTAL II	2 738,65	69 322,56	87 215,29	0,00	20 631,38
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	2 738,65	69 322,56	87 215,29	0,00	20 631,38

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)		D
ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	
Subventions d'investissement versées	0,00	Apports et subventions d'investissement
Autres immobilisations incorporelles	0,00	Neutralisations et régularisations
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Réserves
Terrains	0,00	Report à nouveau
Constructions	1 962,72	Résultat de l'exercice
Réseaux et installations de voirie	0,00	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant
Réseaux divers	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)
Installations techniques, agencements et matériel	0,33	
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	PASSIF
Autres	2,41	
Immobilisations corporelles en cours	0,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00	
Immobilisations financières (nettes)	0,00	DETTES FINANCIÈRES
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	1 965,47	Emprunts obligataires
ACTIF CIRCULANT	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit
Stocks	0,00	Dettes financières et autres emprunts
Créances	24,59	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)
Charges constatées d'avance	0,00	
Trésorerie	0,00	DETTES NON FINANCIÈRES
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	24,59	Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Comptes de régularisation (III)	0,00	Autres dettes non financières
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Produits constatés d'avance
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 990,05	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)
		TOTAL TRÉSORERIE (4)
		TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)
		Comptes de régularisation (III)
		Écarts de conversion passif (IV)
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations	0,00	0,00
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs	0,00	0,00
Autres produits de gestion	80,56	93,29
Production stockée et immobilisée	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	80,56	93,29
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	1,27	0,94
Charges de personnel	0,00	0,00
Indemnités des élus (et membres du CESR)	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,00	2,72
Impôts et taxes	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	1,27	3,66

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	79,29	89,63
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	23,94	24,67
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-23,94	-24,67
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	55,35	64,95

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 047,68	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		36 047,68	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	39 007,94	37 953,44	97,30	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		39 007,94	37 953,44	97,30	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		75 055,62	37 953,44	50,57	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		75 055,62	37 953,44	50,57	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		66 583,91			
Total des dépenses de la section d'investissement		141 639,53	37 953,44		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	496,86	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	69 322,56	69 322,56	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		69 322,56	69 819,42	100,72	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	72 316,97			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		72 316,97	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		141 639,53	69 819,42	49,29	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		141 639,53	69 819,42		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	1 734,07	1 265,00	0,00	1 265,00	72,95	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	4,58	2,08	0,00	2,08	45,41	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 738,65	1 267,08	0,00	1 267,08	72,88	0,00
66	Charges financières	23 944,38	23 944,38	0,00	23 944,38	100,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		25 683,03	25 211,46	0,00	25 211,46	98,16	0,00
023	Virement à la section d'investissement	72 316,97					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		72 316,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		98 000,00	25 211,46	0,00	25 211,46	25,73	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		98 000,00	25 211,46	0,00	25 211,46		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	98 000,00	80 560,77	0,00	80 560,77	82,20	0,00
Total des recettes de gestion des services		98 000,00	80 560,77	0,00	80 560,77	82,20	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		98 000,00	80 560,77	0,00	80 560,77	82,20	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		98 000,00	80 560,77	0,00	80 560,77	82,20	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		98 000,00	80 560,77	0,00	80 560,77		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	36 047,68	0,00	0,00	0,00	36 047,68
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		36 047,68	0,00	0,00	0,00	36 047,68
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	37 507,94	0,00	37 507,94	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	445,50	0,00	445,50	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	39 007,94	37 953,44	0,00	37 953,44	1 054,50
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		39 007,94	37 953,44	0,00	37 953,44	1 054,50
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		75 055,62	37 953,44	0,00	37 953,44	37 102,18
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		75 055,62	37 953,44	0,00	37 953,44	37 102,18
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		66 583,91	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		141 639,53	37 953,44	0,00	37 953,44	103 686,09

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	496,86	0,00	496,86	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	496,86	0,00	496,86	-496,86
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	69 322,56	0,00	69 322,56	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	69 322,56	69 322,56	0,00	69 322,56	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		69 322,56	69 819,42	0,00	69 819,42	-496,86
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	72 316,97	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		72 316,97	0,00	0,00	0,00	72 316,97
Total des recettes d'investissement de l'exercice		141 639,53	69 819,42	0,00	69 819,42	71 820,11

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		141 639,53	69 819,42	0,00	69 819,42	71 820,11

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
615228	Autres bâtiments	0,00	490,00	0,00	490,00	0,00
617	Études et recherches	0,00	775,00	0,00	775,00	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	1 734,07	1 265,00	0,00	1 265,00	469,07
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	2,08	0,00	2,08	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	4,58	2,08	0,00	2,08	2,50
Total des dépenses de gestion des services		1 738,65	1 267,08	0,00	1 267,08	471,57
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	23 944,38	0,00	23 944,38	0,00
total chapitre 66	Charges financières	23 944,38	23 944,38	0,00	23 944,38	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		25 683,03	25 211,46	0,00	25 211,46	471,57
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	72 316,97	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		72 316,97	0,00	0,00	0,00	72 316,97
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		98 000,00	25 211,46	0,00	25 211,46	72 788,54
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		98 000,00	25 211,46	0,00	25 211,46	72 788,54

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	80 232,45	0,00	80 232,45	0,00
75888	Autres	0,00	328,32	0,00	328,32	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	98 000,00	80 560,77	0,00	80 560,77	17 439,23
Total des recettes de gestion des services		98 000,00	80 560,77	0,00	80 560,77	17 439,23
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		98 000,00	80 560,77	0,00	80 560,77	17 439,23
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		98 000,00	80 560,77	0,00	80 560,77	17 439,23
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		98 000,00	80 560,77	0,00	80 560,77	17 439,23

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions		1 962 721,84	0,00	1 962 721,84	0,00
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, agencements et matériel		331,10	0,00	331,10	331,10
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		2 412,00	0,00	2 412,00	2 412,00
Immobilisations corporelles en cours		0,06	0,00	0,06	1 962 721,90
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		1 965 465,00	0,00	1 965 465,00	1 965 465,00
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		0,00	0,00	0,00	24 434,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		4 450,92	0,00	4 450,92	4 498,88
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		17 459,47	0,00	17 459,47	0,00
Créances sur les autres débiteurs		2 676,99	0,00	2 676,99	3 435,03
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		24 587,38	0,00	24 587,38	32 367,91
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		0,00	0,00	0,00	0,00
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	1,58
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		1 990 052,38	0,00	1 990 052,38	1 997 834,49

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		0,00	0,00
Fonds globalisés		0,00	0,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		0,00	0,00
Rattachées à un actif non amortissable		529 151,72	529 151,72
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		0,00	0,00
RÉSERVES		201 105,68	146 864,33
REPORT A NOUVEAU		0,00	4 367,68
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		55 349,31	64 954,88
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)		785 606,71	745 338,61
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		1 191 950,91	1 214 377,64
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		8 538,76	8 487,40
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		1 200 489,67	1 222 865,04
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0,00	328,32
Dettes fiscales et sociales		3 956,00	0,00
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Dettes sur budgets annexes		0,00	27 104,60
Autres dettes non financières		0,00	1 145,39
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		3 956,00	28 578,31
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		1 204 445,67	1 251 443,35
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		0,00	1 052,53
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		1 990 052,38	1 997 834,49

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		0,00	0,00	0,00
Participations		0,00	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations		0,00	0,00	0,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		0,00	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs		0,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion		80 560,77	93 288,88	-12 728,11
Production stockée et immobilisée		0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		80 560,77	93 288,88	-12 728,11
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		1 265,00	935,74	329,26
Charges de personnel		0,00	0,00	0,00
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		0,00	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		2,08	2 723,97	-2 721,89
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		0,00	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS				III
Compte de résultat (en euros)				B
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		1 267,08	3 659,71	-2 392,63
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		0,00	0,00	0,00
<i>Dont ménages</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		0,00	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		79 293,69	89 629,17	-10 335,48
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		23 944,38	24 674,29	-729,91
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		23 944,38	24 674,29	-729,91
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-23 944,38	-24 674,29	729,91
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		55 349,31	64 954,88	-9 605,57

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	146 864,33	15 081,21	0,00	0,00	69 322,56	15 081,21	216 186,89	0,00	201 105,68
	Sous Total compte 106	0,00	146 864,33	15 081,21	0,00	0,00	69 322,56	15 081,21	216 186,89	0,00	201 105,68
	Sous Total compte 10	0,00	146 864,33	15 081,21	0,00	0,00	69 322,56	15 081,21	216 186,89	0,00	201 105,68
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	4 367,68	69 322,56	64 954,88	0,00	0,00	69 322,56	69 322,56	0,00	0,00
	Sous Total compte 11	0,00	4 367,68	69 322,56	64 954,88	0,00	0,00	69 322,56	69 322,56	0,00	0,00
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	0,00	64 954,88	64 954,88	0,00	0,00	0,00	64 954,88	64 954,88	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	64 954,88	64 954,88	0,00	0,00	0,00	64 954,88	64 954,88	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	168 751,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 751,72	0,00	168 751,72
1322	Régions	0,00	320 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 400,00	0,00	320 400,00
1323	Départements	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
	Sous Total compte 132	0,00	529 151,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	529 151,72	0,00	529 151,72
	Sous Total compte 13	0,00	529 151,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	529 151,72	0,00	529 151,72
1641	Emprunts en euros	0,00	1 214 377,64	0,00	15 081,21	37 507,94	0,00	37 507,94	1 229 458,85	0,00	1 191 950,91
	Sous Total compte 164	0,00	1 214 377,64	0,00	15 081,21	37 507,94	0,00	37 507,94	1 229 458,85	0,00	1 191 950,91
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	8 487,40	0,00	0,00	445,50	496,86	445,50	8 984,26	0,00	8 538,76
	Sous Total compte 16	0,00	1 222 865,04	0,00	15 081,21	37 953,44	496,86	37 953,44	1 238 443,11	0,00	1 200 489,67
	Total classe 1	0,00	1 968 203,65	149 358,65	80 036,09	37 953,44	69 819,42	187 312,09	2 118 059,16	0,00	1 930 747,07
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	1 962 721,84	0,00	0,00	0,00	1 962 721,84	0,00	1 962 721,84	0,00
	Sous Total compte 213	0,00	0,00	1 962 721,84	0,00	0,00	0,00	1 962 721,84	0,00	1 962 721,84	0,00
2156	Matériel et outillage d'incendie et de d	331,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	331,10	0,00	331,10	0,00
	Sous Total compte 215	331,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	331,10	0,00	331,10	0,00
2188	Autres	2 412,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 412,00	0,00	2 412,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 218	2 412,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 412,00	0,00	2 412,00	0,00
	Sous Total compte 21	2 743,10	0,00	1 962 721,84	0,00	0,00	0,00	1 965 464,94	0,00	1 965 464,94	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 962 721,90	0,00	0,00	1 962 721,84	0,00	0,00	1 962 721,90	1 962 721,84	0,06	0,00
	Sous Total compte 23	1 962 721,90	0,00	0,00	1 962 721,84	0,00	0,00	1 962 721,90	1 962 721,84	0,06	0,00
	Total classe 2	1 965 465,00	0,00	1 962 721,84	1 962 721,84	0,00	0,00	3 928 186,84	1 962 721,84	1 965 465,00	0,00
4011	Fournisseurs	0,00	0,00	1 518,00	1 518,00	0,00	0,00	1 518,00	1 518,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 401	0,00	0,00	1 518,00	1 518,00	0,00	0,00	1 518,00	1 518,00	0,00	0,00
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue	0,00	328,32	328,32	0,00	0,00	0,00	328,32	328,32	0,00	0,00
	Sous Total compte 4047	0,00	328,32	328,32	0,00	0,00	0,00	328,32	328,32	0,00	0,00
	Sous Total compte 404	0,00	328,32	328,32	0,00	0,00	0,00	328,32	328,32	0,00	0,00
	Sous Total compte 40	0,00	328,32	1 846,32	1 518,00	0,00	0,00	1 846,32	1 846,32	0,00	0,00
411	Redevables	0,00	0,00	22,34	22,34	0,00	0,00	22,34	22,34	0,00	0,00
414	Locataires-acquéreurs et locataires	4 498,88	0,00	90 833,33	90 881,29	0,00	0,00	95 332,21	90 881,29	4 450,92	0,00
4161	Créances douteuses	0,00	0,00	2 253,39	2 253,39	0,00	0,00	2 253,39	2 253,39	0,00	0,00
	Sous Total compte 416	0,00	0,00	2 253,39	2 253,39	0,00	0,00	2 253,39	2 253,39	0,00	0,00
	Sous Total compte 41	4 498,88	0,00	93 109,06	93 157,02	0,00	0,00	97 607,94	93 157,02	4 450,92	0,00
44551	T.V.A. à décaisser	0,00	0,00	11 838,00	15 794,00	0,00	0,00	11 838,00	15 794,00	0,00	3 956,00
	Sous Total compte 4455	0,00	0,00	11 838,00	15 794,00	0,00	0,00	11 838,00	15 794,00	0,00	3 956,00
44566	T.V.A. sur autres biens et services	0,00	0,00	253,00	253,00	0,00	0,00	253,00	253,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4456	0,00	0,00	253,00	253,00	0,00	0,00	253,00	253,00	0,00	0,00
44571	T.V.A. collectée	0,00	0,00	16 047,38	16 047,38	0,00	0,00	16 047,38	16 047,38	0,00	0,00
	Sous Total compte 4457	0,00	0,00	16 047,38	16 047,38	0,00	0,00	16 047,38	16 047,38	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44583	Remboursement de taxes sur le chiffre d'	24 434,00	0,00	10 618,00	35 052,00	0,00	0,00	35 052,00	35 052,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4458	24 434,00	0,00	10 618,00	35 052,00	0,00	0,00	35 052,00	35 052,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 445	24 434,00	0,00	38 756,38	67 146,38	0,00	0,00	63 190,38	67 146,38	0,00	3 956,00
	Sous Total compte 44	24 434,00	0,00	38 756,38	67 146,38	0,00	0,00	63 190,38	67 146,38	0,00	3 956,00
45111	Compte de rattachement avec... (à subdiv	0,00	27 104,60	122 001,07	77 437,00	0,00	0,00	122 001,07	104 541,60	17 459,47	0,00
	Sous Total compte 451	0,00	27 104,60	122 001,07	77 437,00	0,00	0,00	122 001,07	104 541,60	17 459,47	0,00
	Sous Total compte 45	0,00	27 104,60	122 001,07	77 437,00	0,00	0,00	122 001,07	104 541,60	17 459,47	0,00
466	Excédents de versement	0,00	1 145,39	2 183,18	1 037,79	0,00	0,00	2 183,18	2 183,18	0,00	0,00
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	0,00	445,50	445,50	0,00	0,00	445,50	445,50	0,00	0,00
	Sous Total compte 4671	0,00	0,00	445,50	445,50	0,00	0,00	445,50	445,50	0,00	0,00
46721	Débiteurs divers - Amiable	2 793,80	0,00	328,32	3 122,12	0,00	0,00	3 122,12	3 122,12	0,00	0,00
46726	Débiteurs divers - Contentieux	0,00	0,00	2 676,99	0,00	0,00	0,00	2 676,99	0,00	2 676,99	0,00
	Sous Total compte 4672	2 793,80	0,00	3 005,31	3 122,12	0,00	0,00	5 799,11	3 122,12	2 676,99	0,00
46752	Mandataire - Opérations déléguées - Rece	641,23	0,00	5 920,14	6 561,37	0,00	0,00	6 561,37	6 561,37	0,00	0,00
	Sous Total compte 4675	641,23	0,00	5 920,14	6 561,37	0,00	0,00	6 561,37	6 561,37	0,00	0,00
	Sous Total compte 467	3 435,03	0,00	9 370,95	10 128,99	0,00	0,00	12 805,98	10 128,99	2 676,99	0,00
	Sous Total compte 46	3 435,03	1 145,39	11 554,13	11 166,78	0,00	0,00	14 989,16	12 312,17	2 676,99	0,00
47138	Autres	0,00	0,00	798,70	798,70	0,00	0,00	798,70	798,70	0,00	0,00
	Sous Total compte 4713	0,00	0,00	798,70	798,70	0,00	0,00	798,70	798,70	0,00	0,00
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales	0,00	92,13	904,89	812,76	0,00	0,00	904,89	904,89	0,00	0,00
	Sous Total compte 47141	0,00	92,13	904,89	812,76	0,00	0,00	904,89	904,89	0,00	0,00
	Sous Total compte 4714	0,00	92,13	904,89	812,76	0,00	0,00	904,89	904,89	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47171	Recettes relevé BDF - hors Héra	0,00	960,40	2 251,70	1 291,30	0,00	0,00	2 251,70	2 251,70	0,00	0,00
	Sous Total compte 4717	0,00	960,40	2 251,70	1 291,30	0,00	0,00	2 251,70	2 251,70	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	1 052,53	3 955,29	2 902,76	0,00	0,00	3 955,29	3 955,29	0,00	0,00
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt	0,00	0,00	61 452,32	61 452,32	0,00	0,00	61 452,32	61 452,32	0,00	0,00
	Sous Total compte 4721	0,00	0,00	61 452,32	61 452,32	0,00	0,00	61 452,32	61 452,32	0,00	0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00	960,40	960,40	0,00	0,00	960,40	960,40	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	0,00	0,00	62 412,72	62 412,72	0,00	0,00	62 412,72	62 412,72	0,00	0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	1,58	0,00	0,88	2,46	0,00	0,00	2,46	2,46	0,00	0,00
	Sous Total compte 478	1,58	0,00	0,88	2,46	0,00	0,00	2,46	2,46	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	1,58	1 052,53	66 368,89	65 317,94	0,00	0,00	66 370,47	66 370,47	0,00	0,00
	Total classe 4	32 369,49	29 630,84	333 635,85	315 743,12	0,00	0,00	366 005,34	345 373,96	24 587,38	3 956,00
588	Autres virements internes	0,00	0,00	808,02	808,02	0,00	0,00	808,02	808,02	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	808,02	808,02	0,00	0,00	808,02	808,02	0,00	0,00
	Total classe 5	0,00	0,00	808,02	808,02	0,00	0,00	808,02	808,02	0,00	0,00
615228	Autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	490,00	0,00	490,00	0,00	490,00	0,00
	Sous Total compte 61522	0,00	0,00	0,00	0,00	490,00	0,00	490,00	0,00	490,00	0,00
	Sous Total compte 6152	0,00	0,00	0,00	0,00	490,00	0,00	490,00	0,00	490,00	0,00
	Sous Total compte 615	0,00	0,00	0,00	0,00	490,00	0,00	490,00	0,00	490,00	0,00
617	Études et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	775,00	0,00	775,00	0,00	775,00	0,00
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	1 265,00	0,00	1 265,00	0,00	1 265,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	2,08	0,00	2,08	0,00	2,08	0,00
	Sous Total compte 6588	0,00	0,00	0,00	0,00	2,08	0,00	2,08	0,00	2,08	0,00
	Sous Total compte 658	0,00	0,00	0,00	0,00	2,08	0,00	2,08	0,00	2,08	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
66111	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	2,08	0,00	2,08	0,00	2,08	0,00
	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	23 944,38	0,00	23 944,38	0,00	23 944,38	0,00
	Sous Total compte 6611	0,00	0,00	0,00	0,00	23 944,38	0,00	23 944,38	0,00	23 944,38	0,00
	Sous Total compte 661	0,00	0,00	0,00	0,00	23 944,38	0,00	23 944,38	0,00	23 944,38	0,00
	Sous Total compte 66	0,00	0,00	0,00	0,00	23 944,38	0,00	23 944,38	0,00	23 944,38	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	25 211,46	0,00	25 211,46	0,00	25 211,46	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 232,45	0,00	80 232,45	0,00	80 232,45
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	328,32	0,00	328,32	0,00	328,32
	Sous Total compte 7588	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	328,32	0,00	328,32	0,00	328,32
	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	328,32	0,00	328,32	0,00	328,32
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 560,77	0,00	80 560,77	0,00	80 560,77
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 560,77	0,00	80 560,77	0,00	80 560,77
	Total général	1 997 834,49	1 997 834,49	2 446 524,36	2 359 309,07	63 164,90	150 380,19	4 507 523,75	4 507 523,75	2 015 263,84	2 015 263,84

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 164 240,09	1 577 413,37	94 762,13	492 064,59
RECETTES	2 164 240,09	1 963 643,75	13 410,83	187 185,51
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 344 982,37	3 999 675,97	14 646,60	330 659,80
RECETTES	4 344 982,37	5 094 584,57	0,00	-749 602,20

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**BUDGET BUDGET CCAS Code 12003/ N°SIRET : 26830126400019**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 500,00	684,66	0,00	815,34
RECETTES	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	24 267,00	19 169,20	0,00	5 097,80
RECETTES	24 267,00	27 382,00	0,00	-3 115,00

BUDGET BUDGET CAISSE DES ECOLES Code12004/ N°SIRET : 26830127200012

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 706,87	10 693,68	0,00	1 013,19
RECETTES	11 706,87	10 856,65	0,00	850,22
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	53 600,89	48 140,75	0,00	5 460,14
RECETTES	53 600,89	56 060,47	0,00	-2 459,58

BUDGET BUDGET MAISON DE SANTE code 12007/ N°SIRET : 21830008500071

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	141 639,53	104 537,35	0,00	37 102,18
RECETTES	141 639,53	69 819,42	0,00	71 820,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	98 000,00	25 211,46	0,00	72 788,54
RECETTES	98 000,00	80 560,77	0,00	17 439,23

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 319 086,49	1 693 329,06	94 762,13	530 995,30
RECETTES	2 319 086,49	2 045 819,82	13 410,83	259 855,84
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 520 850,26	4 092 197,38	14 646,60	414 006,28
RECETTES	4 520 850,26	5 258 587,81	0,00	-737 737,55

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 319 086,49	1 693 329,06	94 762,13	530 995,30
RECETTES	2 319 086,49	2 045 819,82	13 410,83	259 855,84
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 520 850,26	4 092 197,38	14 646,60	414 006,28
RECETTES	4 520 850,26	5 258 587,81	0,00	-737 737,55
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 839 936,75	5 785 526,44	109 408,73	945 001,58
TOTAL GENERAL DES RECETTES	6 839 936,75	7 304 407,63	13 410,83	-477 881,71

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 355 081,21									
1641 Emprunts en euros (total)					1 355 081,21									
00602092521	CREDIT AGRICOLE	21/05/2019	21/05/2019	26/08/2019	1 355 081,21	F		1,970	1,924		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					8 984,26									
1	PHARMACIE DE BAGNOLS	14/12/2020	14/12/2020		1 727,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
10	CENTRE PARAMEDICAL BOUVERIE	14/12/2020	14/12/2020		930,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
11	BOTTIN OLIVIER	14/12/2020	14/12/2020		745,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
12	SISA BAGNOLS SANTE	14/12/2020	14/12/2020		261,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
13	SISA BAGNOLS SANTE	14/12/2020	14/12/2020		259,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
14	SERVAIS MARIE PIERRE	14/12/2020	14/12/2020		322,68	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
15	LAMAUD ANNE-FRANCOISE	20/02/2023	20/02/2023		592,80	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
16	AQUE Oceane	20/02/2023	20/02/2023		789,60	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
17	HERVE TYPHAINE	15/01/2024	15/01/2024		322,68	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
3	DUBOIS CAPUCINE	14/12/2020	14/12/2020		336,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
4	L'HERITIER SERGE	14/12/2020	14/12/2020		439,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
5	CLEMENT ELISE	14/12/2020	14/12/2020		442,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
6	AUDILAB	14/12/2020	14/12/2020		930,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
7	SELARL GENTE	14/12/2020	14/12/2020		297,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
8	AGRATI Severine	14/12/2020	14/12/2020		442,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
9	FASOLA BERANGERE	14/12/2020	14/12/2020		148,50	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 364 065,47									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

BAGNOLS EN FORET - BUDGET MAISON DE SANTE code 12007 - CFU - 2024

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 191 950,91					37 507,94	23 944,38	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 191 950,91					37 507,94	23 944,38	0,00	0,00
00602092521		0,00	A-1	1 191 950,91	24,42	F		1,924	37 507,94	23 944,38	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		8 984,26					0,00	0,00	0,00	0,00
1		0,00	A-1	1 727,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
10		0,00	A-1	930,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
11		0,00	A-1	745,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
12		0,00	A-1	261,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
13		0,00	A-1	259,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
14		0,00	A-1	322,68	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
15		0,00	A-1	592,80	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
16		0,00	A-1	789,60	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
17		0,00	A-1	322,68	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
3		0,00	A-1	336,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
4		0,00	A-1	439,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
5		0,00	A-1	442,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
6		0,00	A-1	930,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
7		0,00	A-1	297,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
8		0,00	A-1	442,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
9		0,00	A-1	148,50	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 200 935,17					37 507,94	23 944,38	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 200 935,17	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
		0
		01/01/2000

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	80 560,77
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.9

AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
		A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00
		Engagements reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B5

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B6

B6 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B6

B6 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B7

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-66 583,91
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-66 583,91

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	69 322,56
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-66 583,91
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 738,65

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	37 507,94	37 507,94	0,00	37 507,94
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	72 316,97	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	34 809,03	-37 507,94	0,00	-37 507,94
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-66 583,91			-66 583,91
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	69 322,56	69 322,56		69 322,56
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	2 738,65			2 738,65
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-34 769,29

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		37 507,94	37 507,94
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		37 507,94	37 507,94
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	37 507,94	37 507,94
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		72 316,97	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		72 316,97	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	72 316,97	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.3

C2.3 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.4

C2.4 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D2

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D3.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D3.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D4.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D4.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 20/01/2025

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

Mme CORINE HUSSON

du 01/01/2024

au 20/01/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**FAGARD Juliette (1018750319-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale****A DDFiP DU VAR , le 22/01/2025**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

HUSSON Corine (1017807439-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie**A ESTEREL , le 23/01/2025**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le

ARRETE ET SIGNATURES

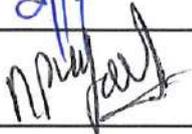
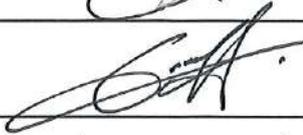
Présenté par le Maire,
A Bagnols-En-Foret-Cedex, le 13/03/2025
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 27
Nombre de suffrages exprimés : 22
VOTES : Pour : 16
Contre : 6
Abstention : 0

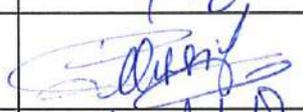
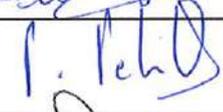
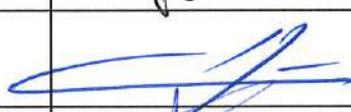
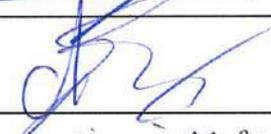
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Bagnols-En-Foret-Cedex, le 13/03/2025

Date de convocation : 27/02/2025

Les membres du Conseil Municipal,

AVINENS MARIE-CHRISTINE	
BOUCHARD RENE	
CASABIANCA FABIEN	Procurator à M ^{me} Sina
CAUVY BRIGITTE	
CHOISELAT JEAN PIERRE	
COUTIN DENIS	Procurator à M ^{me} Avinens
DRAU ALAIN	
DUYRAT DENIS	Procurator à M ^{me} Choiselat
FLEURY MICHEL	
GALL MARIE-PAULE	
GIUSTI JACQUES	
GRAFF PASCAL	
GUERIN CAROLE	Procurator à M ^{me} Paissel
LAFORST SYLVIE	

ARRETE ET SIGNATURES

MEISSEL YOLANDE	
PELISSIER SYLVIE	
PETITBOIS PASCALE	
REBOUL REGIS	
SAILLET JEROME	
SINE NICOLAS	
VAROQUI-ROLLAND VINCENT	Procurator à M ^{me} Pelissier
VERRECCHIA CHRISTIAN	
ZORZUT JEROME	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Bagnols-En-Foret-Cedex, le 13/03/2025



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dument convoqués le jeudi vingt-sept février deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle du Foyer Municipal, sous la présidence de Monsieur René BOUCHARD, Maire en exercice

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 5

Votants : 23

PRESENTS :

BOUCHARD René, GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, PELISSIER Sylvie, CAUVY Brigitte, FLEURY Michel, PETITBOIS Pascale, DRAU Alain, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, REBOUL Régis, CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis,

MEMBRES REPRESENTES : GUERIN Carole à Yolande MEISSEL; CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas; VAROQUI-ROLLAND Vincent à PELISSIER Sylvie; DUYPAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis à AVINENS Marie-Christine

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : GALL Marie-Paule

Année 2025 - Délibération n°25

AFFECTATION DU RESULTAT 2024 BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-11 ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant qu'afin de permettre le vote du budget principal de l'exercice 2025, il convient d'effectuer l'affectation du résultat de l'exercice 2024.

Considérant que le résultat de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2024 du budget principal s'élève à 1 093 908,60 €.

Considérant qu'il est proposé d'affecter les résultats de l'exercice 2024 comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2024	AFFECTATION EXCEDENT 2024 dans B.P 2025
Au 002 : 141 856.93 €	Au 1068 : 952 051.67 €

Où l'exposé qui précède, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- décide de l'affectation du résultat de l'exercice 2024 comme indiqué ci-dessus.

Le Maire, René BOUCHARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dument convoqués le jeudi vingt-sept février deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle du Foyer Municipal, sous la présidence de Monsieur René BOUCHARD, Maire en exercice

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 5

Votants : 23

PRESENTS :

BOUCHARD René, GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, PELISSIER Sylvie, CAUVY Brigitte, FLEURY Michel, PETITBOIS Pascale, DRAU Alain, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, REBOUL Régis, CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis,

MEMBRES REPRESENTES : GUERIN Carole à Yolande MEISSEL ; CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas; VAROQUI-ROLLAND Vincent à PELISSIER Sylvie; DUYPAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis à AVINENS Marie-Christine

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : GALL Marie-Paule

Année 2025 - Délibération n°26

AFFECTATION DU RESULTAT 2024- BUDGET ANNEXE DE LA MAISON DE SANTE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-11 ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant qu'afin de permettre le vote du budget annexe de la Maison de Santé de l'exercice 2025, il convient d'effectuer l'affectation du résultat de l'exercice 2024 ;

Considérant que le résultat de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2024 du budget annexe de la Maison de Santé s'élève à 55 349.31 € ;

Considérant qu'il est proposé d'affecter les résultats de l'exercice 2024 comme suit :

BUDGET ANNEXE – MAISON DE SANTE

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2024	AFFECTATION EXCEDENT 2024 dans B.P 2025
Au 002 : 0.00 €	Au 1068 : 55 349.31 €

Où l'exposé qui précède, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- de l'affectation des résultats de l'exercice 2024 comme indiqué ci-dessus.

Le Maire, René BOUCHARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dument convoqués le jeudi vingt-sept février deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle du Foyer Municipal, sous la présidence de Monsieur René BOUCHARD, Maire en exercice

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 5

Votants : 23

PRESENTS :

BOUCHARD René, GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, PELISSIER Sylvie, CAUVY Brigitte, FLEURY Michel, PETITBOIS Pascale, DRAU Alain, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, REBOUL Régis, CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis,

MEMBRES REPRESENTES : GUERIN Carole à Yolande MEISSEL; CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas; VAROQUI-ROLLAND Vincent à PELISSIER Sylvie; DUYPAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis à AVINENS Marie-Christine

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : GALL Marie-Paule

Année 2025 - Délibération n° 27

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 : BUDGET PRINCIPAL

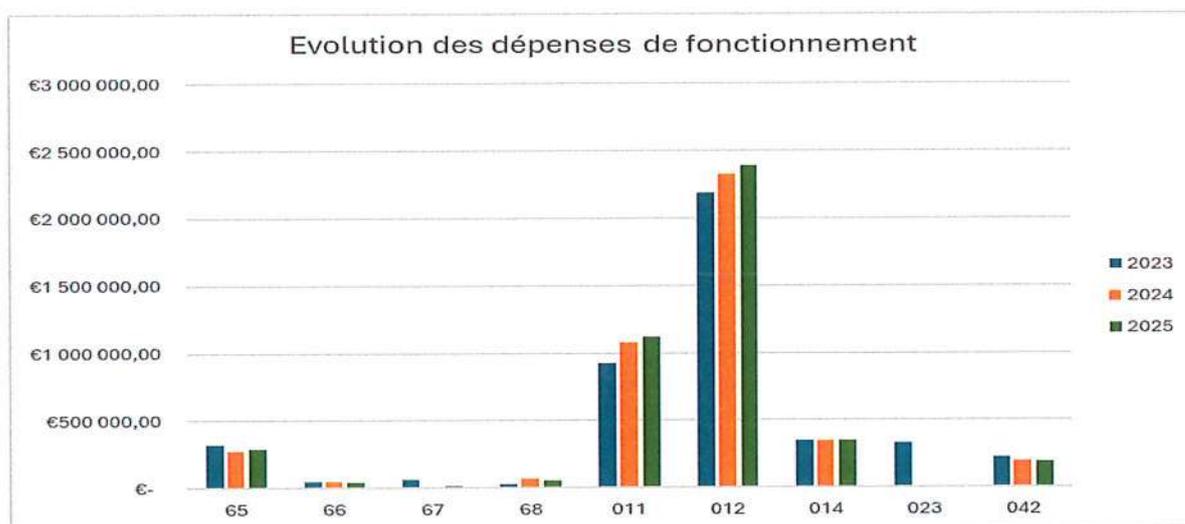
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-11 ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant qu'une lecture de la présentation synthétique du budget primitif 2025 de la Commune ;

Le volume global du Budget Primitif du budget principal de la Ville s'élève, tous mouvements confondus (mouvements réels et mouvements d'ordre) à 7 093 301.29 €

En fonctionnement les dépenses et les recettes s'élèvent à 4 435 360,17 €

Dépenses		Recettes	
011 - Charges à caractère général	1 115 732,12 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté	141 856,93 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 385 724,93 €	013 - Atténuations de charges	2 000,00 €
014 - Atténuations de produits	348 616,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	55 833,25 €
023 - Virement à la section d'investissement	- €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 153 336,99 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	187 717,13 €	73 - Impôts et taxes	30 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	290 426,15 €	731 - Fiscalité locale	2 743 000,00 €
66 - Charges financières	39 143,84 €	74 - Dotations et participations	152 333,00 €
67 - Charges spécifiques	13 000,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	157 000,00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	55 000,00 €		
Total	4 435 360,17 €		4 435 360,17 €



Les dépenses en fonctionnement subissent une augmentation globale de 2 % par rapport au Budget prévisionnel de 2024.

Une évolution des dépenses pour le chapitre 011 de + 4%, du chapitre 012 de + 2% du chapitre 65 de + 6%.

L'augmentation au chapitre 011 est due pour partie à la prévision de l'engagement de crédits comptable et ressources humaines qui n'est plus adapté au fonctionnement de la collectivité. Le prestataire reste identique mais l'évolution a un coût non négligeable mais également à la prévision d'une enveloppe pour l'assurance dommage ouvrages et tout risques chantiers pour les travaux liés au CLSH.

L'augmentation prévue au chapitre 012 est due principalement à l'augmentation des contributions pour la CNRACL qui passent de 31,65% à 34,65% au 1er janvier 2025 pour les titulaires.

L'enveloppe pour les titulaires diminue de 1 %, celle pour les contractuels de 9%, l'enveloppe des charges de sécurité sociale et de prévoyance augmentent quant à elle de 13 %

L'augmentation prévue au chapitre 65 est principalement dû à la prévision sur le compte Droits d'utilisation - Informatique en nuage de l'hébergement du serveur de la commune, ce qui participe à la sécurisation des données notamment du fait des installations vieillissantes, et à l'augmentation de la subvention versée au Budget du CCAS qui passe de 3 938,31 € à 19 507,20. En 2024, la subvention avait fortement diminué du fait d'un résultat positif sur le budget du CCAS.

En investissement les dépenses et les recettes s'élèvent à 2 657 941,12 €

Le solde de la section d'investissement est positif et s'élève à 387 230,38 €. Il permet d'alimenter les recettes ainsi qu'un virement au compte 1068 d'une partie du solde de la section de fonctionnement pour un montant de 952 051,67 €

Cela permet de ne pas réaliser d'emprunt d'équilibre pour financer la section d'investissement pour cette année, à l'instar de l'année précédente.

Les dépenses d'investissement prévisionnelles sont en augmentation de 25 % par rapport au Budget 2024.

Les principaux postes de dépenses sont au chapitre 23, les travaux de construction d'un CLSH auxquels s'ajoutent les travaux pour la rénovation ou création de réseaux pluvial sur la commune, au chapitre 21, la finalisation des travaux de passage aux leds de l'éclairage public, les travaux de rénovation de voirie et la mise en œuvre de nouveaux Poteaux incendie ; au chapitre 20, le montant des honoraires pour le Maître d'œuvre du CLSH. Concernant l'emprunt, à la suite de la renégociation du contrat du prêt relais en 2024, cette année 100 000 € correspondant au solde de l'emprunt viennent s'ajouter au remboursement des autres emprunts en cours.

Dépenses		Recettes	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	55 833,25 €	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	387 230,38 €
041 - Opérations patrimoniales	21 120,00 €	024 - Produits des cessions d'immobilisation	35 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	344 381,48 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	187 717,13 €
20 - Immobilisations incorporelles	148 528,26 €	041 - Opérations patrimoniales	21 120,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 152 750,13 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 263 032,79 €
23 - Immobilisations en cours	917 128,00 €	13 - Subventions d'investissement	753 840,82 €
26 - Participations et créances rattachées à des participations	8 200,00 €	454201 - Travaux d'office	10 000,00 €
454101 - Travaux d'office	10 000,00 €		
Total	2 657 941,12 €		2 657 941,12 €

Oui l'exposé qui précède, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- d'arrêter le Budget Primitif du budget principal tant en fonctionnement qu'en investissement tel que proposé ci-dessous :

Libellé	Report	Proposé	Total
Fonctionnement			
Dépenses	14 646,60 €	4 420 713,57 €	4 435 360,17 €
Recettes	- €	4 435 360,17 €	4 435 360,17 €
Investissement			
Dépenses	94 762,13 €	2 563 178,99 €	2 657 941,12 €
Recettes	13 410,83 €	2 644 530,29 €	2 657 941,12 €

- d'autoriser le versement des subventions à la caisse des écoles à hauteur de 48 728,95 €
- d'autoriser le versement des subventions au Centre communal d'action sociale à hauteur de 19 507,20 €
- d'adopter les modifications des Autorisations de Programme (A.P.) proposés dans l'état annexé au Budget Primitif du budget principal
- d'affecter les crédits de paiement aux autorisations de programme votés au titre du BP 2025
- d'autoriser le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections,

Le Maire, René BOUCHARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : BAGNOLS EN FORET (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL Code 12000 (2)

Numéro SIRET : 21830008500071

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE L'ESTEREL

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET MAISON DE SANTE code 12007 (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	10
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	46
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	47
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	48
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	51
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	54
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	57
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	58
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	61
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	63
A1.908 - Fonction 8 - Transports	66
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	70
A2.01 - Opérations non ventilables	72
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	73
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	76
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	77
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	78
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	81
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	84
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	87
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	88
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	89
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	92
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	94
A2.938 - Fonction 8 - Transports	97

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	101
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	102
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	107
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	109

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	110
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	112
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	113
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	114
B3.1 - Etat des provisions constituées	115
B3.2 - Etalement des provisions	117
B4 - Etat des charges transférées	118
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	119
B6 - Prêts	120
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	121
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	122
B7.3 - Etat des emprunts garantis	123
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	124
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	125
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	126
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	127
B7.8 - Autres engagements donnés	128
B7.9 - Autres engagements reçus	129
B8 - Subventions versées	130
B9 - Etat du personnel	131
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	134
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	135
B11.2 - Liste des établissements publics créés	136
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	137
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	138
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	139
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	140
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	141
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	142
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	143
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	144
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	145
D3 - Décisions en matière de taux	147
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	148
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	150
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	152
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	153
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	154

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 100

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	9,13
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	25,81
3	Dépenses d'équipement brut / population	10,51
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	85,07 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	40,72 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	64,62 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	63 164,90	150 380,19	-66 583,91	A1	20 631,38
Investissement	37 953,44	69 819,42	(3) -66 583,91	A2	-34 717,93
Fonctionnement	25 211,46	80 560,77	(4) 0,00	A3	55 349,31

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	20 631,38
Investissement	A2 + B2	-34 717,93
Fonctionnement	A3 + B3	55 349,31

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	72 331,38	107 049,31
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 34 717,93	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		107 049,31	107 049,31

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	80 000,00	80 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		80 000,00	80 000,00

TOTAL DU BUDGET (4)		187 049,31	187 049,31
----------------------------	--	-------------------	-------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	36 047,68	0,00	32 579,06	0,00	32 579,06
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		36 047,68	0,00	32 579,06	0,00	32 579,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	39 007,94	0,00	39 752,32	0,00	39 752,32
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		39 007,94	0,00	39 752,32	0,00	39 752,32
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		75 055,62	0,00	72 331,38	0,00	72 331,38

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	75 055,62	0,00	72 331,38	0,00	72 331,38
--------------	------------------	-------------	------------------	-------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	34 717,93
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	107 049,31
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	69 322,56	0,00	55 349,31	0,00	55 349,31
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		69 322,56	0,00	55 349,31	0,00	55 349,31
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		69 322,56	0,00	55 349,31	0,00	55 349,31

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	72 316,97		51 700,00	0,00	51 700,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		72 316,97		51 700,00	0,00	51 700,00

TOTAL	141 639,53	0,00	107 049,31	0,00	107 049,31
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	107 049,31
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	51 700,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 737,07	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1,58	0,00	100,00	0,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 738,65	0,00	5 100,00	0,00	5 100,00
66	Charges financières	23 944,38	0,00	23 200,00	0,00	23 200,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		25 683,03	0,00	28 300,00	0,00	28 300,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	72 316,97		51 700,00	0,00	51 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		72 316,97		51 700,00	0,00	51 700,00

TOTAL	98 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
--------------	------------------	-------------	------------------	-------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	80 000,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	98 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
Total des recettes de gestion courante		98 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		98 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	98 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
--------------	------------------	-------------	------------------	-------------	------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	80 000,00
--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	51 700,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	39 752,32	0,00	39 752,32
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	32 579,06	0,00	32 579,06
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		72 331,38	0,00	72 331,38

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	34 717,93
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	107 049,31
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	5 000,00		5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	100,00	0,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	23 200,00	0,00	23 200,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		51 700,00	51 700,00
Dépenses de fonctionnement – Total		28 300,00	51 700,00	80 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	80 000,00
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		51 700,00	51 700,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	51 700,00	51 700,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	55 349,31
---------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	107 049,31
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	80 000,00	0,00	80 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		80 000,00	0,00	80 000,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			80 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		75 055,62	0,00	0,00	72 331,38	0,00	0,00	72 331,38	72 331,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 047,68	0,00	0,00	32 579,06	0,00	0,00	32 579,06	32 579,06
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		36 047,68	0,00	0,00	32 579,06	0,00	0,00	32 579,06	32 579,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	39 007,94	0,00		39 752,32	0,00		39 752,32	39 752,32
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		39 007,94	0,00	0,00	39 752,32	0,00	0,00	39 752,32	39 752,32
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		75 055,62	0,00	0,00	72 331,38	0,00	0,00	72 331,38	72 331,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	34 717,93
---	------------------

BAGNOLS EN FORET - BUDGET MAISON DE SANTE code 12007 - BP (projet de budget) - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								107 049,31

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		72 316,97	0,00	51 700,00	0,00	51 700,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	72 316,97		51 700,00	0,00	51 700,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		72 316,97		51 700,00	0,00	51 700,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

55 349,31

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					107 049,31

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		75 055,62	0,00	0,00	72 331,38	0,00	0,00	72 331,38	72 331,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 047,68	0,00	0,00	32 579,06	0,00	0,00	32 579,06	32 579,06
2135	Installations générales, agencements	36 047,68	0,00		32 579,06	0,00	0,00	32 579,06	32 579,06
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		36 047,68	0,00	0,00	32 579,06	0,00	0,00	32 579,06	32 579,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	39 007,94	0,00		39 752,32	0,00		39 752,32	39 752,32
1641	Emprunts en euros	37 507,94	0,00		38 252,32	0,00		38 252,32	38 252,32
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		39 007,94	0,00	0,00	39 752,32	0,00	0,00	39 752,32	39 752,32
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		75 055,62	0,00	0,00	72 331,38	0,00	0,00	72 331,38	72 331,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		72 316,97	0,00	51 700,00	0,00	51 700,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	72 316,97		51 700,00	0,00	51 700,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		72 316,97		51 700,00	0,00	51 700,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

BAGNOLS EN FORET - BUDGET MAISON DE SANTE code 12007 - BP (projet de budget) - 2025

- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		98 000,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
011	Charges à caractère général (3)	1 737,07	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1,58	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 738,65	0,00	0,00	5 100,00	0,00	0,00	5 100,00	5 100,00
66	Charges financières	23 944,38	0,00		23 200,00	0,00		23 200,00	23 200,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		23 944,38	0,00	0,00	23 200,00	0,00		23 200,00	23 200,00
Total des dépenses réelles		25 683,03	0,00	0,00	28 300,00	0,00	0,00	28 300,00	28 300,00
023	Virement à la section d'investissement	72 316,97			51 700,00	0,00		51 700,00	51 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		72 316,97			51 700,00	0,00		51 700,00	51 700,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	80 000,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		98 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	98 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
Total des recettes de gestion des services		98 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		98 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	80 000,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		98 000,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
011	Charges à caractère général (4)	1 737,07	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 237,07	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1,58	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
65888	Autres	1,58	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 738,65	0,00	0,00	5 100,00	0,00	0,00	5 100,00	5 100,00
66	Charges financières	23 944,38	0,00		23 200,00	0,00		23 200,00	23 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	23 944,38	0,00		23 200,00	0,00		23 200,00	23 200,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		23 944,38	0,00	0,00	23 200,00	0,00		23 200,00	23 200,00
Total des dépenses réelles		25 683,03	0,00	0,00	28 300,00	0,00	0,00	28 300,00	28 300,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	72 316,97			51 700,00	0,00		51 700,00	51 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		72 316,97			51 700,00	0,00		51 700,00	51 700,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		98 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	98 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
752	Revenus des immeubles	98 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		98 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		98 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32									
		Sports (autres que scolaires)							327		
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	Soutien aux sportifs			
							3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs		
DEPENSES											
RECETTES											

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettolement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 355 081,21									
1641 Emprunts en euros (total)					1 355 081,21									
00602092521	CREDIT AGRICOLE	21/05/2019	21/05/2019	26/08/2019	1 355 081,21	F		1,970	1,924		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					8 835,76									
1	PHARMACIE DE BAGNOLS	14/12/2020	14/12/2020		1 727,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
10	CENTRE PARAMEDICAL BOUVERIE	14/12/2020	14/12/2020		930,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
11	BOTTIN OLIVIER	14/12/2020	14/12/2020		745,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
12	SISA BAGNOLS SANTE	14/12/2020	14/12/2020		261,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
13	SISA BAGNOLS SANTE	14/12/2020	14/12/2020		259,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
14	SERVAIS MARIE PIERRE	14/12/2020	14/12/2020		322,68	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
15	LAMAUD ANNE-FRANCOISE	20/02/2023	20/02/2023		592,80	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
16	AQUE Oceane	20/02/2023	20/02/2023		789,60	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
17	HERVE TYPHAINE	15/01/2024	15/01/2024		322,68	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
3	DUBOIS CAPUCINE	14/12/2020	14/12/2020		336,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
4	L'HERITIER SERGE	14/12/2020	14/12/2020		439,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
5	CLEMENT ELISE	14/12/2020	14/12/2020		442,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
6	AUDILAB	14/12/2020	14/12/2020		930,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
7	SELARL GENTE	14/12/2020	14/12/2020		297,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
8	AGRATI Severine	14/12/2020	14/12/2020		442,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 363 916,97									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

BAGNOLS EN FORET - BUDGET MAISON DE SANTE code 12007 - BP (projet de budget) - 2025

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 191 950,91					38 252,32	23 200,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 191 950,91					38 252,32	23 200,00	0,00	0,00
00602092521		0,00	A-1	1 191 950,91	24,33	F		1,924	38 252,32	23 200,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		8 835,76					0,00	0,00	0,00	0,00
1		0,00	A-1	1 727,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
10		0,00	A-1	930,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
11		0,00	A-1	745,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
12		0,00	A-1	261,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
13		0,00	A-1	259,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
14		0,00	A-1	322,68	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
15		0,00	A-1	592,80	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
16		0,00	A-1	789,60	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
17		0,00	A-1	322,68	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
3		0,00	A-1	336,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
4		0,00	A-1	439,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
5		0,00	A-1	442,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
6		0,00	A-1	930,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
7		0,00	A-1	297,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
8		0,00	A-1	442,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 200 786,67					38 252,32	23 200,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 200 786,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
		0
		01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	80 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

BAGNOLS EN FORET - BUDGET MAISON DE SANTE code 12007 - BP (projet de budget) - 2025

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-34 717,93	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-34 717,93	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	55 349,31	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-34 717,93	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	20 631,38	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	38 252,32	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	51 700,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	13 447,68	0,00

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		38 252,32	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		38 252,32	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	38 252,32	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		51 700,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		51 700,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	51 700,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/02/2025

Présenté par Le Maire (1),

A Bagnols-En-Foret-Cedex, le 13/03/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Bagnols-En-Foret-Cedex, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

AVINENS MARIE-CHRISTINE	
BOUCHARD RENE	
CASABIANCA FABIEN	
CAUVY BRIGITTE	
CHOISELAT JEAN PIERRE	
COUTIN DENIS	
DRAU ALAIN	
DUYRAT DENIS	
FLEURY MICHEL	
GALL MARIE-PAULE	
GIUSTI JACQUES	
GRAFF PASCAL	
GUERIN CAROLE	
LAFORST SYLVIE	
MEISSEL YOLANDE	
PELISSIER SYLVIE	
PETITBOIS PASCALE	
REBOUL REGIS	
SAILLET JEROME	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

SINE NICOLAS	
VAROQUI-ROLLAND VINCENT	
VERRECCHIA CHRISTIAN	
ZORZUT JEROME	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bagnols-En-Foret-Cedex, le 13/03/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

Collectivité : BAGNOLS EN FORET

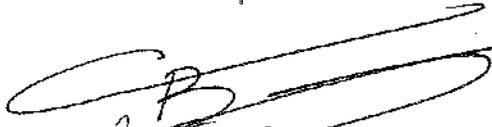
Budget : BUDGET PRINCIPAL Code 12000

2024

Compte	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
202 - Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme		47 607,00 €	27 587,87 €	84,00 €
2135 - Install. générales, agencements, aménagements des constructions		10 365,53 €	40 169,20 €	4 865,53 €
21532 - Réseaux d'assainissement		0,00 €	163 224,00 €	81 291,60 €
2183 - Matériel informatique		17 000,00 €	23 876,42 €	993,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles		2 000,00 €	15 158,46 €	400,00 €
231 - Immobilisations corporelles en cours		525 744,80 €	399 706,96 €	7 128,00 €
	Total des dépenses	602 717,33 €	669 520,91 €	94 762,13 €

Comptable du SGC ESTEREL
HUSSON Corine
Le 09/01/2025



Le Maire,

René BOUCHARD

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

Collectivité : BAGNOLS EN FORET

Budget : BUDGET PRINCIPAL Code 12000

2024

Compte	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
1321 - Etat et établissements nationaux		325 522,24 €	176 377,22 €	13 410,83 €
Total des recettes		325 522,24 €	176 377,22 €	13 410,83 €

Comptable du SGC ESTEREL
HUSSON Corine
Le 09/01/2025



de Maire,
[Signature]
René BOUCHARD



ARRETE ET SIGNATURES

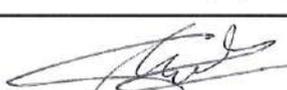
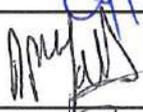
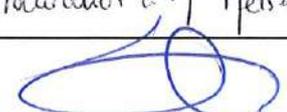
Présenté par le Maire,
A Bagnols-En-Foret-Cedex, le 13/03/2025
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 23
VOTES : Pour : 17
 Contre : 6
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Bagnols-En-Foret-Cedex, le 13/03/2025

Date de convocation : 27/02/2025

Les membres du Conseil Municipal,

AVINENS MARIE-CHRISTINE	
BOUCHARD RENE	
CASABIANCA FABIEN	Procuration à M ^r Sine
CAUVY BRIGITTE	
CHOISELAT JEAN PIERRE	
COUTIN DENIS	Procuration à M ^{me} Avinens
DRAU ALAIN	
DUYRAT DENIS	Procuration à M ^r Choiselet
FLEURY MICHEL	
GALL MARIE-PAULE	
GIUSTI JACQUES	
GRAFF PASCAL	
GUERIN CAROLE	Procuration à M ^{me} Neissel
LAFOREST SYLVIE	



ARRETE ET SIGNATURES

MEISSEL YOLANDE	
PELISSIER SYLVIE	
PETITBOIS PASCALE	
REBOUL REGIS	
SAILLET JEROME	
SINE NICOLAS	
VAROQUI-ROLLAND VINCENT	Pourvu à Mme Pelissier
VERRECCHIA CHRISTIAN	
ZORZUT JEROME	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Bagnols-En-Foret-Cedex, le 13/03/2025



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dument convoqués le jeudi vingt-sept février deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle du Foyer Municipal, sous la présidence de Monsieur René BOUCHARD, Maire en exercice

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 5

Votants : 23

PRESENTS :

BOUCHARD René, GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, PELISSIER Sylvie, CAUVY Brigitte, FLEURY Michel, PETITBOIS Pascale, DRAU Alain, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, REBOUL Régis, CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis,

MEMBRES REPRESENTES : GUERIN Carole à Yolande MEISSEL; CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas; VAROQUI-ROLLAND Vincent à PELISSIER Sylvie; DUYPAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis à AVINENS Marie-Christine

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : GALL Marie-Paule

Année 2025 - Délibération n° 28

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 : BUDGET ANNEXE DE LA MAISON DE SANTE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-11 ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant qu'une lecture de la présentation synthétique du budget primitif 2025 de la Maison de Santé a été faite.

Le volume global du Budget Primitif du budget annexe de la Maison de santé s'élève, tous mouvements confondus (mouvements réels et mouvements d'ordre) à 187 049,31 €.

En fonctionnement les dépenses et les recettes s'élèvent à 80 000,00 €

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
	Proposé		Proposé
011 - Charges à caractère général	5 000,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	80 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	51 700,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	100,00 €		
66 - Charges financières	23 200,00 €		
Total	80 000,00 €	Total	80 000,00 €

En investissement les dépenses et les recettes s'élèvent à 107 049.31 €

Investissement			
Dépenses		Recettes	
	Proposé		Proposé
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	34 717,93 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	51 700,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	39 752,32 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	55 349,31 €
21 - Immobilisations corporelles	32 579,06 €	13 - Subventions d'investissement	
Total	107 049.31 € €	Total	107 049.31 €

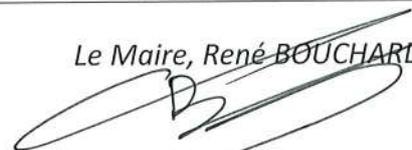
Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement s'élève à 51 700,00 €.

Où l'exposé qui précède, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- arrête le Budget Primitif du budget annexe de la maison de santé 2025 tant en fonctionnement qu'en investissement tel que proposé ci-dessous :

Libellé	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	80 000,00 €	107 049.31 €
Recettes	80 000,00 €	107 049.31 €

Le Maire, René BOUCHARD



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : BAGNOLS EN FORET (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21830008500014

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE L'ESTEREL

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL Code 12000 (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	10
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	90
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	92
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	95
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	99

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	102
A1.01 - Opérations non ventilables	105
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	106
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	109
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	110
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	111
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	114
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	117
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	120
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	121
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	124
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	126
A1.908 - Fonction 8 - Transports	129
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	133
A2.01 - Opérations non ventilables	135
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	136
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	139
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	140
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	141
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	144
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	147
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	150
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	151
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	152
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	155
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	157
A2.938 - Fonction 8 - Transports	160

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	164
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	165
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	172
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	174

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	175
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	177
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	178
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	179
B3.1 - Etat des provisions constituées	180
B3.2 - Etalement des provisions	182
B4 - Etat des charges transférées	183
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	184
B6 - Prêts	185
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	186
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	187
B7.3 - Etat des emprunts garantis	188
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	189
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	190
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	191
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	192
B7.8 - Autres engagements donnés	193
B7.9 - Autres engagements reçus	194
B8 - Subventions versées	195
B9 - Etat du personnel	196
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	200
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	201
B11.2 - Liste des établissements publics créés	202
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	203
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	204
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	205
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	206
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	208
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	209
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	210
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	211
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	212
D3 - Décisions en matière de taux	214
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	215
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	217
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	219
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	220
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	221

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 100

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 028,62

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 354,08
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 366,99
3	Dépenses d'équipement brut / population	734,97
4	Encours de dette / population (2) (3)	785,15
5	DGF / population	32,26
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56,83 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	107,18 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	53,77 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	57,44 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,94 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	5 578 089,34	6 612 751,24	446 477,08	A1	1 481 138,98
Investissement	1 577 413,37	1 702 157,04	(3) 262 486,71	A2	387 230,38
Fonctionnement	4 000 675,97	4 910 594,20	(4) 183 990,37	A3	1 093 908,60

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	109 408,73	III + IV	13 410,83	B1	-95 997,90
Investissement	I	94 762,13	III	13 410,83	B2	-81 351,30
Fonctionnement	II	14 646,60	IV	0,00	B3	-14 646,60

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 385 141,08
Investissement	A2 + B2	305 879,08
Fonctionnement	A3 + B3	1 079 262,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 94 762,13
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	84,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	87 550,13
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	7 128,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 14 646,60
011	Charges à caractère général (4)	14 646,60
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 13 410,83
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	13 410,83
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 563 178,99	2 257 299,91
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	94 762,13	13 410,83
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 387 230,38
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 657 941,12	2 657 941,12

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 420 713,57	4 293 503,24
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	14 646,60	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 141 856,93
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 435 360,17	4 435 360,17

TOTAL DU BUDGET (4)		7 093 301,29	7 093 301,29
----------------------------	--	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
1			0,00
2			0,00
3			-152 760,00
4			-41 958,56
6			0,00
5			0,00
7			195 531,20
8			0,00
9			-33 198,66
TOTAL			-32 386,02
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			-32 386,02

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	392 522,14	84,00	148 444,26	0,00	148 528,26
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	854 920,63	87 550,13	1 065 200,00	0,00	1 152 750,13
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	525 744,80	7 128,00	910 000,00	0,00	917 128,00
Total des dépenses d'équipement		1 773 187,57	94 762,13	2 123 644,26	0,00	2 218 406,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	340 754,39	0,00	344 381,48	0,00	344 381,48
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	8 200,00	0,00	8 200,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		340 754,39	0,00	352 581,48	0,00	352 581,48
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 113 941,96	94 762,13	2 486 225,74	0,00	2 580 987,87

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	5 831,00		55 833,25	0,00	55 833,25
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		21 120,00	0,00	21 120,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 831,00		76 953,25	0,00	76 953,25

TOTAL	2 119 772,96	94 762,13	2 563 178,99	0,00	2 657 941,12
--------------	---------------------	------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 657 941,12
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	480 400,24	13 410,83	740 429,99	0,00	753 840,82
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		480 400,24	13 410,83	740 429,99	0,00	753 840,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	295 000,00	0,00	310 981,12	0,00	310 981,12
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	846 590,63	0,00	952 051,67	0,00	952 051,67
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
Total des recettes financières		1 181 590,63	0,00	1 298 032,79	0,00	1 298 032,79
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 661 990,87	13 410,83	2 048 462,78	0,00	2 061 873,61

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	195 295,38		187 717,13	0,00	187 717,13
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		21 120,00	0,00	21 120,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		195 295,38		208 837,13	0,00	208 837,13

TOTAL	1 857 286,25	13 410,83	2 257 299,91	0,00	2 270 710,74
--------------	---------------------	------------------	---------------------	-------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	387 230,38
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 657 941,12
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	131 883,88
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

BAGNOLS EN FORET - BUDGET PRINCIPAL Code 12000 - BP (projet de budget) - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 076 661,48	14 646,60	1 101 085,52	0,00	1 115 732,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 329 807,61	0,00	2 385 724,93	0,00	2 385 724,93
014	Atténuations de produits	350 116,00	0,00	348 616,00	0,00	348 616,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	273 537,87	0,00	290 426,15	0,00	290 426,15
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 030 122,96	14 646,60	4 125 852,60	0,00	4 140 499,20
66	Charges financières	49 064,03	0,00	39 143,84	0,00	39 143,84
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	70 000,00		55 000,00	0,00	55 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 149 686,99	14 646,60	4 232 996,44	0,00	4 247 643,04

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	195 295,38		187 717,13	0,00	187 717,13
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		195 295,38		187 717,13	0,00	187 717,13

TOTAL	4 344 982,37	14 646,60	4 420 713,57	0,00	4 435 360,17
--------------	---------------------	------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 435 360,17
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 030 450,00	0,00	1 153 336,99	0,00	1 153 336,99
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
731	Fiscalité locale	2 755 000,00	0,00	2 743 000,00	0,00	2 743 000,00
74	Dotations et participations (3)	147 711,00	0,00	152 333,00	0,00	152 333,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	182 000,00	0,00	157 000,00	0,00	157 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 155 161,00	0,00	4 237 669,99	0,00	4 237 669,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 155 161,00	0,00	4 237 669,99	0,00	4 237 669,99

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 831,00		55 833,25	0,00	55 833,25
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 831,00		55 833,25	0,00	55 833,25

TOTAL	4 160 992,00	0,00	4 293 503,24	0,00	4 293 503,24
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	141 856,93
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 435 360,17
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	131 883,88	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	5 833,25	5 833,25
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	344 381,48	0,00	344 381,48
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	148 528,26	0,00	148 528,26
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 152 750,13	50 000,00	1 202 750,13
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	917 128,00	21 120,00	938 248,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	8 200,00	0,00	8 200,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 580 987,87	76 953,25	2 657 941,12

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 657 941,12
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 115 732,12		1 115 732,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 385 724,93		2 385 724,93
014	Atténuations de produits	348 616,00		348 616,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	290 426,15	0,00	290 426,15
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	39 143,84	0,00	39 143,84
67	Charges spécifiques (9)	13 000,00	0,00	13 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	55 000,00	187 717,13	242 717,13
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 247 643,04	187 717,13	4 435 360,17

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 435 360,17
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	310 981,12	0,00	310 981,12
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	753 840,82	0,00	753 840,82
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	21 120,00	21 120,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		187 717,13	187 717,13
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	10 000,00	0,00	10 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	35 000,00		35 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 109 821,94	208 837,13	1 318 659,07

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	387 230,38
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	952 051,67
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 657 941,12
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	2 000,00		2 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 153 336,99		1 153 336,99
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	30 000,00		30 000,00
731	Fiscalité locale	2 743 000,00		2 743 000,00
74	Dotations et participations (8)	152 333,00		152 333,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	157 000,00	0,00	157 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	5 833,25	5 833,25
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 237 669,99	55 833,25	4 293 503,24

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
			141 856,93
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
			4 435 360,17

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 119 772,96	94 762,13	0,00	2 563 178,99	0,00	1 842 564,26	720 614,73	2 657 941,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	392 522,14	84,00	0,00	148 444,26	0,00	148 444,26	0,00	148 528,26
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	848 672,47	87 550,13	0,00	1 065 200,00	0,00	763 000,00	302 200,00	1 152 750,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	525 744,80	7 128,00	0,00	910 000,00	0,00	910 000,00	0,00	917 128,00
	Total des opérations d'équipement (3)	6 248,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 773 187,57	94 762,13	0,00	2 123 644,26	0,00	1 821 444,26	302 200,00	2 218 406,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	340 754,39	0,00		344 381,48	0,00		344 381,48	344 381,48
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	8 200,00	0,00	0,00	8 200,00	8 200,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		340 754,39	0,00	0,00	352 581,48	0,00	0,00	352 581,48	352 581,48
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles		2 113 941,96	94 762,13	0,00	2 486 225,74	0,00	1 821 444,26	664 781,48	2 580 987,87
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	5 831,00			55 833,25	0,00		55 833,25	55 833,25
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			21 120,00	0,00		21 120,00	21 120,00
Total des dépenses d'ordre		5 831,00			76 953,25	0,00		76 953,25	76 953,25

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								2 657 941,12

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 010 695,62	13 410,83	1 305 248,24	0,00	1 318 659,07
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	480 400,24	13 410,83	740 429,99	0,00	753 840,82
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		480 400,24	13 410,83	740 429,99	0,00	753 840,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	295 000,00	0,00	310 981,12	0,00	310 981,12
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
Total des recettes financières		335 000,00	0,00	345 981,12	0,00	345 981,12
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Total des recettes réelles		815 400,24	13 410,83	1 096 411,11	0,00	1 109 821,94
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	195 295,38		187 717,13	0,00	187 717,13
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		21 120,00	0,00	21 120,00
Total des recettes d'ordre		195 295,38		208 837,13	0,00	208 837,13

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	387 230,38
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	952 051,67
---------------------------------------	-------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					2 657 941,12

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 119 772,96	94 762,13	0,00	2 563 178,99	0,00	1 842 564,26	720 614,73	2 657 941,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	392 522,14	84,00	0,00	148 444,26	0,00	148 444,26	0,00	148 528,26
202	Frais réalisation documents urbanisme	47 607,00	84,00		81 537,60	0,00	81 537,60	0,00	81 621,60
203	Frais d'études, recherche, développement	332 465,14	0,00		66 906,66	0,00	66 906,66	0,00	66 906,66
2051	Concessions, droits similaires	12 450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	848 672,47	87 550,13	0,00	1 065 200,00	0,00	763 000,00	302 200,00	1 152 750,13
2111	Terrains nus	100 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2116	Cimetières	7 000,00	0,00		10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	135 670,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	10 365,53	4 865,53		79 200,00	0,00	0,00	79 200,00	84 065,53
2138	Autres constructions	1 050,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	95 600,00	0,00		50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
2152	Installations de voirie	9 619,52	0,00		350 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	3 244,68	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	81 291,60		0,00	0,00	0,00	0,00	81 291,60
21538	Autres réseaux	224 642,18	0,00		418 000,00	0,00	348 000,00	70 000,00	418 000,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	128 500,00	0,00		93 000,00	0,00	0,00	93 000,00	93 000,00
2157	Matériel et outillage technique	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	83 694,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	4 786,56	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2183	Matériel informatique	17 000,00	993,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 993,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	10 000,00	0,00		5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	400,00		0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	525 744,80	7 128,00	0,00	910 000,00	0,00	910 000,00	0,00	917 128,00
231	Immobilisations corporelles en cours	525 744,80	7 128,00		910 000,00	0,00	910 000,00	0,00	917 128,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	6 248,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 773 187,57	94 762,13	0,00	2 123 644,26	0,00	1 821 444,26	302 200,00	2 218 406,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	340 754,39	0,00		344 381,48	0,00		344 381,48	344 381,48
1641	Emprunts en euros	340 154,39	0,00		344 281,48	0,00		344 281,48	344 281,48
165	Dépôts et cautionnements reçus	600,00	0,00		100,00	0,00		100,00	100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	8 200,00	0,00	0,00	8 200,00	8 200,00
261	Titres de participation	0,00	0,00		8 200,00	0,00	0,00	8 200,00	8 200,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		340 754,39	0,00	0,00	352 581,48	0,00	0,00	352 581,48	352 581,48
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
454101	travaux d'office	0,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		2 113 941,96	94 762,13	0,00	2 486 225,74	0,00	1 821 444,26	664 781,48	2 580 987,87
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	5 831,00			55 833,25	0,00		55 833,25	55 833,25
	Reprise sur autofinancement antérieur	5 831,00			5 833,25	0,00		5 833,25	5 833,25
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	105,00			105,00	0,00		105,00	105,00
13912	Subv. transf. Régions	57,00			57,00	0,00		57,00	57,00
13913	Subv. transf. Départements	4 886,00			4 886,00	0,00		4 886,00	4 886,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	783,00			785,25	0,00		785,25	785,25
	Charges transférées (7)	0,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			21 120,00	0,00		21 120,00	21 120,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00			21 120,00	0,00		21 120,00	21 120,00
Total des dépenses d'ordre		5 831,00			76 953,25	0,00		76 953,25	76 953,25

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
10	SAUVEGARDE DU PATRIMOINE		122 065,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11	ATELIERS MUNICIPAUX		139 221,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	ECLAIRAGE PUBLIC		423 835,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	EVOLUTION LOGICIELS GESTION		68 699,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	EQUIPEMENT TERRITOIRE		68 667,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	HORLOGERIE		4 720,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	CHEMINS ET EP COMMUNAUX		4 002 978,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	TRAVAUX ECOLE ET CANTINE		81 497,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	CAISSONS ENTERRES		275 701,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19	SECURITE CHEMIN SAINT ANTOINE & ADRECH		46 345,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	GROUPE SCOLAIRE		1 710 566,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	VOIRIE SIGNALÉTIQUE		856 317,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	TRAVAUX AU CIMETIERE		90 478,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	TRAVAUX MAIRIE BATIMENT ANNEXE		26 732,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	ACHAT PHOTOCOPIEURS		10 668,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25	VEHICULES		846 417,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	HOTEL DE VILLE		920 731,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	EQUIPEMENT SERVICES TECHNIQUES		291 985,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	ACQ. VEHICULE POLICE MUNICIPALE		14 832,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29	CONFORM.COFFRETS ELECTRIQUES & RES.ELECT.		71 888,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30	SPORT ET JEUX		148 344,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31	ACQUISITIONS IMMOBILIERES		1 296 223,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32	BATIMENT TAUX TVA 10%		159 091,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33	PARKINGS		2 674 214,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
34	AMENAGEMENT CENTRE VILLAGE		1 001 661,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
35	PLANTATIONS D'ARBRES		7 613,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
36	GESTION DISTRIBUTION CARBURANT		18 848,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
37	CONFORMITE BATIMENTS COMMUNAUX		53 905,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
38	CHIRURGIE ARBORICOLE		25 509,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
39	MTL		973 165,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
40	CONFORMITE-SECURITE		351 202,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
41	EQUIPEMENT SALLES COMMUNES		32 867,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
42	CHAPELLES ET PRESBYTERE		303 729,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
43	CAVE COOPERATIVE		148 842,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
44	EQUIPEMENTS SPORTIFS		66 100,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	ETUDE ACCES VOIRIE		24 246,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BAGNOLS EN FORET - BUDGET PRINCIPAL Code 12000 - BP (projet de budget) - 2025

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
46	AMENAGEMENTS PAYSAGERS - JARDIN POTAGER		100 622,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
47	VIDEOSURVEILLANCE PARKINGS		95 590,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
48	AMENAGEMENTS BATIMENTS COMMUNAUX		488 401,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
49	FONTAINES CIRCUIT FERME		44 152,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
50	SQUARE FRANCIS POULENC		168 768,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51	DOCUMENTS D'URBANISME		93 977,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
52	ZONE D'ACTIVITES DU DEFFENS		23 807,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
53	CHAPELLE NOTRE-DAME		27 136,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
54	DECHETTERIE		507 426,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55	CAMERAS		32 618,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
56	AMENAGEMENT MONUMENT AUX MORTS		17 989,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
57	FALAISE RUE ANCIENNE MAIRIE		87 451,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
58	MUR ROPANICEA		63 422,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
59	TRI SELECTIF UNITES COMPACTAGE		39 053,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60	G.R.TOITURES BATIMENTS COMMUNAUX		20 814,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61	PLAN DE SERRURERIE		29 505,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62	MUR SOUTENEMENT PLACE EGLISE		19 406,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63	CIRCUIT TOURISTIQUE		25 896,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64	TRAVAUX SUITE INTEMPERIES		266 412,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	TRAVAUX EXTERIEURS		77 710,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	MAISON MEDICALE		1 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			19 591 532,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		122 065,47	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	118 265,47	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	52 477,70	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	65 787,77	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 800,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	3 800,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		4 049,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	4 049,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	4 049,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : ATELIERS MUNICIPAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		139 221,27	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 405,12	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 963,80	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	441,32	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	134 816,15	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	134 816,15	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 649,85	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 649,85	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	2 649,85	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		423 835,37	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	209 775,57	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 458,38	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 925,28	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	181 443,07	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	1 452,72	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	547,20	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 948,92	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	214 059,80	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	214 059,80	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		25 874,53	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	25 874,53	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	6 746,73	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	19 127,80	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13
LIBELLE : EVOLUTION LOGICIELS GESTION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		68 699,14	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	39 784,10	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	39 784,10	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 915,04	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	28 915,04	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		24 675,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	24 675,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	24 675,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14
LIBELLE : EQUIPEMENT TERRITOIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		68 667,40	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 193,03	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	40 193,03	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	28 474,37	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	28 474,37	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		23 589,58	c 13 410,83	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	23 589,58	13 410,83	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	19 589,58	13 410,83	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	4 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	13 410,83
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15
LIBELLE : HORLOGERIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 720,61	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 720,61	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 720,61	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 16
LIBELLE : CHEMINS ET EP COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 002 978,07	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	864,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	864,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	506 694,30	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	3 157,50	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	217 514,66	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	272 857,72	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	4 733,65	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 325,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 105,77	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	3 495 419,77	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	3 495 419,77	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		964 078,93	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	664 078,93	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	616 954,60	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	34 983,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	12 141,33	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	300 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17
LIBELLE : TRAVAUX ECOLE ET CANTINE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		81 497,64	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 043,82	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	3 043,82	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 128,91	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	14 979,63	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 603,84	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	6 545,44	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	55 324,91	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	55 324,91	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		33 673,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	33 673,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	12 026,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	21 647,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18
LIBELLE : CAISSONS ENTERRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		275 701,50	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	275 701,50	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	275 701,50	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		70 000,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	70 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	70 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19
LIBELLE : SECURITE CHEMIN SAINT ANTOINE & ADRECH
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		46 345,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	46 345,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	46 345,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		7 160,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	7 160,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	7 160,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 710 566,70	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 760,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	8 760,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	413 955,06	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	5 676,96	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	97 306,81	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	86 751,11	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	1 573,92	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	51 129,48	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	2 225,51	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	100 466,31	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	68 824,96	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 287 851,64	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 287 851,64	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		489 878,26	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	489 878,26	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	16 715,25	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	10 951,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	57 204,34	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	405 007,67	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21
LIBELLE : VOIRIE SIGNALÉTIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		856 317,04	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	194 975,37	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	5 621,20	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	41 860,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	41 819,28	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	102 301,39	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 373,50	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	661 341,67	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	658 534,05	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	2 807,62	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTÉES (3)		252 981,61	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	250 173,99	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	225 373,99	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	24 800,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	2 807,62	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	2 807,62	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 22
LIBELLE : TRAVAUX AU CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		90 478,65	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	88 678,65	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	47 433,92	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	41 244,73	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 800,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 800,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23
LIBELLE : TRAVAUX MAIRIE BATIMENT ANNEXE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		26 732,47	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	26 732,47	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	26 732,47	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 24
LIBELLE : ACHAT PHOTOCOPIEURS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		10 668,68	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 668,68	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	10 668,68	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 25
LIBELLE : VEHICULES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		846 417,09	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	846 417,09	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	2 159,65	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	381 344,16	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	25 194,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	437 719,28	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		114 807,13	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	114 807,13	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	76 810,13	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	12 597,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	25 400,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 26
LIBELLE : HOTEL DE VILLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		920 731,27	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 880,76	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	14 880,76	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	321 226,94	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	9 687,77	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	46 311,30	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	12 273,40	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	7 619,33	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	46,80	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	213 283,15	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	32 005,19	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	584 623,57	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	584 623,57	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		300 425,41	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	300 425,41	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	7 402,41	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	26 523,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	57 600,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	208 900,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 27
LIBELLE : EQUIPEMENT SERVICES TECHNIQUES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		291 985,21	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 684,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	4 684,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	282 314,09	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	1 181,36	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 457,17	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	6 257,34	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	3 335,40	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	148 982,15	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	44 308,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	20 048,24	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	56 744,43	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	4 987,12	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	4 987,12	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		23 896,66	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	23 896,66	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	421,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	23 475,66	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 28
LIBELLE : ACQ. VEHICULE POLICE MUNICIPALE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		14 832,68	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 832,68	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	14 832,68	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		9 875,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	9 875,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	9 875,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 29
LIBELLE : CONFORM.COFFRETS ELECTRIQUES & RES.ELECT.
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		71 888,30	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 293,93	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 293,93	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	69 594,37	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	69 594,37	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		31 660,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	31 660,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	31 660,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 30
LIBELLE : SPORT ET JEUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		148 344,68	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	63 770,12	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	58 694,06	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 076,06	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	84 574,56	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	84 574,56	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		51 361,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	51 361,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	7 361,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	35 000,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	9 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 31
LIBELLE : ACQUISITIONS IMMOBILIERES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 296 223,50	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 293 463,50	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	439 553,04	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	16 000,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	146 372,04	0,00	0,00	0,00
2132	Bâtiments privés	659 979,38	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	31 559,04	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 760,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 760,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		115 350,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	115 350,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	115 350,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 32
LIBELLE : BATIMENT TAUX TVA 10%
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		159 091,27	a	0,00	b
			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 320,18	0,00	0,00	0,00
2132	Bâtiments privés	10 013,84	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	494,26	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	812,08	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	147 771,09	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	147 771,09	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		74 678,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	74 678,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	27 878,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	46 800,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 33
LIBELLE : PARKINGS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 674 214,18	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 956,08	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	5 956,08	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	366 065,47	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	53 160,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	1 090,56	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	12 576,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	276 963,04	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	3 408,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	12 375,77	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	1 415,08	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 077,02	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	2 302 192,63	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 209 532,53	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	92 660,10	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 420 936,88	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	420 936,88	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	45 734,70	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	75 309,81	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	132 679,61	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	167 212,76	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 34
LIBELLE : AMENAGEMENT CENTRE VILLAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 001 661,71	a	0,00	b
			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 001 661,71	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 001 661,71	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		390 759,96	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	140 949,96	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	26 749,96	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	114 200,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	249 810,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	249 810,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 35
LIBELLE : PLANTATIONS D'ARBRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		7 613,79	a	0,00	b
			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 613,79	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	7 613,79	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 078,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 078,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	1 010,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 068,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 36
LIBELLE : GESTION DISTRIBUTION CARBURANT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		18 848,48	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 848,48	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	18 848,48	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 37
LIBELLE : CONFORMITE BATIMENTS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		53 905,13	a	0,00	b
			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	53 905,13	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	53 905,13	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 38
LIBELLE : CHIRURGIE ARBORICOLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		25 509,48	a	0,00	b
			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 509,48	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	25 509,48	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		7 410,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	7 410,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	3 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	4 410,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 39
LIBELLE : MTL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		973 165,93	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	255 791,21	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	21 540,25	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	83 777,83	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	6 570,63	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	16 965,35	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	2 909,76	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 280,60	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	62 661,46	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	12 135,51	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	46 949,82	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	717 374,72	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	717 374,72	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		264 345,47	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	264 345,47	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	30 500,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	144 023,50	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	89 821,97	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 40
LIBELLE : CONFORMITE-SECURITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		351 202,66	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	325 928,72	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	16 333,20	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	2 280,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 714,39	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	1 658,64	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	137 426,31	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	8 234,34	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	5 571,60	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	2 749,44	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	2 000,44	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	144 960,36	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	25 273,94	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	25 273,94	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		37 525,50	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	37 525,50	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	9 625,50	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	27 900,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 41
LIBELLE : EQUIPEMENT SALLES COMMUNES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		32 867,05	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 867,05	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	32 867,05	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		930,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	930,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	930,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 42
LIBELLE : CHAPELLES ET PRESBYTERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		303 729,66	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	303 729,66	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	289 023,64	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	14 706,02	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		137 303,22	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	122 597,20	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	15 000,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	30 542,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	77 055,20	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	14 706,02	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	14 706,02	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 43
LIBELLE : CAVE COOPERATIVE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		148 842,70	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	116 355,63	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	116 355,63	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	32 487,07	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	32 487,07	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		132 163,44	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	86 063,44	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	86 063,44	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	46 100,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	46 100,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 44
LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		66 100,27	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	66 100,27	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	66 100,27	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		53 800,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	53 800,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	37 712,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	12 195,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	3 893,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 45
LIBELLE : ETUDE ACCES VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		24 246,32	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	24 246,32	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	24 246,32	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		26 206,68	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	26 206,68	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	26 206,68	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 46
LIBELLE : AMENAGEMENTS PAYSAGERS - JARDIN POTAGER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		100 622,37	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	91 521,49	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	74 116,41	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 546,92	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 859,07	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 999,09	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	9 100,88	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	9 100,88	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		19 600,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	19 600,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	19 600,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 47
LIBELLE : VIDEOSURVEILLANCE PARKINGS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		95 590,04	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	95 590,04	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	95 590,04	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		54 100,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	54 100,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	54 100,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 48
LIBELLE : AMENAGEMENTS BATIMENTS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		488 401,52	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	390 023,09	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	209 959,26	0,00	0,00	0,00
2132	Bâtiments privés	20 506,40	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	52 637,75	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	29 858,58	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	678,12	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	45 541,38	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	18 251,06	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 590,54	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	98 378,43	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	95 291,48	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	3 086,95	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		102 825,82	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	101 758,18	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	27 015,18	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	74 743,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	1 067,64	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	1 067,64	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 49
LIBELLE : FONTAINES CIRCUIT FERME
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		44 152,70	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	44 152,70	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	44 152,70	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		12 874,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	12 874,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	12 874,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 50
LIBELLE : SQUARE FRANCIS POULENC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		168 768,40	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	168 768,40	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	168 768,40	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		90 584,77	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	90 584,77	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	61 227,30	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	29 357,47	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 51
LIBELLE : DOCUMENTS D'URBANISME
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		93 977,65	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	93 977,65	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	20 957,45	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	73 020,20	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 52
LIBELLE : ZONE D'ACTIVITES DU DEFFENS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		23 807,10	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 807,10	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	23 807,10	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 53
LIBELLE : CHAPELLE NOTRE-DAME
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		27 136,58	a	0,00	b
			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 608,58	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	5 608,58	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	21 528,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	21 528,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		25 278,25	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	25 278,25	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	18 150,25	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	7 128,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 54
LIBELLE : DECHETTERIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		507 426,43	a	0,00	b
			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	507 426,43	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	507 426,43	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		264 520,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	264 520,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	44 000,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	55 720,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	164 800,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 55
LIBELLE : CAMERAS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		32 618,50	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	32 618,50	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	32 618,50	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 56
LIBELLE : AMENAGEMENT MONUMENT AUX MORTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		17 989,86	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 989,86	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	17 989,86	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		14 360,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	14 360,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	14 360,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 57
LIBELLE : FALAISE RUE ANCIENNE MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		87 451,52	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	87 451,52	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	87 451,52	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		51 183,72	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	51 183,72	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	51 183,72	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 58
LIBELLE : MUR ROPANICEA
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		63 422,17	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 588,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	3 588,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	59 834,17	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	59 834,17	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		34 354,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	34 354,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	34 354,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 59
LIBELLE : TRI SELECTIF UNITES COMPACTAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		39 053,58	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 728,40	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	405,64	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	31 190,78	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 131,98	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 325,18	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 325,18	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 60
LIBELLE : G.R.TOITURES BATIMENTS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		20 814,05	a	0,00	b
			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	20 814,05	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	20 814,05	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 61
LIBELLE : PLAN DE SERRURERIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		29 505,33	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	29 505,33	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	29 505,33	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 62
LIBELLE : MUR SOUTÈNEMENT PLACE EGLISE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		19 406,30	a	0,00	b
			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 406,30		0,00	0,00
2138	Autres constructions	19 406,30		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 63
LIBELLE : CIRCUIT TOURISTIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		25 896,73	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	25 896,73	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	25 896,73	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 64
LIBELLE : TRAVAUX SUITE INTEMPERIES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		266 412,38	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	106 690,80	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	106 690,80	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	159 721,58	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	159 721,58	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		67 740,80	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	67 740,80	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	12 633,80	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	11 166,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	43 941,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 65
LIBELLE : TRAVAUX EXTERIEURS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		77 710,65	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	77 710,65	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	2 592,83	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	21 691,86	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	2 654,39	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	19 815,39	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	1 702,48	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	8 296,65	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 957,05	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 66
LIBELLE : MAISON MEDICALE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 452,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 452,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	1 452,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		1 010 695,62	I 13 410,83	1 305 248,24	II 0,00	III = I + II 1 318 659,07
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	480 400,24	13 410,83	740 429,99	0,00	753 840,82
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	325 522,24	13 410,83	288 679,82	0,00	302 090,65
1322	Subv. non transf. Régions	36 578,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	118 300,00	0,00	197 000,00	0,00	197 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	236 750,17	0,00	236 750,17
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		480 400,24	13 410,83	740 429,99	0,00	753 840,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	295 000,00	0,00	310 981,12	0,00	310 981,12
10222	FCTVA	95 000,00	0,00	110 981,12	0,00	110 981,12
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
Total des recettes financières		335 000,00	0,00	345 981,12	0,00	345 981,12
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Total des recettes réelles		815 400,24	13 410,83	1 096 411,11	0,00	1 109 821,94
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	195 295,38		187 717,13	0,00	187 717,13
2802	Frais liés à la réalisation de document	7 048,82		7 048,82	0,00	7 048,82
2803	Frais d'études, recherche et développ.	876,00		1 316,40	0,00	1 316,40
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	32 706,00		27 381,00	0,00	27 381,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2812	Agencements et aménagements de terrains	482,00		482,00	0,00	482,00
28132	Bâtiments privés	30 036,00		30 036,00	0,00	30 036,00
28138	Autres constructions	1 696,00		1 696,00	0,00	1 696,00
28152	Installations de voirie	0,00		358,80	0,00	358,80
281532	Réseaux d'assainissement	0,00		126,00	0,00	126,00
28156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	11 251,00		11 251,00	0,00	11 251,00
28157	Matériel et outillage technique	31 200,00		31 197,70	0,00	31 197,70
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 613,00		6 536,00	0,00	6 536,00
28182	Matériel de transport	26 381,84		21 068,50	0,00	21 068,50
28183	Matériel informatique	18 607,78		20 485,02	0,00	20 485,02
28184	Matériel de bureau et mobilier	11 123,94		12 457,72	0,00	12 457,72
28188	Autres immo. corporelles	16 273,00		16 276,17	0,00	16 276,17
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		21 120,00	0,00	21 120,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		21 120,00	0,00	21 120,00
Total des recettes d'ordre		195 295,38		208 837,13	0,00	208 837,13

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 344 982,37	14 646,60	0,00	4 420 713,57	0,00	0,00	4 420 713,57	4 435 360,17
011	Charges à caractère général (3)	1 076 661,48	14 646,60	0,00	1 101 085,52	0,00	0,00	1 101 085,52	1 115 732,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 329 807,61	0,00		2 385 724,93	0,00		2 385 724,93	2 385 724,93
014	Atténuations de produits	350 116,00	0,00		348 616,00	0,00		348 616,00	348 616,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	273 537,87	0,00	0,00	290 426,15	0,00	0,00	290 426,15	290 426,15
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 030 122,96	14 646,60	0,00	4 125 852,60	0,00	0,00	4 125 852,60	4 140 499,20
66	Charges financières	49 064,03	0,00		39 143,84	0,00		39 143,84	39 143,84
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00		13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	70 000,00			55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		119 564,03	0,00	0,00	107 143,84	0,00		107 143,84	107 143,84
Total des dépenses réelles		4 149 686,99	14 646,60	0,00	4 232 996,44	0,00	0,00	4 232 996,44	4 247 643,04
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	195 295,38			187 717,13	0,00		187 717,13	187 717,13
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		195 295,38			187 717,13	0,00		187 717,13	187 717,13

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 435 360,17
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 160 992,00	0,00	4 293 503,24	0,00	4 293 503,24
013	Atténuations de charges (2)	10 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 030 450,00	0,00	1 153 336,99	0,00	1 153 336,99
73	Impôts et taxes (sauf 731)	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
731	Fiscalité locale	2 755 000,00	0,00	2 743 000,00	0,00	2 743 000,00
74	Dotations et participations (2)	147 711,00	0,00	152 333,00	0,00	152 333,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	182 000,00	0,00	157 000,00	0,00	157 000,00
Total des recettes de gestion des services		4 155 161,00	0,00	4 237 669,99	0,00	4 237 669,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 155 161,00	0,00	4 237 669,99	0,00	4 237 669,99
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	5 831,00	0,00	55 833,25	0,00	55 833,25
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		5 831,00	0,00	55 833,25	0,00	55 833,25

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	141 856,93
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 435 360,17
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 344 982,37	14 646,60	0,00	4 420 713,57	0,00	0,00	4 420 713,57	4 435 360,17
011	Charges à caractère général (4)	1 076 661,48	14 646,60	0,00	1 101 085,52	0,00	0,00	1 101 085,52	1 115 732,12
60611	Eau et assainissement	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60612	Énergie - Électricité	79 966,91	0,00		64 000,00	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00
60621	Combustibles	15 000,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60622	Carburants	25 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60623	Alimentation	100 000,00	0,00		77 900,43	0,00	0,00	77 900,43	77 900,43
60624	Produits de traitement	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	7 503,37	116,94		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 116,94
60631	Fournitures d'entretien	17 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	58 950,00	2 791,08		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	72 791,08
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	7 650,00	104,83		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 104,83
6064	Fournitures administratives	8 500,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00		1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	116,10		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 116,10
611	Contrats de prestations de services	25 596,00	0,00		90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
613	Locations	19 600,00	227,06		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 227,06
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	7 790,59		14 485,09	0,00	0,00	14 485,09	22 275,68
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	0,00		11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6156	Maintenance	58 524,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6161	Multirisques	48 000,00	0,00		50 500,00	0,00	0,00	50 500,00	50 500,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
617	Etudes et recherches	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
618	Divers	55 895,20	0,00		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	111 108,00	3 500,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	33 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	55 500,00	0,00		59 000,00	0,00	0,00	59 000,00	59 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
625	Déplacements et missions	2 500,00	0,00		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	38 534,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 500,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6282	Frais de gardiennage	126 274,00	0,00		150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	4 200,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres services extérieurs	17 860,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	20 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 329 807,61	0,00		2 385 724,93	0,00		2 385 724,93	2 385 724,93
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	34 711,03	0,00		38 452,75	0,00		38 452,75	38 452,75
6411	Personnel titulaire	1 141 684,98	0,00		1 138 000,00	0,00		1 138 000,00	1 138 000,00
6413	Personnel non titulaire	475 128,46	0,00		432 202,50	0,00		432 202,50	432 202,50
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	652 979,14	0,00		742 000,00	0,00		742 000,00	742 000,00
6470	Autres charges sociales	25 304,00	0,00		35 069,68	0,00		35 069,68	35 069,68
014	Atténuations de produits	350 116,00	0,00		348 616,00	0,00		348 616,00	348 616,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	2 000,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
739221	FNGIR	288 116,00	0,00		288 116,00	0,00		288 116,00	288 116,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	60 000,00	0,00		60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	273 537,87	0,00	0,00	290 426,15	0,00	0,00	290 426,15	290 426,15
65134	Aides	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	83 352,15	0,00		75 000,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65313	Cotisations de retraite	5 991,50	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65315	Formation	1 025,25	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	111,59	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	224,77	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	800,00	0,00		800,00	0,00	0,00	800,00	800,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65732	Subv. fonct. régions	8 000,00	0,00		7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
657348	Subv. fonct. autres communes	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	3 938,31	0,00		19 507,20	0,00	0,00	19 507,20	19 507,20
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	49 700,89	0,00		48 728,95	0,00	0,00	48 728,95	48 728,95
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	42 000,00	0,00		42 000,00	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00
6577	Remises gracieuses	40 466,30	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	7 790,60	0,00		42 890,00	0,00	0,00	42 890,00	42 890,00
65818	Autres	0,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	20 136,51	0,00		24 000,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 030 122,96	14 646,60	0,00	4 125 852,60	0,00	0,00	4 125 852,60	4 140 499,20
66	Charges financières	49 064,03	0,00		39 143,84	0,00		39 143,84	39 143,84
66111	Intérêts réglés à l'échéance	49 639,49	0,00		40 187,39	0,00		40 187,39	40 187,39
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-575,46	0,00		-1 043,55	0,00		-1 043,55	-1 043,55
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00		13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	70 000,00			55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	65 000,00			55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00
686	Dot. amort. et prov. Charges financières	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		119 564,03	0,00	0,00	107 143,84	0,00		107 143,84	107 143,84

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		4 149 686,99	14 646,60	0,00	4 232 996,44	0,00	0,00	4 232 996,44	4 247 643,04
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	195 295,38			187 717,13	0,00		187 717,13	187 717,13
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	195 295,38			187 717,13	0,00		187 717,13	187 717,13
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		195 295,38			187 717,13	0,00		187 717,13	187 717,13

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	7 570,13
Montant des ICNE de l'exercice N-1	8 613,68
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 043,55

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 160 992,00	0,00	4 293 503,24	0,00	4 293 503,24
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 030 450,00	0,00	1 153 336,99	0,00	1 153 336,99
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	789 000,00	0,00	895 000,00	0,00	895 000,00
7036	Droits de pâturage et de tourbage	50,00	0,00	50,00	0,00	50,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	11 000,00	0,00	150,00	0,00	150,00
7063	Redev.serv.à caractère sportif,loisirs	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	110 000,00	0,00	110 000,00	0,00	110 000,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	7 600,00	0,00	8 800,00	0,00	8 800,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	29 800,00	0,00	23 000,00	0,00	23 000,00
70874	Remb. frais par la CDE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	40 000,00	0,00	73 336,99	0,00	73 336,99
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
73211	Attribution de compensation	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
731	Fiscalité locale	2 755 000,00	0,00	2 743 000,00	0,00	2 743 000,00
73111	Impôts directs locaux	2 200 000,00	0,00	2 274 000,00	0,00	2 274 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	288 000,00	0,00	190 000,00	0,00	190 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	45 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
73134	Taxe sur les déchets stockés	120 000,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
73141	Accise sur l'électricité	100 000,00	0,00	92 000,00	0,00	92 000,00
73154	Droits de place	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
74	Dotations et participations (3)	147 711,00	0,00	152 333,00	0,00	152 333,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	96 011,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
741121	DSR des communes	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	333,00	0,00	333,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
744	FCTVA	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
7478	Participation Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	0,00	0,00	17 000,00	0,00	17 000,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	182 000,00	0,00	157 000,00	0,00	157 000,00
752	Revenus des immeubles	80 000,00	0,00	79 000,00	0,00	79 000,00
755	Dédits et pénalités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75738	Autres	52 000,00	0,00	28 000,00	0,00	28 000,00
75888	Autres	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Total des recettes de gestion des services		4 155 161,00	0,00	4 237 669,99	0,00	4 237 669,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 155 161,00	0,00	4 237 669,99	0,00	4 237 669,99
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	5 831,00		55 833,25	0,00	55 833,25
72	Production immobilisée	0,00		50 000,00	0,00	50 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	5 831,00		5 833,25	0,00	5 833,25
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		5 831,00		55 833,25	0,00	55 833,25

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32									
		Sports (autres que scolaires)							327		
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	Soutien aux sportifs			
						3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs			
DEPENSES											
RECETTES											

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettolement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 033 700,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 033 700,00									
00600473713	CRCAM PCA	04/08/2010		01/03/2022	860 100,00	F		3,310	3,117		A	X Echéance constante		A-1
00600661544	CRCAM PCA	20/03/2012		23/07/2012	100 000,00	F		5,150	5,838		A	X Echéance constante		A-1
00601189119	CREDIT AGRICOLE	20/06/2016		01/02/2022	407 800,00	F		2,160	1,581		A	X Echéance constante		A-1
00601356957	CREDIT AGRICOLE	13/06/2017		19/01/2018	120 000,00	F		1,680	1,678		A	X Echéance constante		A-1
00601358255	CREDIT AGRICOLE	13/06/2017		19/06/2018	120 000,00	F		1,310	1,311		A	X Echéance constante		A-1
00601724465	CREDIT AGRICOLE	11/06/2018		01/03/2019	305 800,00	F		1,850	1,637		A	X Echéance constante		A-1
00601914059	CREDIT AGRICOLE	07/12/2018		09/03/2019	120 000,00	F		1,090	1,093		A	X Echéance constante		A-1
00602944684	CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'AZUR	24/04/2021		03/08/2021	500 000,00	F		0,980	0,980		A	X Echéance constante		A-1
00603366760	CREDIT AGRICOLE	15/04/2022		21/04/2025	1 000 000,00	F		0,690	0,269		T	X Echéance constante	O	A-1
00603860944	CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'AZUR	04/04/2023		08/07/2023	500 000,00	F		3,630	3,637		A	X Echéance constante	O	A-1
1220737	CDC	28/03/2012		04/01/2013	150 000,00	F		4,510	4,665		A	X Echéance constante		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicités des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
271973	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	03/08/2010		01/01/2011	150 000,00	F		2,080	2,070		T	X Echéance constante		A-1
279872	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	11/06/2013		01/11/2013	300 000,00	F		3,380	3,371		T	X Echéance constante		A-1
530718	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	09/08/2019		01/01/2020	400 000,00	F		1,060	1,066		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					2 541,27									
12	MARGIL	12/07/2018	12/07/2018		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
13	RHIM CHRISTOPHE	12/07/2018	12/07/2018		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
15	TOSAN Bernard	30/07/2017	30/07/2017		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
20	GREEN Stephen	06/09/2018	06/09/2018		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
21	ILLIVI Stephane	20/09/2018	20/09/2018		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
22	STEPHANOU Manuella et Nadege	11/10/2018	11/10/2018		50,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
23	BULCOURT Emilie	16/05/2019	16/05/2019		50,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
24	CHAABANE Mohamed	31/12/2012	31/12/2012		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
25	CHAABANE Mohamed Nouri	05/12/2014	05/12/2014		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
26	DUPIRE Romain	03/07/2013	03/07/2013		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
27	SERNEELS HENDRIK	31/12/2012	31/12/2012		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
28	LOMBARD Didier	31/12/2012	31/12/2012		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
29	TAYLOR Paul	06/09/2017	06/09/2017		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
30	TAYLOR Paul	14/02/2018	14/02/2018		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
31	ALCINA	27/09/2017	27/09/2017		50,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
32	BULCOURT Emilie	28/08/2017	28/08/2017		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
33	MARTINACHE Helene	03/07/2017	03/07/2017		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
34	LANDRY Isabelle	15/06/2017	15/06/2017		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
35	GRIBE Muguette	13/12/2016	13/12/2016		50,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
36	ROPANICEA S.A.R.L.	06/10/2015	06/10/2015		241,27	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
37	GONZALEZ Jean-Philippe	29/10/2015	29/10/2015		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
38	VENET Roger	03/07/2015	03/07/2015		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
40	CASES Pierrette	07/01/2014	07/01/2014		50,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
41	THUET Teddy	01/07/2021	01/07/2021		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
42	GERARD Francoise	31/12/2012	31/12/2012		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
7	MACZKA Erwin	21/03/2017	21/03/2017		50,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
8	ERIKSEN Martin	21/03/2017	21/03/2017		100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 036 241,27									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 176 506,26					344 281,48	40 187,39	0,00	7 570,13
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 176 506,26					344 281,48	40 187,39	0,00	7 570,13
00600473713		0,00	A-1	68 818,75	0,17	F		3,117	68 818,75	378,50	0,00	0,00
00600661544		0,00	A-1	17 355,88	1,58	F		5,838	8 480,83	893,83	0,00	0,00
00601189119		0,00	A-1	260 557,88	11,08	F		1,581	20 385,17	2 970,36	0,00	0,00
00601356957		0,00	A-1	67 232,79	7,00	F		1,678	7 924,68	1 129,51	0,00	0,00
00601358255		0,00	A-1	66 906,76	8,42	F		1,311	7 987,36	876,48	0,00	0,00
00601724465		0,00	A-1	242 142,01	18,17	F		1,637	11 233,70	3 341,56	0,00	0,00
00601914059		0,00	A-1	49 160,83	3,17	F		1,093	12 092,29	535,85	0,00	0,00
00602944684		0,00	A-1	404 661,43	15,58	F		0,980	23 484,95	3 965,68	0,00	0,00
00603366760		0,00	A-1	100 000,00	0,25	F		0,269	100 000,00	1 865,00	0,00	0,00
00603860944		0,00	A-1	452 208,64	17,50	F		3,637	18 245,32	16 415,17	0,00	7 570,13
1220737		0,00	A-1	38 414,04	2,33	F		4,665	12 244,21	1 732,47	0,00	0,00
271973		0,00	A-1	11 516,60	0,75	F		2,070	11 516,60	150,16	0,00	0,00
279872		0,00	A-1	89 736,64	3,58	F		3,371	22 833,49	2 745,71	0,00	0,00
530718		0,00	A-1	307 794,01	14,75	F		1,066	19 034,13	3 187,11	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		2 491,27					50,00	0,00	0,00	0,00
12		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
13		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
15		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
20		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
21		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
22		0,00	A-1	50,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
23		0,00	A-1	50,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
24		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
25		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
26		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
27		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
28		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
29		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
30		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
31		0,00	A-1	50,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
32		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
33		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
34		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
35		0,00	A-1	50,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
36		0,00	A-1	241,27	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
37		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
38		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
40		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	50,00	0,00	0,00	0,00
41		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
42		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
7		0,00	A-1	50,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
8		0,00	A-1	100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 178 997,53					344 331,48	40 187,39	0,00	7 570,13

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	41	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 178 997,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		19-01-2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	5	19/01/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	19/01/2023
L	MOBILIER URBAIN	10	19/01/2023
L	VEHICULES	8	19/01/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		71 977,17	71 977,17	0,00	71 977,17
Provisions pour litiges	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Provisions pour risques contentieux	0,00	19/01/2024	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		21 977,17	21 977,17	0,00	21 977,17
CREANCES DOUTEUSES	0,00	27/11/2023	6 977,17	6 977,17	0,00	6 977,17
CREANCES DOUTEUSES	0,00	26/03/2024	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		71 977,17	71 977,17	0,00	71 977,17
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		71 977,17	71 977,17	0,00	71 977,17

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Autres provisions pour risques	CREANCES DOUTEUSES	6 977,17	1	6 977,17	0,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45401	Intitulé de l'opération : travaux d'office			Date de la délibération : 21/04/2011
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	45 268,29	0,00	0,00	0,00
454101 Dépenses nouvelles (5)	4 200,00	0,00	0,00	0,00
454101 (5)	41 068,29	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	45 268,29	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	36 638,00	0,00	0,00	0,00
454201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	25 038,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
454201 Annulations sur recettes (d) (6)	11 600,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	25 038,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	344 281,48
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	344 281,48
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 237 669,99
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	8,12

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,00	2,00	20,00	12,00	1,00	13,00
Adjoint administratif	C	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif ppal 1° Classe	C	3,00	2,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Agent d'accueil	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché Territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 2e cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		34,00	0,00	34,00	19,00	2,00	21,00
Adjoint technique	C	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique ppal 1° Classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 2° Classe	C	8,00	0,00	8,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
chargé mission urbanisme	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
cuisinier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		11,00	0,00	11,00	3,00	0,00	3,00
ATSEM Principal 1° classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM Principal 2° classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation principal 2° classe	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint technique principal 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		67,00	2,00	69,00	37,00	3,00	40,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent d'accueil	C	ADM		0,00	A	CDD
chargé mission urbanisme	A	TECH		0,00	A	CDD
cuisinier	C	TECH		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent polyvalent ST	C	TECH		0,00	A	CDD
accompagnant éducatif	C	ANIM		0,00	A	CDD
agent d'entretien des locaux	C	TECH		0,00	A	CDD
agent propreté espaces publics	C	TECH		0,00	A	CDD
périscolaire-centre aéré	C	ANIM		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	387 230,38	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-81 351,30	-81 351,30
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	305 879,08	-81 351,30

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	952 051,67	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	305 879,08	-81 351,30
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 257 930,75	-81 351,30

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	350 114,73	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	533 698,25	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	183 583,52	0,00

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		350 114,73	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		344 281,48	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	344 281,48	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 833,25	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	5 833,25	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		533 698,25	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		310 981,12	0,00
10222	FCTVA	110 981,12	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	200 000,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		222 717,13	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	7 048,82	0,00
2803	<i>Frais d'études, recherche et développ.</i>	1 316,40	0,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	27 381,00	0,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	0,00	0,00
2812	<i>Agencements et aménagements de terrains</i>	482,00	0,00
28132	<i>Bâtiments privés</i>	30 036,00	0,00
28138	<i>Autres constructions</i>	1 696,00	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	358,80	0,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	126,00	0,00
28156	<i>Matériel et outillage incendie, déf. civ</i>	11 251,00	0,00
28157	<i>Matériel et outillage technique</i>	31 197,70	0,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	6 536,00	0,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	21 068,50	0,00
28183	<i>Matériel informatique</i>	20 485,02	0,00
28184	<i>Matériel de bureau et mobilier</i>	12 457,72	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	16 276,17	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	35 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
1	4 276 000,00	0,00	4 276 000,00	156 105,62	1 281 120,00	2 836 846,50	0,00
2	550 104,56	0,00	550 104,56	406 885,32	0,00	111 970,76	0,00
3	446 932,00	-152 760,00	294 172,00	112 172,40	50 000,00	100 000,00	0,00
4	238 250,00	-41 958,56	196 291,44	110 487,53	28 000,00	57 803,91	0,00
6	504 890,00	0,00	504 890,00	6 928,02	10 000,00	477 961,98	0,00
5	147 000,00	0,00	147 000,00	48 323,80	81 537,60	16 362,90	0,00
7	187 200,00	195 531,20	382 731,20	16 800,00	320 000,00	0,00	0,00
8	159 000,00	0,00	159 000,00	50 788,04	0,00	108 211,16	0,00
9	72 000,00	-33 198,66	38 801,34	18 801,34	5 000,00	15 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		0,00 (B)

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		0,00 (C)

TOTAL DEPENSES		0,00 (A)	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/02/2025

Présenté par Le Maire (1),

A Bagnols-En-Foret-Cedex, le 13/03/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Bagnols-En-Foret-Cedex, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

AVINENS MARIE-CHRISTINE	
BOUCHARD RENE	
CASABIANCA FABIEN	
CAUVY BRIGITTE	
CHOISELAT JEAN PIERRE	
COUTIN DENIS	
DRAU ALAIN	
DUYRAT DENIS	
FLEURY MICHEL	
GALL MARIE-PAULE	
GIUSTI JACQUES	
GRAFF PASCAL	
GUERIN CAROLE	
LAFORST SYLVIE	
MEISSEL YOLANDE	
PELISSIER SYLVIE	
PETITBOIS PASCALE	
REBOUL REGIS	
SAILLET JEROME	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

SINE NICOLAS	
VAROQUI-ROLLAND VINCENT	
VERRECCHIA CHRISTIAN	
ZORZUT JEROME	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bagnols-En-Foret-Cedex, le 13/03/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ARRETE ET SIGNATURES

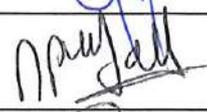
Présenté par le Maire,
A Bagnols-En-Foret-Cedex, le 13/03/2025
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 23
VOTES : Pour : 17
 Contre : 6
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Bagnols-En-Foret-Cedex, le 13/03/2025

Date de convocation : 27/02/2025

Les membres du Conseil Municipal,

AVINENS MARIE-CHRISTINE	
BOUCHARD RENE	
CASABIANCA FABIEN	Procurator à M ^r Sine
CAUVY BRIGITTE	
CHOISELAT JEAN PIERRE	
COUTIN DENIS	Procurator à M ^m Avinens
DRAU ALAIN	
DUYRAT DENIS	Procurator à M ^r Choiselet
FLEURY MICHEL	
GALL MARIE-PAULE	
GIUSTI JACQUES	
GRAFF PASCAL	
GUERIN CAROLE	Procurator à M ^{me} Pissel
LAFORST SYLVIE	



ARRETE ET SIGNATURES

MEISSEL YOLANDE	
PELISSIER SYLVIE	
PETITBOIS PASCALE	
REBOUL REGIS	
SAILLET JEROME	
SINE NICOLAS	
VAROQUI-ROLLAND VINCENT	Procurateur à m ^{me} Pelissier
VERRECCHIA CHRISTIAN	
ZORZUT JEROME	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Bagnols-En-Foret-Cedex, le 13/03/2025



Mairie
de
Bagnols-en-Forêt

PRESENTATION DU BUDGET 2025

AFFECTATION DES RESULTATS :

Budget principal :

BUDGET PRINCIPAL			
BILAN DE CLOTURE		AFFECTATION DES RESULTATS	
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024		AU BUDGET PRIMITIF 2025	
SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Total des recettes	4 910 594,20 €		
Total des dépenses	4 000 675,97 €	RECETTES	
= Résultat exercice	909 918,23 €	R.002 - Excédent antérieur	141 856,93 €
Résultat repris de 2023	183 990,37 €		
= Résultat de clôture 2024	1 093 908,60 €		
- RAR dépenses 2024	-14 646,60 €		
+ RAR recettes 2024	0,00 €		
= TOTAL	1 079 262,00 €		
SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Total des recettes	1 702 157,04 €	DEPENSES	
Total des dépenses	1 577 413,37 €	Reste à réaliser 2024	94 762,13 €
= Résultat exercice	124 743,67 €		
Résultat repris de 2023	262 486,71 €	TOTAL	94 762,13 €
= Résultat de clôture 2024	387 230,38 €		
- RAR dépenses 2024	-94 762,13 €	RECETTES	
+ RAR recettes 2024	13 410,83 €	Reste à réaliser 2024	13 410,83 €
= TOTAL	305 879,08 €	R.001 - Excédent antérieur	387 230,38 €
		1068 - Excédent fonct,capital	952 051,67 €
		TOTAL	1 352 692,88 €

Budget annexe de la maison de santé :

BUDGET MAISON DE SANTE			
BILAN DE CLOTURE		AFFECTATION DES RESULTATS	
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024		AU BUDGET PRIMITIF 2025	
SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Total des recettes	80 560,77 €		
Total des dépenses	25 211,46 €	RECETTES	
= Résultat exercice	55 349,31 €	R.002 - Excédent antérieur	0,00 €
Résultat repris de 2023	0,00 €		
= Résultat de clôture 2024	55 349,31 €		
SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Total des recettes	69 819,42 €	DEPENSES	
Total des dépenses	37 953,44 €	Reste à réaliser	0,00 €
= Résultat exercice	31 865,98 €	D.001 Déficit antérieur	34 717,93 €
Résultat repris de 2023	-66 583,91 €	TOTAL	34 717,93 €
= Résultat de clôture 2024	-34 717,93 €		
- RAR dépenses 2024	0,00 €	RECETTES	
+ RAR recettes 2024	0,00 €	Art.1068 - Excédent fonct.capital.	55 349,31 €
= Total	-34 717,93 €	Reste à réaliser	0,00 €
		R.001 - Excédent antérieur	
		TOTAL	55 349,31 €

PREVISIONS BUDGET PRINCIPAL

Dépenses section de fonctionnement :

Chapitre	Proposé 2025	Réalisé 2024	Réalisé 2023
011 - Charges à caractère général	1 115 732,12 €	971 651,12 €	915 635,56 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 385 724,93 €	2 139 535,78 €	2 145 946,04 €
014 - Atténuations de produits	348 616,00 €	342 503,00 €	343 849,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	187 717,13 €	193 316,22 €	260 145,71 €
65 - Autres charges de gestion courante	290 426,15 €	241 653,54 €	301 936,74 €
66 - Charges financières	39 143,84 €	45 154,31 €	44 420,27 €
67 - Charges spécifiques	13 000,00 €	1 862,00 €	62 530,06 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	55 000,00 €	65 000,00 €	6 977,17 €
Total	4 435 360,17 €	4 000 675,97 €	4 081 440,55 €

Le chapitre 011 est principalement concerné par les dépenses suivantes :

- D'électricité pour 64 K€ en diminution par rapport à 2024 à la suite de la relance du marché subséquent et la stabilisation des tarifs pour l'année 2025,
- De maintenance : pour 40K€, sont concernés les contrats de maintenance réglementaire (VMC, parafoudre, ascenseur), le parc informatique, la maintenance des feux de signalisation et radars pédagogiques, la maintenance des logiciels métiers...
- Les contrats de prestations de service pour 90 K€ sont concernés les analyses alimentaires, le contrat de dératisation, le contrat pour l'entretien de la DECI avec la CCPF, l'enlèvement en fourrière des véhicules, la fourrière animale, et l'évolution des logiciels financiers et ressources humaines
- Les frais de gardiennage (ONF) pour 150 K€ avec les deux sites d'enfouissement,
- Les dépenses d'alimentation pour 77 K€,
- Les contrats d'assurances pour 120 K€ dont 70 K€ prévu pour l'assurance dommages ouvrages et tout risques chantiers pour la construction du CLSH,
- Des frais de téléphone, internet et affranchissement pour 25 K€.
- Des frais d'entretien pour 88 K€
- Des dépenses de fournitures de petits équipements en augmentation pour la réalisation des travaux en régie

L'augmentation au chapitre 011 est due aux frais d'assurance pour le CLSH et aux contrats de prestations de services ponctuellement nécessaires

Le chapitre 012 est concerné par les charges relatives aux agents : 1.138 K € pour les dépenses liées aux personnels titulaires en 2025, et 432 K € pour les contractuels.

Pour 2024, les prévisions budgétaires étaient de 1.141K€ pour les personnels titulaires et 475 K€ pour les contractuels.

L'augmentation prévue au chapitre 012 est due principalement à l'augmentation des charges de sécurité sociale et prévoyance qui comprennent les cotisations CRNACL qui passe de 31.65 à 34.65 ainsi que le montant de la prise en charge de la PSC partie maintien de salaire pour 15K€

Le chapitre 014 concerne le reversement du Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.

Le chapitre 042 concerne les dotations aux amortissements : ces charges sont le résultat des décisions prises concernant le type de biens objets des amortissements et de la durée d'amortissement des biens décidés avant 2023 et après 2023.

En effet, pour les communes de – de 3500 habitants seuls certains biens doivent être amortis, à compter de 2023, les amortissements ne se font plus que sur les véhicules, le mobilier de bureau, le mobilier urbain, et le matériel informatique.

Le chapitre 65 concerne principalement les charges relatives aux indemnités des élus, aux contributions au SYMIELEC, aux contributions versées aux autres collectivités dans le cadre des dérogations scolaires, du transport scolaires, de la mutualisation des titres sécurisés, des subventions versées aux associations et aux charges diverses de gestion courante. La subvention de fonctionnement au CCAS augmente, elle passe de 3.9K€ à 19 K€. Cette subvention avait diminué en 2024 grâce à un excédent important sur le budget du CCAS qui a été consommé en 2024.

La subvention de fonctionnement à la caisse des écoles passe de 49 k€ à environ 48K€, les besoins de la caisse des écoles sont stables

Le chapitre 66 concerne le remboursement des intérêts des emprunts.

Le chapitre 67 concerne l'annulation de titres

Le chapitre 68 concerne la constitution de provisions pour créances douteuses, pour risques/contentieux. Si la provision pour créances douteuses reste identique, la provision pour contentieux est prévue à hauteur de 50 K€ suite au dépôt d'une requête indemnitaire devant le tribunal administratif fin 2023.

Dépenses section d'investissement :

Chapitre	RAR 2024	Proposé 2025	Réalisé 2024	Réalisé 2023
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				30 682,51 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		55 833,25 €	5 831,00 €	5 729,00 €
041 - Opérations patrimoniales		21 120,00 €	44 467,13 €	1 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées		344 381,48 €	340 254,39 €	649 534,24 €
20 - Immobilisations incorporelles	84,00 €	148 444,26 €	296 428,67 €	130 178,62 €
204 - Subvention d'équipement versée			18 092,57 €	
21 - Immobilisations corporelles	87 550,13 €	1 065 200,00 €	634 713,12 €	401 883,01 €
23 - Immobilisations en cours	7 128,00 €	910 000,00 €	437 961,69 €	224 354,35 €
27 - Autres immobilisations financières		8 200,00 €		200,00 €
454101-Travaux d'office		10 000,00 €		
Total	94 762,13 €	2 563 178,99 €	1 577 413,37 €	1 443 561,73 €

Le chapitre 001 concerne le report du résultat négatif en investissement. Pour 2024, il n'y a pas de solde négatif.

Le chapitre 040 concerne les dotations aux amortissements.

Le chapitre 16 concerne le remboursement en capital des emprunts.

Le chapitre 20 concerne les dépenses liées aux études pour la révision du PLU, ainsi que des frais d'étude pour les projets de la collectivité.

Le chapitre 21 concerne essentiellement la finalisation des travaux de passage aux leds de l'éclairage public, les travaux de rénovation de voirie, la mise en œuvre de nouveaux Poteaux incendie et les travaux prévus pour le pluvial de la Rouvière et de la route de Fréjus.

Le chapitre 23 concerne principalement les travaux de construction du CLSH

Recettes section de fonctionnement :

Chapitre	Proposé 2025	Réalisé 2024	Réalisé 2023
002 - Résultat de fonctionnement reporté	141 856,93 €	183 990,37 €	308 397,71 €
013 - Atténuations de charges	2 000,00 €	1 512,22 €	8 465,88 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	55 833,25 €	5 831,00 €	5 729,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 153 336,99€	1 540 025,78 €	1 569 786,30 €
73 - Impôts et taxes	30 000,00 €	31 686,30 €	31 686,30 €
731 - Fiscalité locale	2 743 000,00 €	2 874 543,62 €	2 666 148,66 €
74 - Dotations et participations	152 333,00 €	261 586,86 €	179 818,88 €
75 - Autres produits de gestion courante	157 000,00 €	189 148,21 €	137 627,70 €
77 - Produits exceptionnels		6 260,21 €	70 406,62 €
78 - Reprises sur amortissements et provisions			133 954,50 €
Total	4 435 360,17 €	5 094 584,57 €	5 112 021,55 €

Le chapitre 013 concerne le prévisionnel des remboursements des indemnités journalières.

Le chapitre 042 concerne les dotations aux amortissements, sont également valorisés les travaux en régie pour 50 000 €.

Le chapitre 70 concerne principalement les AOT versés par la SPL du Vallon des Pins et par le SMIDDEV, les paiements pour le périscolaire et le centre aéré, le remboursement des frais de personnel détaché, les ODP pour les terrasses....

Une forte diminution est attendue et qui correspond pour partie à la diminution de la redevance versée par le SMIDDEV à compter de février 2025 une fois l'usine de valorisation multi filières en fonction

Le chapitre 73 concerne la fiscalité (Attribution compensation, taxe foncière, taxe sur les déchets stockés...).

Le chapitre 74 concerne le versement de la dotation forfaitaire, DSR et le FCTVA.

Le chapitre 75 concerne le versement des loyers, versement pour la cantine à 1 € et les autres produits divers de gestion courante.

Recettes section d'investissement :

Chapitre	RAR 2024	Proposé 2025	Réalisé 2024	Réalisé 2023
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		387 230,38 €	262 486,71 €	-
024 – Produits des cessions d'immobilisation		35 000,00 €		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		187 717,13 €	193 316,22 €	260 145,71 €
041 - Opérations patrimoniales		21 120,00 €	44 467,13 €	1 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves		1 263 032,79 €	1 138 539,47 €	440 910,28 €
13 - Subventions d'investissement	13 410,83 €	740 429,99 €	325 634,22 €	500 905,38 €
16 - Emprunts et dettes assimilées				500 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles				3 087,07 €
454201 - Travaux d'office		10 000,00 €		
27- Dépôt et cautionnements versés			200,00 €	
Total	13 410,83 €	2 644 530,29 €	1 964 643,75 €	1 706 048,44 €

Le chapitre 040 correspond aux dotations aux amortissements.

Le chapitre 10 concerne essentiellement l'excédent de fonctionnement reversé au compte 1068 pour alimenter la section d'investissement d'un montant de 952 051.67 €, le versement de la taxe d'aménagement et du FCTVA en baisse pour 2025.

Le chapitre 13 correspond aux versements du reliquat des subventions de l'ETAT pour la rénovation énergétique du groupe scolaire, du fond vert pour l'éclairage public, la subvention DETR 2024 pour la création d'un réseau pluvial Traverse de la Rouvière, les subventions du département pour le CLSH et les travaux sur le pluvial route de Frejus, la subvention de la région dans le cadre des travaux de réfection des lavoirs, la subvention de la CAF pour le CLSH.

Equilibre des sections

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	4 435 360,17 €	4 435 360,17 €
Investissement	2 657 941,12 €	2 657 941,12 €

PREVISIONS BUDGET ANNEXE DE LA MAISON DE SANTE

Dépenses section de fonctionnement :

Chapitre	Proposé 2025	Réalisé 2024	Réalisé 2023
002 – résultat de fonctionnement reporté (déficit)			
011 - Charges à caractère général	5 000,00 €	1 265,00 €	935,74 €
023 - Virement à la section d'investissement	51 700,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	100,00 €	2,08 €	2 723,97 €
66 - Charges financières	23 200,00 €	23 944,38 €	24 674,29 €
67 – charges exceptionnelles			
Total	80 000,00 €	25 211,46 €	28 334,00 €

Le chapitre 011 est principalement concerné par les dépenses :

- d'entretien réalisées en régie et le contrat de maintenance des extincteurs

Le chapitre 023 concerne le virement prévu de la section de fonctionnement à la section d'investissement permettant de financer les dépenses d'investissement.

Le chapitre 65 concerne les autres charges de gestion courante dont la régularisation de la TVA en fin d'année.

Le chapitre 66 concerne le remboursement des intérêts des emprunts.

Dépenses section d'investissement :

Chapitre	Proposé 2025	Réalisé 2024	Réalisé 2023
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit)	34 717,93 €	66 583,91 €	47 625,19 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	39 752,32 €	37 953,44 €	37 172,03 €
21 - Immobilisations corporelles	32 579,06 €		860,00 €
23 - Immobilisations en cours			116 176,42 €
Total	107 049,31 €	104 537,35 €	201 833,64€

Le chapitre 001 concerne le report du résultat négatif de 2024 en investissement.

Le chapitre 16 concerne le remboursement en capital des emprunts.

Le chapitre 21 concerne des travaux d'entretien et de réparation à réaliser au sein de la maison de santé.

Recettes section de fonctionnement :

Chapitre	Proposé 2025	Réalisé 2024	Réalisé 2023
002 - Résultat de fonctionnement reporté			4 367,68 €
75 - Autres produits de gestion courante	80 000,00 €	80 560,77 €	93 288,88 €
Total	80 000,00 €	80 560,77 €	97 656,56 €

Le chapitre 75 concerne le versement des loyers.

Recettes section d'investissement :

Chapitre	Proposé 2025	Réalisé 2024	Réalisé 2023
021 - Virement de la section de fonctionnement	51 700,00 €		
10 - Dotations, fonds divers et réserves	55 349,31 €	69 322,56 €	133 867,33
16 - Emprunts et dettes assimilées		496,86 €	382,40 €
Total	107 049,31 €	69 819,42 €	135 249,73 €

Le chapitre 021 concerne le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement pour équilibrer le budget.

Le chapitre 10 concerne l'affectation du résultat de fonctionnement à la section d'investissement.

Equilibre des sections

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	80 000,00 €	80 000,00 €
Investissement	107 049,31 €	107 049,31 €



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dument convoqués le jeudi vingt-sept février deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle du Foyer Municipal, sous la présidence de Monsieur René BOUCHARD, Maire en exercice

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 5

Votants : 23

PRESENTS :

BOUCHARD René, GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, PELISSIER Sylvie, CAUVY Brigitte, FLEURY Michel, PETITBOIS Pascale, DRAU Alain, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, REBOUL Régis, CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis,

MEMBRES REPRESENTES : GUERIN Carole à Yolande MEISSEL ; CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas; VAROQUI-ROLLAND Vincent à PELISSIER Sylvie; DUYPAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis à AVINENS Marie-Christine

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : GALL Marie-Paule

Année 2025 - Délibération n°29

SUPPRESSION D'EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L.1111-2 ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-1 et L.542-1 à L.542-5 ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1 ;

Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 10 mars 2025 ;

Considérant que les besoins du service nécessitent la suppression des emplois permanents à temps complet d'ingénieur, de chargée d'accueil état civil, d'assistante administrative service finances, d'agents polyvalents de la filière technique, d'agents d'animation et d'ATSEM ;

DÉCIDE

Article 1 :

- De supprimer un emploi permanent d'ingénieur à temps complet de catégorie A au grade d'ingénieur principal relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux : la commune a en effet revu les exigences du poste concernant le suivi des projets de travaux de la collectivité. Les missions du poste ont permis ainsi de recruter un technicien territorial
- De supprimer deux emplois permanents à temps complet de catégorie C au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux : correspondant à un emploi permanent vacant sans dénomination particulière et un second correspondant à la gestion des ressources humaines, ce poste n'a plus lieu d'être puisque la personne qui l'occupait est partie à la retraite au 01^{er} janvier 2025. En outre, elle est remplacée par une personne qui possède un grade de rédacteur.
- De supprimer un emploi permanent de chargée d'accueil état civil à temps complet de catégorie C au grade d'adjoint administratif relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux : cet emploi n'a plus lieu d'être puisque la personne qui se trouve à l'accueil possède un grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe.
- De supprimer un emploi permanent d'assistante administrative affiliée au service finances à temps complet de catégorie C au grade d'adjoint administratif relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux : il n'existe plus d'assistante dévolue au service finance.
- De supprimer quatre emplois permanents d'agents polyvalents à temps complet de catégorie C au grade d'agent de maîtrise relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux : 2 correspondants à 2 emplois permanents vacants sans dénomination particulière et deux autres correspondant à 2 emplois d'agents polyvalents des services techniques, inoccupés en raison des nominations à un grade supérieur des agents en question.

- De supprimer sept emplois permanents d'agents polyvalents à temps complet de catégorie C au grade d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux : correspondant à 6 emplois permanents vacants sans dénomination particulière et 1 emploi permanent vacant en raison d'un départ à la retraite.

- De supprimer trois emplois permanents d'agents d'animation à temps complet de catégorie C au grade d'adjoints d'animation principaux de 2^{ème} classe relevant du cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux : correspondant à 3 emplois permanents vacants au sein du service cantine/école.

- De supprimer deux emplois permanents d'ATSEM à temps complet de catégorie C au grade d'ATSEM principal de 1^{ère} classe relevant du cadre d'emplois des ATSEM territoriaux : correspondant à 2 emplois permanents vacants au sein du service cantine/école qui n'ont pas lieu d'être dans la mesure où le personnel de ce service ne justifie pas encore de la réussite à ce type de concours ou d'examen professionnel

- De supprimer un emploi permanent d'ATSEM à temps complet de catégorie C au grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe relevant du cadre d'emplois des ATSEM territoriaux : correspondant à un emploi vacant

Article 2 :

De modifier, en conséquence, le tableau des effectifs comme suit, à compter du

- Grade : Ingénieur Principal à temps complet
Ancien effectif : 1
Nouvel effectif : 0

- Grade : Adjoint Administratif principal 1^{ère} classe à temps complet
Ancien effectif : 5
Nouvel effectif : 3

- Grade : Adjoint Administratif principal 2^{ème} classe à temps complet
Ancien effectif : 2
Nouvel effectif : 1

- Grade : Adjoint Administratif à temps complet
Ancien effectif : 6
Nouvel effectif : 4

- Grade : Agent de maitrise à temps complet
Ancien effectif : 6
Nouvel effectif : 2

- Grade : Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet
Ancien effectif : 9
Nouvel effectif : 2

- Grade : Adjoint d'Animation principal de 2^{ème} classe à temps complet
Ancien effectif : 3
Nouvel effectif : 0

- Grade : ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps complet
Ancien effectif : 2
Nouvel effectif : 0

- Grade : ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps complet
Ancien effectif : 2
Nouvel effectif : 1

Où l'exposé qui précède, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De modifier le tableau des effectifs tel que proposé
- D'autoriser la suppression des emplois sus évoqués et d'entériner la modification du tableau des effectifs
- De dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2025
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toute disposition tendant à rendre effective cette décision

Le Maire, René BOUCHARD



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat



REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE BAGNOLS-EN-FORET

GRADES		CATEGORIES	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	Nombre total de postes
Attaché Principal	Titulaire	A		1	
Total Attaché Principal			0	1	1
Attaché	Titulaire	A	1		
Attaché	Titulaire	A	1		
Total Attaché			2	0	2
rédacteur	Titulaire	B	1		
rédacteur	Titulaire	B	1		
rédacteur	Titulaire	B		1	
Total Rédacteur			2	1	3
Rédacteur principal de 2° classe	Titulaire	B	1		
Total Rédacteur Pal 2° classe			1	0	1
Adjoint administratif principal 1° classe	Titulaire	C	1		
Adjoint administratif principal 1° classe	Titulaire	C	1		
Adjoint administratif principal 1° classe	Titulaire	C	1		
Total AAP 1° classe			3	0	3
Adjoint administratif principal 2° classe	Titulaire	C	1		
Adjoint administratif principal 2° classe		C		1	
Total AAP 2 classe			1	1	2
Adjoint Administratif	Titulaire	C	1		
Adjoint Administratif	Titulaire	C	1		
Adjoint Administratif	Titulaire	C	1		
Adjoint Administratif	Titulaire	C	1		
Total Adjoint administratif			4	0	0
Brigadier chef principal	Titulaire		1	1	
gardien brigadier	Titulaire		1		
Total police			2	1	3
ingénieur	contractuel	A	1		
Total ingénieur			1	0	0
Technicien	Titulaire	B	1		
Technicien	Titulaire	B	1		
Technicien principal 2e classe	Titulaire	B		1	
Total technicien			2	1	2
agent de maîtrise principal	Titulaire	C	1		
agent de maîtrise principal	Titulaire	C	1		
agent de maîtrise principal	Titulaire	C	1		



REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE BAGNOLS-EN-FORET

agent de maîtrise principal	Titulaire	C	1		
Total agent de maîtrise principal			4	0	4
agent de maîtrise	Titulaire	C	1		
agent de maîtrise	Titulaire	C	1		
Total agent de maîtrise			2	0	2
adjoint technique principal 1° classe	Titulaire	C		1	
adjoint technique principal 1° classe	Titulaire	C	1		
Total ATP 1° classe			1	1	2
adjoint technique principal 2° classe	Titulaire	C	1		
adjoint technique principal 2° classe	Titulaire	C	1		
Total ATP 2° classe			2	0	2
adjoint technique	Titulaire	C	1		
adjoint technique	Titulaire	C	1		
adjoint technique	Titulaire	C	1		
adjoint technique	Titulaire	C	1		
adjoint technique	Titulaire	C	1		
adjoint technique	Titulaire	C	1		
adjoint technique	Titulaire	C	1		
adjoint technique	Titulaire	C	1		
adjoint technique	Titulaire	C		1	
Total adjoint technique			8	1	9
Adjoint animation principal 1° classe	titulaire	C	1		
Total adjoint animation principal 1er classe			1	0	1
Adjoint animation	Titulaire	C		1	
Adjoint animation	Titulaire	C	1		
Adjoint animation	Titulaire	C	1		
Total adjoint animation			2	1	3
ATSEM Principal 2° classe	vacant	C		1	
Total ATSEM			0	1	0
TOTAL			37	9	46



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi treize mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dument convoqués le jeudi vingt-sept février deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle du Foyer Municipal, sous la présidence de Monsieur René BOUCHARD, Maire en exercice

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 5

Votants : 23

PRESENTS :

BOUCHARD René, GRAFF Pascal, MEISSEL Yolande, ZORZUT Jérôme, PELISSIER Sylvie, CAUVY Brigitte, FLEURY Michel, PETITBOIS Pascale, DRAU Alain, SINE Nicolas, GALL Marie-Paule, LAFOREST Sylvie, VERRECCHIA Christian, SAILLET Jérôme, AVINENS Marie-Christine, REBOUL Régis, CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis,

MEMBRES REPRESENTES : GUERIN Carole à Yolande MEISSEL; CASABIANCA Fabien à SINE Nicolas; VAROQUI-ROLLAND Vincent à PELISSIER Sylvie; DUYPAT Denis à CHOISELAT Jean-Pierre, COUTIN Denis à AVINENS Marie-Christine

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : GALL Marie-Paule

Année 2025 - Délibération n°30

MODIFICATION DE LA REMUNERATION DES AGENTS DE LA COLLECTIVITE EN CONGES DE MALADIE ORDINAIRE SUITE A LA PARUTION DU DECRET 2025-127 DU 14 FEVRIER 2025 ET N° 2025-197 DU 28 FEVRIER 2025

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le Décret n° 2025-127 du 14 février 2025 relatif au Projet de Loi de Finances et plus particulièrement à la rémunération des agents fonctionnaires et contractuels de la fonction publique en cas de congés de maladie ordinaire,

Vu le Décret n° 2025-197 du 28 février 2025 relatif aux règles de rémunération de certains agents publics placés en congé de maladie ordinaire ou en congé de maladie,

Vu la délibération n°35 en date du 17 juin 2021 instaurant le versement des primes et indemnités incluant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise, et de l'engagement professionnel (RIFSEEP),

Vu l'avis défavorable du comité social territorial en date du 10 mars 2024 ;

Considérant que le Décret du 14 février 2025 susvisé institue une modification du pourcentage de rémunération alloué aux agents publics en cas de congés de maladie ordinaire,

Considérant que conformément au principe de libre administration des collectivités territoriales, la mise en place de ce nouveau régime requiert une délibération du conseil municipal ;

Considérant qu'il y a lieu de mettre en place ce dispositif au bénéfice des agents concernés au sein de nos services ;

La Loi n° 2025-127 du 14 février 2025 issue de Projet de Loi de Finances entérine la modification de la prise en charge des arrêts maladie ordinaires des agents territoriaux fonctionnaires

La rémunération des agents publics en congés maladie, accordés au titre de l'article L. 822-3 du Code général de la fonction publique, sera réduite à compter du 1er mars 2025.

Jusqu'à présent et après application d'une journée de carence, les agents percevaient l'intégralité de leur rémunération durant les trois premiers mois d'un arrêt de maladie ordinaire (s'il n'y avait pas déjà eu d'arrêt de maladie ordinaire sur les 365 jours qui précèdent chacune des journées d'arrêt de travail). Désormais, sauf en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle, cette indemnisation sera réduite à 90 % du traitement indiciaire brut dès le premier jour de l'arrêt, sans délai de carence supplémentaire.

Seul le traitement perçu au cours des trois premiers mois du CMO fait l'objet d'une diminution : aucune modification de même nature n'affecte les 9 mois suivants du CMO rémunérés à demi-traitement ou encore les périodes rémunérées à plein traitement du congé de longue maladie (CLM) et du congé de longue durée (CLD).

Les incidences de cette mesure concernent le traitement indiciaire mais aussi les primes additionnelles du régime indemnitaire, à savoir :

- Supplément familial de traitement (SFT) et indemnité de résidence (IR) : aucune incidence ; ces accessoires du traitement sont conservés en totalité comme auparavant pendant toute la durée du CMO (dernier aliéna de l'art. L. 822-3 du CGFP précité) ;

- Nouvelle bonification indiciaire (NBI) : la diminution s'applique dans la mesure où la NBI est maintenue pendant le CMO dans les mêmes proportions que le traitement (art. 2 du décret n° 93-863 du 18 juin 1993) ;

- Régime indemnitaire : la conservation des primes aux agents territoriaux absents pour indisponibilité physique doit reposer sur une délibération de la collectivité dont le contenu ne peut être plus favorable, en vertu du principe de parité, aux dispositions en vigueur dans la fonction publique de l'Etat (CE n° 462452 du 4 juillet 2024). Or, ces dispositions prévoient un maintien du régime indemnitaire en CMO dans les mêmes proportions que le traitement (art. 1er du décret n° 2010-997 du 26 août 2010).

De plus, le montant de certaines primes est calculé en pourcentage du traitement : par exemple, indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) de la police municipale (art. 3 du décret n° 2024-614 du 26 juin 2024)

- Dispositif « transfert primes/points » : réduction de l'abattement sur les primes dans les mêmes proportions que le traitement (art. 148 de la loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015) ;

- Requalification du CMO au cours des trois premiers mois : le placement rétroactif en Congé Longue Maladie (CLM), en Congé Longue Durée (CLD) ou Congé pour invalidité temporaire imputable au service

CITIS pour la même affection a pour conséquence le versement d'un rappel de traitement à hauteur de 10 % du traitement

Au regard des éléments sus évoqués, la rémunération sera modifiée règlementairement comme suit :

Jusqu'alors	Pour les congés de maladie accordés à compter du 1er mars 2025
Pendant 3 mois = l'intégralité du traitement et des Primes Les 9 autres mois = la moitié du traitement	Pendant 3 mois = 90% du traitement + 90% Primes et NBI (pas de prise en charge possible avec l'adhésion à la Prévoyance de la collectivité) Les 9 autres mois = la moitié du traitement (prise en charge possible si adhésion à la Prévoyance de la collectivité)

Cette disposition n'a pas d'effet rétroactif. Elle s'applique aux congés de maladie accordés à compter du 1er mars 2025.

Cela s'applique au traitement indiciaire brut (mais le SFT et l'indemnité de résidence sont maintenus dans leur totalité).

Où l'exposé qui précède, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De modifier la délibération n°35 -2021 portant instauration du versement des primes et indemnités incluant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise, et de l'engagement professionnel (RIFSEEP),
- De modifier la rémunération des agents titulaires et contractuels en cas de congés de maladie ordinaire (90 % TBI + 90 % des primes mensuelles) durant les trois premiers mois tel qu'énoncé par la réglementation en vigueur.
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toute disposition tendant à rendre effective cette décision

Le Maire, René BOUCHARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat